Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VINGT-HUITIÈME SESSION
Documents officiels

2148e
SÉANCE PLÉNIÈRE
Mercredi 10 octobre 1973, à 15 heures
NEW YORK

SOMMAIRE

Pages

Point 9 de l'ordre du jour :
Discussion générale (*suite*)
Discours de M. Martínez Ordóñez (Honduras) 1
Discours de M. Baah (Ghana) 3
Discours de M. Gourinovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie) 10
Discours de M. Masmoudi (Tunisie) 15

Point 22 de l'ordre du jour :
La situation au Moyen-Orient (*suite*) 20

Point 9 de l'ordre du jour :
Discussion générale (*suite*)
Discours de M. Roa (Cuba) 21
Discours de Mme Martin Cissé (Guinée) 30
Réponses des représentants des pays suivants :
Chili 37
Brésil 39
Bolivie 40
Paraguay 41
Uruguay 41
Sénégal 42
Nicaragua 42
Etats-Unis d'Amérique 43
Côte d'Ivoire 44
Cuba 45
Guinée 47
Sénégal 47
Côte d'Ivoire 48
Guinée 49

Président : M. Leopoldo BENITES (Equateur).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

1. M. MARTÍNEZ ORDÓÑEZ (Honduras) [*interprétation de l'espagnol*] : Au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Honduras, je voudrais commencer cette intervention en présentant à chacun des représentants et aux nations qu'ils représentent un salut cordial et fraternel et en leur disant combien nous espérons que les délibérations de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies seront couronnées de résultats vraiment positifs.

2. Le Honduras éprouve une très grande satisfaction à voir un Latino-Américain ayant la compétence et les mérites reconnus de Leopoldo Benites occuper la présidence de cette réunion universelle. Le grand honneur qui, à travers lui, a été fait à la République de l'Equateur nous paraît tout à fait mérité, et nous tenons à l'assurer de la collaboration constante de la délégation hondurienne pour l'aider dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées par l'Assemblée. Nous remercions tous les représentants des gouvernements du monde, et particulièrement ceux qui constituent le groupe latino-américain, d'avoir élu le Honduras à l'une des vice-présidences de l'Assemblée générale; voilà pourquoi notre solidarité avec le Président est un engagement fraternel de notre dévouement aux hauts idéaux qui inspirent la Charte des Nations Unies.

3. Les travaux de l'Assemblée ont commencé sous les meilleurs auspices. L'admission simultanée de la République fédérale d'Allemagne et de la République démocratique allemande, décidée au cours de notre première séance, est un événement dont l'importance vient enrichir et renforcer la foi que tous les Membres de l'Organisation ont en elle, et vient accentuer les espoirs de ceux qui ne font pas encore partie de cette organisation qui aspire à promouvoir le développement et le bien-être de l'humanité par une représentation universelle.

4. Nous tenons également à saluer l'admission de l'Etat indépendant des Bahamas, auquel nous souhaitons une chaleureuse bienvenue.

5. Le moment est opportun de dire combien nous souhaitons que d'autres pays, encore absents, soient admis, et combien nous espérons compter bientôt parmi nous les représentants légitimes des deux Corée, sous la forme qu'elles auront choisie; les représentants du Bangladesh et ceux des peuples qui luttent à juste titre pour leur autodétermination et leur reconnaissance en tant que nation; et, enfin, les représentants des pays qui connaissent la tragédie d'une division intérieure les empêchant d'occuper la place que le Honduras, indépendamment de toute différence d'ordre idéologique, voudrait leur voir occuper pour défendre leurs opinions et leur conception pour un monde meilleur et plus sûr.

6. Ma délégation félicite le Secrétaire général, M. Waldheim, pour son dévouement constant et l'efficacité dont il fait preuve dans l'exercice de ses responsabilités telles qu'elles se reflètent dans l'introduction au rapport qu'il a présenté sur l'activité de l'Organisation [*A/9001/Add.1*].

7. Nous reconnaissons que grâce au Secrétaire général de nombreux progrès ont été accomplis dans le domaine politique et spécialement en ce qui concerne la recherche de la paix dans les zones de conflit. Des progrès ont également été enregistrés dans le domaine de la promotion humaine, où l'on recherche un développement économique équilibré des peuples permettant d'établir partout la paix dans la justice.

8. Le Programme des Nations Unies pour le développement est devenu l'élément de collaboration le plus efficace pour notre développement et notre planification. Le Honduras a grandement bénéficié de son aide et nous espérons qu'à l'avenir nous continuerons à la recevoir pour le bien-être de notre peuple.

9. Nous exprimons notre profonde reconnaissance aux pays développés qui, devenus grandes puissances économiques, contribuent généreusement à l'accélération des programmes qui jouent un rôle important dans le développement intérieur de nos pays. Nous éprouvons une reconnaissance encore plus grande à l'égard des pays qui, en dépit de leurs besoins intérieurs, sacrifient une partie de leurs capitaux dans l'intérêt des peuples qui luttent pour se développer. Nous pensons, toutefois, que cette action pourrait être encore plus efficace si les contributions étaient plus importantes, ce qui nous permettrait d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

10. Les pays en voie de développement, dont nous faisons partie, sont largement tributaires de la coopération internationale. Notre administration lutte, cependant, de façon assidue et au prix d'efforts et de sacrifices, pour que cette situation ne soit que provisoire.

11. Il est certain également que les pays en voie de développement sont des marchés qui consomment une grande proportion de la production industrielle des pays développés, de même que nous apportons à leur niveau de vie élevé la contribution de nos propres ressources naturelles.

12. L'acceptation de cette interdépendance entre pays riches et pays pauvres est de nature à nous amener à une entente juste et raisonnable qui doit nous guider vers une égalité qui se traduira en fin de compte par le développement global de toute l'humanité.

13. Vivre en paix est pour notre nation une aspiration permanente, et nous avons vocation de paix. Nous avons foi dans la primauté permanente du droit et dans l'action des organismes internationaux auxquels nous appartenons, et parmi lesquels le rôle primordial revient à cette organisation. Nous espérons que les affrontements sur les champs de bataille seront remplacés, de plus en plus, par des délibérations autour des tables de conférence.

14. Néanmoins, il convient de rappeler que dans de nombreux cas l'action pacificatrice des Nations Unies, mission essentielle de notre organisation, se voit limitée par des facteurs allant de l'absence d'instruments juridiques lui permettant d'agir jusqu'à l'attitude récalcitrante des parties.

15. Nous estimons qu'il est extrêmement important de rechercher les moyens de renforcer l'Organisation afin que, matériellement, elle soit mieux à même d'obtenir le respect de ses résolutions et afin qu'elle soit davantage adaptée à la réalité d'un monde changeant et qu'elle continue d'être, comme elle l'a été jusqu'à présent, le phare vers lequel se tourne l'humanité emplie d'espoir. Voilà pourquoi nous estimons qu'il est impératif de réviser la Charte. Certes, cette révision ne doit pas nous faire perdre de vue la réalité mondiale, et nous comprenons que doivent être maintenus les pouvoirs réservés aux grandes puissances dont l'action est si importante pour l'humanité lorsqu'il s'agit de préserver la paix. Mais si l'on veut que l'Organisation soit efficace, elle ne pourra l'être que si on la dote des pouvoirs et des instruments pour faire respecter ses résolutions. Cela nous paraît particulièrement important lorsque les résolutions sont adoptées à une quasi-unanimité et qu'elles ne visent qu'à faire respecter les principes de la Charte que nous avons tous librement acceptés comme normes de notre conduite internationale et qui se voient, parfois, entravés par des décisions unilatérales d'un pays qui transgresse ses propres engagements. Voilà pourquoi le Honduras est prêt à appuyer toute initiative visant à renforcer les possibilités d'action de l'Organisation, que ce soit par la révision de la Charte ou par tout autre moyen.

16. Qu'il me soit permis de dire à cette assemblée ce que nous pensons de la question qui retient, au premier chef, l'attention de notre peuple et de notre gouvernement en ce moment historique. Je veux parler du conflit qui a existé, depuis 1969, entre le Honduras et El Salvador. Ma délégation est heureuse de pouvoir annoncer que les actes des séances de la Commission spéciale de la treizième session de consultations des ministres des affaires étrangères de l'Amérique latine qui ont eu lieu les 20 et 21 août derniers contiennent le texte d'un accord précisant la procédure à suivre pour la conclusion d'un traité général de paix, d'amitié et de frontière tenant compte des sept résolutions adoptées par l'Organe de consultations de l'Organisation des Etats américains (OEA), afin de mettre fin à toutes les divergences entre nos deux pays.

17. Ma délégation tient également à remercier le Gouvernement mexicain ainsi que les pays frères de l'Amérique latine pour l'attention constante et dévouée qu'ils ont réservée à ce problème. Nous tenons également à les remercier pour leur collaboration toujours assurée dans le but de trouver des solutions appropriées.

18. Ma délégation tient à dire à nouveau qu'elle est convaincue que les négociations qui sont en cours à Mexico et qui s'inspirent du droit et de la justice seront couronnées de succès, ce qui permettra à cette région de l'Amérique centrale de revenir à une situation normale.

19. Depuis le début de notre indépendance, nos lois ont reconnu l'égalité de l'homme sans discrimination de race, de couleur et de religion. Le Honduras offre donc sa collaboration et son appui à tous ceux qui luttent pour l'élimination de la discrimination raciale, sous toutes ses manifestations, et nous appuyons particulièrement ceux qui s'efforcent de faire disparaître l'abominable système de l'*apartheid*.

20. Depuis nos premiers pas dans la vie indépendante, nous nous sommes également déclarés partisans de la lutte anticolonialiste. Voilà pourquoi le Honduras offre sa collaboration et son soutien aux peuples qui luttent pour obtenir leur droit à l'autodétermination et pour s'affranchir du joug colonial.

21. Ma délégation voudrait particulièrement mentionner le problème de Gibraltar, colonie britannique enclave sur le sol espagnol, dont la pleine souveraineté

doit être reconnue à l'Espagne. Le Honduras partage tous les arguments qui ont été avancés à ce sujet par M. Laureano López Rodó, ministre des affaires extérieures de l'Espagne, devant cette même assemblée [*2133e séance*], et il est prêt à collaborer afin que l'autorité et la souveraineté sur ce territoire soient rendues à l'Espagne.

22. Parmi les nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale, il en est plusieurs qui, de par leur importance générale, ou l'importance que leur accorde le Honduras, doivent être mentionnées ici et sur lesquelles nous désirons exprimer nos opinions.

23. L'humanité vit dans la crainte de sa propre disparition si les puissances ou les forces politiques, utilisant les instruments de destruction dont elles disposent, déclenchaient une nouvelle conflagration mondiale. A cette crainte s'ajoute celle que nous soyons tous victimes des effets nocifs des essais d'armes nucléaires. Nous associons donc notre voix à celle des pays qui ont exhorté les puissances nucléaires à conclure des accords bilatéraux et multinationaux pour mettre fin à cette menace. Le Honduras, par sa voix et son vote, appuiera toute initiative dans ce sens. Pour des raisons analogues, nous agirons de même pour toutes mesures tendant à éliminer les armes chimiques et bactériologiques inhumaines ou s'efforçant de parvenir à un traité général de désarmement.

24. L'Assemblée, comme elle l'a déjà fait si souvent, continue à analyser les effets multiples et complexes du conflit du Moyen-Orient, encore plus grave aujourd'hui, puisque, de nouveau, on utilise les armes contre les hommes. Nous estimons indispensable de dire ici, à propos de cette question délicate, que nous sommes amis d'Israël et que nous sommes amis des pays arabes, et que rien pour nous ne serait plus satisfaisant que de contribuer à trouver une solution à ce conflit qui n'a que trop duré. Nous pensons qu'il est indispensable que le Secrétaire général soit doté de nouveaux instruments pour que les démarches qu'il fait auprès des parties aient plus de poids. Et c'est d'un œil favorable que nous envisagerions toute initiative tendant à demander au Conseil de sécurité une interprétation authentique de la portée des préceptes controversés de la résolution 242 (1967), donnant ainsi de nouveaux moyens d'action à la mission Jarring.

25. Nous devons indiquer, de manière précise et simple à la fois, que le Honduras, dans ces questions, tant dans la région centraméricaine qu'en dehors d'elle, fonde sa politique sur des principes irréfutables et que nous souhaitons expliquer. Le Honduras n'accepte pas et n'acceptera jamais l'acquisition de territoires par la force ou par la menace de la force. Il estime qu'il est nécessaire de respecter la dignité de la personne humaine, même dans les cas de graves conflits. Le Honduras estime que toute nation a le droit de vivre en paix, à l'intérieur de frontières sûres et juridiquement fixées, et qui délimitent exactement la portée de sa souveraineté nationale.

26. Il convient à ce sujet d'indiquer que la sécurité n'émane pas de simples positions tactiques, ce qui aurait pu peut-être être le cas lorsque les frontières étaient délimitées par la guerre classique. La sécurité d'une frontière ne peut exister, selon nous, que si elle a été fixée en droit et que toutes les parties respectent son existence.

27. Pour ce qui est du terrorisme international, le monde entier espère qu'une action concrète surgira de nos délibérations. C'est avec tristesse que nous avons vu le peu de résultats obtenus à la vingt-septième session de l'Assemblée générale, en dépit de la préoccupation mondiale pour cette question. Certes, nous comprenons qu'il soit difficile de parvenir à un accord, étant donné que des facteurs très complexes interviennent dans ce domaine. Aux considérations relatives au terrorisme politique des individus, on essaie de trouver une contrepartie dans l'action des Etats. Il nous semble que si l'on s'en tient à ce genre d'analyse, on n'obtiendra que peu de résultats. Néanmoins, il est des domaines précis où les vues des gouvernements sont presque unanimes. Dans des cas tels que la piraterie aérienne, la sécurité diplomatique, l'emploi délictueux des services postaux, on pourrait peut-être parvenir à des accords, voire à des traités, ce qui constituerait un véritable progrès et permettrait à l'Organisation d'arriver à des résultats dans ces problèmes qui nous inquiètent tous. La délégation du Honduras apportera son entier concours à l'Assemblée pour qu'elle puisse agir dans ce sens.

28. Enfin, ma délégation forme des vœux pour que les délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies, au cours de cette vingt-huitième session, délibérations qui ont déjà connu un si grand succès sous votre direction, Monsieur le Président, nous amènent, en ce moment historique difficile que nous vivons, à des résolutions concrètes permettant de renforcer les principes et les postulats de l'éthique internationale tels qu'ils sont énoncés dans la Charte et de donner à l'humanité l'assurance que l'esprit de coexistence et de compréhension qui doit toujours régner ici deviendra un élément permanent, et que notre monde pourra devenir un lieu plus digne et plus juste où nous pourrons vivre en paix.

29. M. BAAH (Ghana) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, permettez-moi, au nom du Gouvernement et du peuple du Ghana, de vous féliciter pour votre élection au poste de président de la vingt-huitième session de cette haute assemblée. Nous sommes particulièrement heureux de vous voir présider les travaux de cette session, car votre pays et le mien sont tous deux dévoués à la cause de la paix mondiale; ces deux pays comprennent que ce n'est que dans des conditions de paix que nos aspirations en vue d'améliorer le niveau de vie et le bien-être de leurs peuples peuvent être réalisées.

30. L'ordre du jour de cette assemblée comporte un certain nombre de questions de grande importance, non seulement pour les pays que nous avons l'habitude d'appeler le tiers monde, et dont votre pays et le mien font partie, mais pour le monde dans son ensemble. Je ne doute pas que vos qualités d'homme d'Etat et votre expérience considérable en tant que diplomate vous aideront à diriger cette session et à la mener à des résultats fructueux. Ma délégation vous souhaite tout le succès possible dans la difficile charge qui vous a été confiée.

31. Je voudrais également profiter de cette occasion pour dire combien ma délégation a apprécié la manière

remarquable dont votre prédécesseur a conduit les travaux de la vingt-septième session de cette assemblée. Il a fait preuve de beaucoup de patience, de tact et de diplomatie, qualités sans lesquelles l'Assemblée ne pourrait espérer parvenir à des résultats fructueux.

32. Ma délégation aimerait également dire combien elle apprécie le travail du Secrétaire général. Son rapport à cette session sur l'activité de l'Organisation [*A/9001*] montre une grande capacité et un grand dévouement mis au service de la communauté mondiale. Nous sommes sûrs qu'il continuera à apporter dans l'accomplissement de cette tâche toute les qualités remarquables dont il a déjà fait preuve.

33. Nous souhaitons la bienvenue à la République démocratique allemande et à la République fédérale d'Allemagne. Leur admission à l'Organisation des Nations Unies non seulement renforce celle-ci, mais encore sert la cause de la détente dans une région qui, pendant de nombreuses années, a été considérée comme une des zones principales de conflit mondial. Nous espérons que l'expérience de ces deux Etats enrichira notre organisation et facilitera ses efforts afin que le monde devienne un endroit plus agréable pour nous tous. Dans le même esprit, nous saluons chaleureusement la venue du Commonwealth des Bahamas, dont la présence ici devrait nous rappeler que, pour viser les buts de cette organisation, aucun pays n'est trop petit ni trop faible, et qu'aucune contribution de la part de l'un quelconque des Etats Membres ne saurait être négligée.

34. Je voudrais exprimer la satisfaction du Gouvernement et du peuple du Ghana au sujet de l'Accord international sur le cacao qui est entré provisoirement en vigueur le 30 juin 1973. Nous espérons que les signataires de cet accord qui ne l'ont pas encore ratifié le feront bientôt et que ceux qui n'ont pas encore eu la possibilité de le signer y accéderont en temps voulu. Les difficultés qui ont précédé la signature de cet accord sont un symptôme de cette croissance cancéreuse qui continue à ravager la communauté mondiale: des intérêts nationaux étroits prennent constamment le pas sur les intérêts globaux. Ma délégation espère que l'Accord sur le cacao ne sera pas le dernier et qu'il sera suivi par d'autres accords sur les produits de base. Ce n'est que lorsque de tels accords auront été conclus pour stabiliser les prix des produits de base sur lesquels reposent en grande partie les économies des pays en voie de développement que ces pays pourront espérer une croissance économique planifiée et constante.

35. Notre siècle a vu un changement significatif dans la composition du monde. Des territoires qui n'étaient que des appendices coloniaux ont maintenant acquis leur identité propre et cherchent à dessiner leur destin économique. Ils veulent à présent établir leur propre identité économique dans le cadre du système économique mondial. La question n'est pas de savoir s'ils sauront le faire, mais si on les mettra en mesure de le faire.

36. Vingt-huit ans après la seconde guerre mondiale, nous sommes toujours en train de lutter avec les problèmes qu'elle a laissés derrière elle. Les économies nationales des pays qui se sont trouvés opposés lors de cette guerre ont été détruites. Des années d'efforts économiques pour élever l'homme à des conditions de vie décentes furent détruites en cinq années de vendetta, de vengeance, d'indifférence et de mépris total de la personne humaine et même quant à la survie de notre planète. Cette même guerre a apporté dans son sillage un événement qui, bien qui'il soit salutaire et justifiable dans événement qui, bien qu'il soit salutaire et justifiable dans problèmes économiques que le monde avait — et a encore — à résoudre. Cet événement fut la naissance de pays souverains indépendants désireux de prendre leur part dans l'effort général de reconstruction de l'économie de notre planète, ainsi qu'il se doit.

37. Ce qui est intéressant dans cet effort général de reconstruction, c'est la façon dont les pays capables de faire le plus dans ce domaine ont compris ce problème. Immédiatement après la seconde guerre mondiale, le plan Marshall fut créé. Il permit à des pays qui avaient participé à la guerre, de quelque côté que ce soit, de recevoir une assistance économique pour reconstruire leurs économies. Certains des emprunts obtenus grâce à ce plan ne sont pas encore remboursés. Cependant, l'assistance reçue a permis à ces pays non seulement de développer des économies florissantes, mais encore de créer une capacité de rembouser les emprunts. Des pays comme le mien, qui, en tant que colonies, avaient combattu aux côtés des puissances coloniales et de leurs alliés pour préserver ce que l'on nous avait fait croire être la dignité de la personne humaine, n'ont pas été traités avec un même degré d'intérêt.

38. Si j'ai mentionné ces événements historiques, ce n'est pas que je désire soumettre cette auguste assemblée à une conférence sur un sujet que les membres de cette assemblée connaissent sans doute mieux que moi. Mon intention était simplement d'attirer l'attention sur la différence qui existe dans la communauté mondiale en ce qui concerne deux situations que ma délégation estime identiques dans tous leurs aspects, sauf pour ce qui est de leurs incidences.

39. Chaque année, on nous dit de cette tribune que le fossé entre la croissance économique des pays développés et des pays en voie de développement s'élargit; chaque année, on avertit cette assemblée que cette situation est en elle-même dangereuse pour la paix mondiale. Il est bon de se demander ce qu'a donc fait la communauté mondiale dans son ensemble, et ce qu'ont fait les riches en particulier, pour éviter ce danger inhérent à la situation et que nous avons tous, d'année en année, prévu et dénoncé si souvent.

40. En évaluant nos réalisations dans ce domaine, un certain nombre de facteurs doivent être mentionnés qui, pour ma délégation, indiquent clairement que les pays qui sont à même de modifier une telle situation n'ont pas montré un intérêt suffisant jusqu'à maintenant.

41. Tout d'abord, presque chaque pays en voie de développement a des dettes dont l'origine est souvent ce qu'on appelle l'aide étrangère, la permutation d'une partie des ressources prises dans nos pays et qui nous sont maintenant retournées à contrecœur à des taux d'intérêts incroyablement élevés, cette aide étant assortie de toutes sortes de conditions subtiles. Les énormes intérêts de ces dettes se sont accumulés pendant des années et, dans certains cas, en ont dépassé le principal. Comment des pays

débiteurs peuvent-ils s'en acquitter lorsque leur croissance économique est bien inférieure à ce que les Nations Unies elles-mêmes considèrent comme acceptable et désirable? Comment le monde sous-équipé peut-il, pour reprendre la phrase du président Mobutu, se libérer des facteurs qui ne sont pas inhérents aux économies des pays en voie de développement, comme certains veulent nous le faire croire, mais qui sont dans la nature du système économique mondial dicté par les pays développés?

42. La charge, pour les pays en voie de développement, ce n'est pas la dette, bien que celle-ci puisse être étouffante pour la croissance économique; ces dettes ne sont que de simples symptômes d'un système économique mondial malade. Les pays en voie de développement obtiennent des emprunts pour améliorer leurs économies, mais que se passe-t-il alors? Les dernières décennies ont montré une croissance constante des prix des produits industriels; par contre, les prix des matières premières, sur lesquels les pays en voie de développement comptent pour moderniser leurs économies ont toujours fluctué en baisse. Dans une situation semblable, il n'est pas étonnant que la plupart des pays en voie de développement soient devenus d'éternels débiteurs envers les pays développés, avec peu d'espoir d'arriver à une viabilité économique. Le président Mobutu a fait appel à la communauté mondiale pour qu'elle annule les dettes des pays du Sahel frappés par la sécheresse. Je voudrais faire un pas de plus dans cette direction et demander qu'une sérieuse attention soit accordée à la possibilité de suspendre indéfiniment ou d'annuler complètement des dettes qui constituent une barrière et qui empêchent une croissance économique raisonnable.

43. Cette situation a été rendue encore plus complexe par la tendance actuelle de l'organisation de l'économie mondiale en groupes économiques puissants. Mon gouvernement n'a pas d'objection contre une décision quelconque, prise par un groupe de pays quel qu'il soit, de concerter leurs efforts économiques dans leur intérêt mutuel. Cependant, mon gouvernement estime que si un tel groupe de pays, en raison d'antécédents historiques ou de tous autres facteurs, occupe une position dominante dans la structure économique mondiale, ses actes ne devraient pas manquer de prendre en considération le bien-être économique général de la communauté mondiale dans son ensemble. Cela, selon ma délégation, devrait être le principe dirigeant d'une organisation telle que la Communauté économique européenne et de tout autre groupe économique. C'est dans cet esprit que les pays africains ont décidé de négocier avec la Communauté économique européenne.

44. Dans nos efforts en vue de créer un système économique plus équitable, nous avons lancé la première Décennie des Nations Unies pour le développement. L'évaluation faite à la fin de cette décennie a cependant montré que nous étions loin d'avoir atteint nos objectifs. Néanmoins, une deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement a été mise en œuvre. Des déclarations faites par différents pays lors du début de cette décennie ont causé un certain optimisme en ce qui concerne la performance de la communauté internationale. Malheureusement, cet espoir n'a pas été justifié. L'*Etude sur l'économie mondiale, 1972*[1] effectuée par le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies présente "un tableau de contrastes inhabituels". Alors que les économies des pays développés sont marquées par une hausse continue, celles de la majorité des pays en voie de développement continuent à demeurer loin des objectifs qui avaient été fixés pour la décennie des années 70. Sur la base des performances actuelles, les indications données nous montrent que la deuxième Décennie pour le développement se terminera sans que ses objectifs soient atteints.

45. Face à cette triste réalité, il est rien moins que naturel que les pays en voie de développement accordent de moins en moins de crédit aux déclarations d'intention qui sont faites par les pays développés. C'est pour cette raison que mon gouvernement a choisi de suivre une politique qui consiste à ne compter que sur ses propres forces.

46. Inscrits dans la charte du Conseil national de la rédemption, ce principe implique une reconnaissance du fait que notre régénération nationale ne dépend que de nos propres efforts et que ce n'est que par l'honnête et dur travail de chacun de ses citoyens que le Ghana peut se développer et prospérer. Bien que nous soyons heureux de recevoir de l'assistance de sources extérieures, nous nous sommes engagés à ne pas compter sur l'aide étrangère pour résoudre nos propres problèmes et à protéger les richesses de notre nation par une participation active de l'Etat visant à contrôler les points stratégiques de l'économie dans l'intérêt du peuple.

47. Les problèmes monétaires mondiaux, qui se sont aggravés depuis de nombreuses années, ont atteint cette année un sommet. Le dollar des Etats-Unis a été dévalué deux fois; les monnaies des pays européens ainsi que la monnaie japonaise ont été réévaluées ou ont flotté. Malgré l'existence d'un mécanisme international pour les consultations sur des questions monétaires, les pays développés se sont réunis et concertés sur ce sujet comme si les économies des pays en voie de développement ne faisaient pas partie de l'économie internationale.

48. De l'avis de ma délégation, toutes les questions, qu'elles soient économiques, scientifiques ou politiques, ont des répercussions internationales. Leur solution exige donc des consultations internationales. Ces problèmes ne peuvent être examinés efficacement au nom du monde entier par un seul groupe de pays aussi riches et puissants soient-ils. Leur examen ne doit exclure aucun pays aussi pauvre ou riche, aussi fort ou faible qu'il puisse être.

49. Le degré d'interdépendance atteint par le monde actuel a donné à chaque problème, dans une certaine mesure au moins, une dimension internationale. Tant que nous n'aurons pas reconnu cette réalité, la solution des nombreux problèmes qui se posent, aujourd'hui, à la communauté mondiale continuera à nous échapper. Il est encore temps de le faire si nous voulons parvenir à ce monde de l'abondance que nous recherchons tous.

50. Mon gouvernement voudrait exprimer à tous les pays qui ont répondu à l'appel d'assistance aux pays de la région soudano-sahélienne ses remerciements les plus

[1] Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.73.II.C.I.

sincères. Nous nous réjouissons aussi des efforts consentis par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et d'autres institutions des Nations Unies à cet égard. Toutefois, nous manquerions à notre devoir si nous ne soulignions pas le fait que le problème de la sécheresse, de l'échec des récoltes et de la décimation du cheptel qui en résulte dans cette région n'est pas un problème récent. Cependant, aucun effort sérieux n'a jamais été fait pour le surmonter. Lorsque nous pensons que tous les pays de cette région ont été pendant de longues années sous la domination coloniale de tel ou tel pays, la façon dont les colonialistes ont porté leur "fardeau" en Afrique nous devient plus claire. Ma délégation estime qu'il ne suffit pas de combattre la crise actuelle que connaît cette région. Nous devrions et nous devons formuler et mettre en œuvre des plans visant à éliminer en temps utile ce problème.

51. Dans notre déclaration prononcée à cette tribune lors de la vingt-septième session de l'Assemblée générale[2], nous nous sommes engagés à coopérer avec tous les efforts qui seraient entrepris pour faire en sorte que l'humanité non seulement ne souffre pas de la famine, de la pauvreté et de la maladie, mais encore puisse vivre dans un milieu propre et sain. Nous croyons que les efforts pour se débarrasser de la famine, de la pauvreté et de la maladie, d'une part, et ceux tendant à nous assurer un milieu sain, d'autre part, son complémentaires. Nous ne croyons pas que la protection du milieu et l'industrialisation doivent nécessairement s'exclure mutuellement.

52. Nous sommes heureux qu'à la suite des discussions qui se sont déroulées lors de la dernière Assemblée générale un Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement ait été élu. Ce conseil, dont mon pays a le privilège d'être membre, a déjà tenu sa première réunion à Genève. Ma délégation souhaite que ce conseil et son secrétariat puissent remporter les plus grands succès dans la recherche d'une solution à un problème qui devient de plus en plus fondamental pour l'existence de l'humanité.

53. Mon gouvernement a suivi avec le plus grand intérêt les discussions qui ont eu lieu en ce qui concerne l'utilisation pacifique des fonds des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale. C'est une question qui nous intéresse tous. Nous sommes d'accord avec le principe fondamental qui a guidé les discussions sur ce problème, à savoir que ces fonds devraient être exploités au bénéfice de l'humanité dans son ensemble. Ma délégation estime que ce principe devrait servir de mesure pour toutes les dispositions que nous pourrions inscrire dans les conventions réglementant l'utilisation du fond des mers au-delà des limites de la juridiction nationale. Nos discussions sur cette question devraient prendre en considération la disparité des capacités nationales en ce qui concerne les possibilités scientifiques et techniques, les disponibilités en capital pour le développement et les structures des économies nationales. Ma délégation espère que les résultats des travaux du Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale serviront largement dans l'accomplissement de sa tâche la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer prévue pour l'année prochaine. Certains problèmes, tels que celui de la limite des eaux territoriales ou celui des pays sans littoral ou dépourvus d'accès à la mer profonde, doivent être résolus. De l'avis de ma délégation, ils ne sont pas insurmontables si l'on s'efforce de tenir compte des intérêts en présence.

54. Il y a un lien entre l'ordre économique équitable pour lequel ma délégation plaide et la communauté entièrement libre des nations qu'exige le XX[e] siècle. La paix et l'harmonie existeront dans le monde si la liberté et la justice sont garanties pour tous.

55. Des consultations plus étroites entre les grandes puissances ont renforcé l'atmosphère de détente et réduit les chances d'une guerre atomique. La fin de la guerre dans l'Asie du Sud-Est ainsi que le retrait des troupes étrangères de cette région ont ouvert la voie pour la paix et la reconstruction dans une zone qui, pendant plus de deux décennies, a tant souffert et a vu de telles destructions matérielles. La conclusion d'un traité entre les deux Allemagne non seulement élargira la possibilité de réunir des familles séparées, mais encore, nous le croyons, conduira à un relâchement de la tension en Europe et permettra de réaliser une expérience de coexistence entre pays à systèmes sociaux différents.

56. Bien que nous nous réjouissions de ces événements, nous restons préoccupés par certaines tendances qui pourraient avoir des effets à long terme sur les objectifs et les projets de notre organisation. Au cours des dernières années, on a constaté une tendance de la part des nations grandes et puissantes à chercher à s'entendre en dehors de notre organisation. C'est peut-être à ce fait qu'il convient d'attribuer le manque croissant d'intérêt dont certaines de ces nations grandes et puissantes font preuve à l'égard des Nations Unies.

57. L'Organisation des Nations Unies a été créée pour assurer que le monde sera sauvé de souffrances et de dévastations absurdes. Nous avons une responsabilité collective à cet égard, responsabilité que nous ne pouvons ni esquiver ni transférer et à laquelle nous ne pouvons renoncer. Plus ce forum est employé et plus il s'avérera efficace dans l'exercice de ses fonctions.

58. En dépit des progrès réalisés dans le domaine de la décolonisation, la poursuite de l'existence du colonialisme et du racisme dans certaines parties du monde, et plus particulièrement en Afrique, reste un défi à notre exigence de liberté et justice universelles et constitue une menace potentielle à la paix et à la sécurité internationales. La liberté et l'affirmation de dignité humaine qui l'accompagne sont parmi les droits de l'homme les plus précieux. Il n'est pas étonnant que les histoires nationales abondent en exemples de sacrifices suprêmes consentis pour obtenir ces droits. De tels sacrifices continuent dans notre monde contemporain et continueront à être consentis pour la cause de la dignité humaine. Au Ghana, nous reconnaissons le bien-fondé de cette cause, et c'est pourquoi nous nous sommes résolument engagés à apporter notre soutien matériel et moral aux vaillants combattants de la liberté en Afrique qui luttent encore pour se libérer du colonialisme et du racisme, que ce soit

[2] Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Séances plénières*, 2040[e] séance.

sous la domination coloniale portugaise ou sous le régime raciste de l'Afrique du Sud. Si des moyens pacifiques étaient possibles, nous les préconiserions; mais puisque les racistes et les colonialistes ne nous laissent pas d'autre choix, nous en sommes venus à la conclusion que la lutte armée est le seul moyen efficace qui nous reste pour libérer nos frères en esclavage. Le Président du Conseil national de la rédemption et chef d'Etat du Ghana, a bien précisé cet engagement, lorsque, à l'ouverture de la cérémonie d'inauguration du Comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Accra, en janvier cette année, il a dit:

> "Nous devons tout d'abord réaffirmer que la lutte armée est le seul moyen de libérer l'Afrique du Sud. Il est important de le réaffirmer afin de mobiliser toutes nos ressources pour cette lutte commune... Nous n'acceptons pas ce que l'on appelle la contradiction entre nos obligations à l'égard de la paix mondiale et nos engagements à l'égard de la lutte armée pour la liberté en Afrique. La lutte de libération est une lutte juste pour la paix et la dignité humaine, car il ne pourra y avoir de paix durable dans le monde que lorsque tous les hommes seront libres..."

59. Cela m'amène aux territoires portugais en Afrique. A ce point de mon intervention, je voudrais ici rendre hommage à la mémoire d'Amílcar Cabral, victime du funeste système qu'il essayait d'éliminer. Le Ghana le pleure d'autant plus que c'est peu après la vingt et unième session du Comité de libération de l'OUA à Accra qu'il a trouvé la mort par la main d'un assassin cruel. Amílcar Cabral est mort, mais l'esprit qui l'animait vit encore. Il est devenu un martyr, non seulement pour son propre pays, mais pour le continent africain tout entier. Peut-être de nombreux autres encore tomberont-ils comme lui au cours du combat, mais ni la torture ni la mort ne nous arrêteront. Nous continuerons la lutte jusqu'à la victoire.

60. Le Gouvernement et le peuple du Ghana se réjouissent de l'indépendance de la Guinée-Bissau. Nous souhaitons un plein succès à cet Etat indépendant et souverain et nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec lui au sein de l'OUA, puis, dans un très proche avenir, nous l'espérons, au sein de notre organisation.

61. Ma délégation demande maintenant instamment à notre organisation de s'occuper de toute urgence de la question de l'occupation illégale par le Portugal d'une partie du territoire de Guinée-Bissau, étant donné la menace que cette situation illégale présente pour la paix internationale.

62. Le Portugal a essayé de justifier son oppression d'autres êtres humains par des arguties juridiques ou en se prévalant de l'efficacité de son administration. Il a même parfois pointé un doigt moqueur vers des pays africains indépendants. Je voudrais souligner, en y insistant, que les peuples d'Afrique ne se prétendent pas nécessairement d'une compétence supérieure pour régler leurs propres affaires. Ce qu'ils exigent, c'est le droit d'être des êtres humains et d'être respectés en tant que tels. Nous ne voulons pas être nourris et soignés par des marâtres bienveillantes; nous exigeons le droit d'organiser notre propre destin, de faire nos propres erreurs, de pâtir de leurs conséquences et d'en tirer les leçons qu'elles nous apporteront. Tel est le cas de l'Afrique. Dans la lutte que nous menons pour atteindre notre objectif, il n'y aura pas de compromis, il n'y aura pas de limites aux sacrifices que nous sommes prêts à consentir.

63. A ce propos, je voudrais que nous nous souvenions de ces 400 hommes, femmes et enfants qui ont été brutalement massacrés par les soldats portugais dans les villages de Wiriyamu et de Chawola. L'Afrique gardera toujours leur souvenir avec celui de ses fils qui ont donné leur vie pour que les peuples du continent africain vivent dans la liberté et dans la dignité. S'il en est parmi nous qui cherchent des preuves de la brutalité portugaise dans les territoires sous domination portugaise, voilà qui devrait leur suffire.

64. En présence de telles brutalités, nous ne pouvons qu'exprimer notre consternation et notre profond regret de voir les alliés au sein de l'OTAN, qui sont Membres aussi de notre organisation, continuer à fournir des armes au Portugal. Il devrait maintenant être évident pour eux que les armes ainsi fournies sont celles que le Portugal a employées et continue d'employer pour perpétrer ces atrocités indicibles contre l'humanité. Nous lançons un appel à ces alliés au nom de l'humanité pour qu'ils cessent immédiatement ces apports d'armes au Portugal.

65. Nous leur demandons plus. Nous lançons un appel à tous les Membres de notre organisation pour qu'ils donnent la preuve de leur horreur des politiques inhumaines du Portugal en limitant ou en rompant les relations avec les autorités portugaises. Nous demandons cette mise à l'écart, car ce n'est probablement que par cette désapprobation universelle que le Portugal comprendra combien ses actes sont insensés.

66. En 1972, le Portugal a annoncé des modifications constitutionnelles dans ses territoires coloniaux africains. Tout en prenant acte de ces modifications, ma délégation tient à préciser à l'adresse du Portugal que ce qu'exigent les populations encore sous sa domination, ce n'est pas un semblant de constitution conférant avec bienveillance un certain degré d'autonomie interne; ce qu'elles exigent, et ce avec l'appui du reste de l'Afrique, c'est que le Portugal reconnaisse leurs droits à l'autodétermination et à la souveraineté. Sur ce point, il ne saurait y avoir de compromis.

67. La situation au Zimbabwe, où l'illégalité a pris droit de cité, continue de préoccuper gravement mon gouvernement, et cela particulièrement du fait de la déception causée par la violation des sanctions imposées par notre organisation.

68. Nous avons été très attristés et déçus qu'un Membre de notre organisation, chargé avec d'autres de la responsabilité primordiale d'assurer la paix mondiale, ait adopté une loi légalisant l'importation de chrome, que notre assemblée, avec le consentement de ce même pays, avait déclarée illégale. Nous sommes heureux de constater qu'il semble que l'abrogation de cette loi soit maintenant imminente. Ma délégation voudrait aller plus loin

et suggérer que ce gouvernement fasse un pas en avant en fermant le bureau de propagande qu'il permet encore aux usurpateurs du Zimbabwe de maintenir sous sa protection.

69. Les sanctions doivent être renforcées et elles doivent avoir une application générale; nous ne devons permettre aucune violation, quelle qu'elle soit. Très souvent, on dit que les sanctions sont violées parce qu'elles ne fonctionnaient pas. Ma délégation estime que si elles n'ont pas fonctionné, c'est parce que certains Membres de notre organisation ont tout fait pour qu'elles ne soient pas efficaces.

70. Récemment, certains événements nouveaux sont intervenus au Zimbabwe; ces événements devraient nous inquiéter très profondément. Je veux parler des procès et des jugements secrets, des emprisonnements et des exécutions des nationalistes africains et d'autres, tout cela en vertu de ce que l'on appelle la loi de la Rhodésie du Sud sur le terrorisme. Combien de jugements secrets, inconnus du monde extérieur, se seront terminés par l'exécution d'Africains du Zimbabwe, ou peut-être même d'autres nationalistes ? Ce que ma délégation veut savoir, c'est ce que le Gouvernement du Royaume-Uni a l'intention de faire pour mettre fin à ces actes arbitraires et illégitimes dans un territoire qui relève toujours, essentiellement, de sa responsabilité. D'autre part, que fait notre organisation ou qu'a-t-elle l'intention de faire ne serait-ce que pour des raisons humanitaires? Le Gouvernement britannique, en tant que puissance administrante, est tenu d'intervenir pour éviter de nouveaux actes illégaux et notre organisation se doit de recourir à toutes ses ressources et à toute son autorité pour veiller à ce que des vies africaines ne soient pas sacrifiées dans le but de consolider l'illégalité.

71. Comme le dit un document canadien de l'YMCA "Investissement dans l'oppression: l'Afrique australe contient aujourd'hui en germe les Viet Nams des décennies futures":

> "Les guerres racistes sont déjà en cours dans les colonies portugaises. Le régime rhodésien est aux prises avec l'hostilité africaine croissante. La population africaine a repoussé sans équivoque les propositions de règlement convenues entre les Britanniques et les Rhodésiens, montrant ainsi au monde à quel point les Africains rejettent le régime de la minorité blanche. Il semble de plus en plus vraisemblable que la violence va éclater. Le statut de la Namibie est loin d'être réglé. Il est indéniable qu'il existe en Afrique australe un potentiel de troubles violents, bien que la force du régime nous amène à penser que cette lutte sera longue et sanglante s'il n'y a pas d'intervention ou de médiation internationale."

72. Pendant plus de 10 ans, notre assemblée a adopté de nombreuses résolutions condamnant l'*apartheid*, la discrimination raciale et le colonialisme, autant de résolutions que le Portugal, l'Afrique du Sud et le régime raciste de la Rhodésie du Sud ont foulées aux pieds. Ces trois pays se sont mis en marge du monde civilisé et l'heure est venue pour la communauté internationale de montrer son profond mécontentement en manifestant un ostracisme à leur égard. Il conviendrait, à notre avis, que les membres de l'OTAN montrent qu'ils sont prêts à défendre la cause de l'autodétermination de tous les peuples africains en excluant le Portugal de leur alliance militaire et défensive. Le Portugal a besoin de l'OTAN plus que l'OTAN n'a besoin du Portugal, et il est indéniable qu'une action résolue en faveur de l'exclusion du Portugal aurait un effet marqué sur l'attitude de ce dernier.

73. D'autre part, il convient non seulement d'intensifier les sanctions contre la Rhodésie, mais également de les étendre à l'Afrique du Sud et au Portugal. Si nous pensons que les Nations Unies peuvent vraiment rassembler toutes les races et toutes les croyances et les amener à travailler ensemble pour améliorer les conditions de vie sur notre planète, nous nous devons d'exclure de cette confraternité politique, culturelle, économique et sociale les pays qui méprisent les principes fondamentaux des Nations Unies.

74. Jamais, au cours de l'histoire des Nations Unies, on n'avait vu un aussi grand nombre d'Etats Membres quitter la salle de l'Assemblée générale que vendredi dernier [*2141e séance*], manifestant ainsi leur abomination de la politique raciste du régime de Vorster en Afrique du Sud. L'Afrique du Sud ne peut manquer de constater le mépris total dans lequel le reste du monde tient sa politique. Il est de son propre intérêt de modifier immédiatement celle-ci. Il convient de lui rappeler que ceux qui s'opposent à une évolution pacifique rendent inévitable une révolution violente.

75. De par la décision de l'Assemblée, l'Afrique du Sud a été écartée des sports internationaux du fait que l'*apartheid* était appliqué même dans ce domaine [*résolution 2775 D (XXVI)*]. Dans une tentative pour sortir de cet isolement, l'Afrique du Sud a annoncé au monde des réformes dans le domaine des sports; ces réformes tendaient à supprimer l'*apartheid* dans les manifestations sportives. Cependant, l'intention de l'Afrique du Sud était de jeter de la poudre aux yeux du reste du monde. Cette intention paraît évidente lorsqu'on lit un article du *Times* du mercredi 30 mai indiquant que le Gouvernement de l'Afrique du Sud "a confirmé qu'il avait interrompu les matches de football multiraciaux qui se déroulaient sans aucun incident entre des équipes d'usines et des équipes scolaires à Newcastle, au Natal". Dans son numéro du 20 juin, le *Times* publie un article de Michael Knipe révélant que les membres africains d'une équipe multiraciale qui avaient participé aux Jeux de Londres "devaient faire fonction de porteurs pour l'équipe".

76. Voilà jusqu'où l'Afrique du Sud est prête à aller pour tromper le reste de la communauté mondiale. Du haut de cette tribune, ma délégation veut exhorter notre assemblée à ne pas permettre à l'Afrique du Sud de mener en bateau l'opinion publique internationale.

77. Lorsque ce système écœurant produit une réaction des Sud-Africains et des non-Africains qui ont encore une conscience, l'Afrique du Sud se réfugie derrière ses lois ironiquement dénommées "lois contre le terrorisme".

78. Le monde entier a été consterné lorsque, en septembre, il a eu enfin les yeux ouverts par l'annonce du massacre impitoyable de 11 Africains à Carletonville. Sharpeville et toutes les souffrances que ce nom repré-

sente sont ainsi revenus douloureusement à notre mémoire. L'Afrique du Sud s'est immédiatement empressée de verser des larmes de crocodile et d'exprimer de pseudo-regrets, tout en avertissant qu'elle résisterait à tout effort fait par la communauté internationale pour connaître la vérité sur ces meurtres insensés, qui sont devenus la marque de fabrique du régime d'*apartheid*. Nul doute que les proches de ces victimes sans défense refusent toute expression de sympathie de la part de ceux qui ont secrètement orgnaisé ces massacres ou qui y ont participé. Mon gouvernement ne sera jamais satisfait par une enquête, quelle qu'elle soit, si elle est menée uniquement par le régime raciste et ne vise qu'à justifier les actes des assassins. Mon gouvernement ne sera satisfait que lorsqu'une enquête sera organisée sur le plan international ou sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, enquête ayant pour but de juger rapidement les assassins et d'indiquer quelles mesures doivent être prises pour éviter que de tels assassinats ne se reproduisent à l'avenir.

79. A sa 1682e séance, le Conseil de sécurité, au paragraphe 5 du dispositif de la résolution 323 (1972), a autorisé le Secrétaire général à poursuivre ses consultations sur le statut de la Namibie. Au moment où cette résolution a été adoptée, certains d'entre nous étaient sceptiques en ce qui concerne l'utilité de ces consultations. Et déjà le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur ces consultations justifie ce scepticisme. Il est venu étayer notre thèse selon laquelle les conditions pour un dialoque avec l'Afrique du Sud n'existent pas. C'est pourquoi ma délégation appuie le consensus atteint par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie à sa 167e séance, tenue le 27 mars dernier, s'opposant à ce que de nouveaux contacts soient établis avec l'Afrique du Sud car : "Le maintien de contacts avec le régime sud-africain signifierait que l'Organisation des Nations Unies accepte sa politique . . ."[3].

80. Or l'heure est venue de rappeler au régime de l'Afrique du Sud, sans mâcher les mots, que ce sont les habitants de la Namibie qui doivent obligatoirement décider de leur avenir, et certainement pas l'Afrique du Sud; que le peuple de la Namibie a pris parti quant à son destin et qu'il a d'ores et déjà décidé que ce serait l'indépendance. Si l'Afrique du Sud prétend ne pas vouloir imposer une solution à la Namibie, qu'elle fasse alors droit aux aspirations clairement exprimées de sa popula tion et qu'elle se retire immédiatement du Territoire.

81. Le problème de la Namibie n'est pas insoluble; il n'est insoluble qu'aux yeux de l'Afrique du Sud. Ce n'est pas une question compliquée : c'est une question analogue à celle qui s'est présentée dans les territoires placés sous mandat après la seconde guerre mondiale. Les puissances mandataires se sont retirées et ont octroyé l'indépendance aux populations autochtones. On demande à l'Afrique du Sud de suivre cet exemple et de donner l'indépendance au peuple de la Namibie. Nous ne voulons pas que des discussions sans fin perpétuent une situation dont la solution est claire : l'indépendance immédiate pour le peuple de la Namibie. Si l'Afrique du Sud ne trame aucun dessein à l'égard de quelque partie que ce soit du territoire namibien, qu'elle le prouve alors en se retirant de la Namibie. Le peuple de la Namibie ne veut pas donner l'impression qu'il est subventionné par l'argent de l'*apartheid* — argent rendu de plus en plus sanglant par les morts des martyrs de Sharpeville et de Carletonville; il demande l'indépendance qui lui permettra d'exploiter ses propres ressources naturelles dans l'intérêt de tous les habitants. L'Afrique du Sud n'a rien d'autre à faire en Namibie que de plier baggages et de quitter ce territoire.

82. Les véritables représentants de la Namibie ne veulent aucun dialogue avec Vorster. Ils repoussent les mains des assassins et les cadeaux empoisonnés qu'elles offrent. Le seule discussion permise est avec Sam Nujama, chef de la South West African People's Organization, et avec ses collègues en ce qui concerne une passation immédiate des pouvoirs. C'est le seul devoir de l'Afrique du Sud en Namibie, et l'Afrique du Sud se doit de s'en acquitter immédiatement.

83. La communauté mondiale continue à se préoccuper de la course aux armements; pourtant, le rapport de la Conférence du Comité du désarmement à la vingt-huitième session de l'Assemblée générale [A/9141-DC236], tout comme ceux qu'il l'ont précéde, ne laisse pas entrevoir une possibiité de solution. Dans l'intervalle, l'accumulation des armements, notamment celui des armes nucléaires et biologiques, se poursuit, et ce en dépit d'une détente très marquée dans le domaine international que nous avons tous notée. On est parvenu à un accord sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère et dans l'espace extra-atmosphérique il y a 10 ans[4]. Depuis lors, aucun progrès n'a été fait vers un accord sur une interdiction complète des essais. En fait, le Traité d'interdiction partielle n'a même pas recueilli une adhésion universelle. La France, par exemple, continue d'envisager de faire dans le Pacifique des expériences nucléaires dans l'atmosphère, en dépit de l'opposition vigoureuse de tous les pays de la région, qui est la plus menacée par les risques de radiation découlant de tels essais, et en dépit du verdict de la Cour internationale de Justice[5].

84. Mon gouvernement pense que cette question du désarmement, comme d'ailleurs beaucoup d'autres intéressant notre communauté internationale, fait l'objet d'une préocupation universelle. C'est à la fois une préoccupation pour les Etats militairement puissants et pour les Etats militairement faibles. C'est pourquoi ma délégation a appuyé la décision visant à convoquer une conférence mondiale du désarmement et adoptée par l'Assemblée générale à sa vingt-septième session [*résolution 2930 (XXVII)*].

85. Ma délégation espère que les Etats puissants du point de vue militaire et qui, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, ont la responsabilité principale du maintien de la sécurité mondiale reconnaîtront l'obligation générale qui incombe à la commu-

[3] Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-huitième année, Supplément d'avril, mai et juin 1973*, document S/10921, annexe II, par. 5, al. *b*.

[4] Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé à Moscou le 5 août 1963.

[5] Voir *Essais nucléaires (Australie c. France), mesures conservatoires, ordonnance du 22 juin 1973, C.I.J. Recueil 1973*, p. 99.

nauté mondiale dans son ensemble d'assurer la paix dans le monde. Nous espérons qu'en prenant conscience de la préoccupation générale, éprouvée par l'opinion publique mondiale à propos de cette question du désarmement, elles coopéreront avec le Comité spécial pour la Conférence mondiale du désarmement créé à la vingt-septième session de l'Assemblée générale [*résolution 2930 (XXVII)*] pour assurer le succès de la future conférence. Même si aucun résultat n'était atteint à cette conférence — et, de l'avis de ma délégation, beaucoup peut être fait —, cela servirait à mettre en relief l'inquiétude générale causée par la question du désarmement.

86. Mon gouvernement est très préoccupé par le récent déclenchement des hostilités au Moyen-Orient. Il pense que la question de savoir qui a attaqué le premier est beaucoup moins importante que la leçon donnée par la nouvelle évolution de la situation.

87. Depuis 1967, les terres arabes sont occupées par les forces israéliennes. Depuis plus longtemps encore, les Palestiniens sont des réfugiés qui dépendent de la charité internationale sans espoir aucun de voir mettre fin à leurs malheurs. Le ressentiment, la fierté nationale et les souffrances humaines se sont combinés et ont créé la situation dont nous sommes les témoins aujourd'hui au Moyen-Orient. Tant que les forces israéliennes ne se seront pas retirées des territoires arabes occupés au cours de la guerre de 1967, tant que l'on ne mettra pas fin au sort tragique des Palestiniens, tant que l'on n'assurera pas la sécurité de tous les Etats de la région, le Moyen-Orient continuera à constituer un foyer névralgique menaçant la paix de la région et la paix internationale. Ma délégation espère que cette organisation redoublera d'efforts pour parvenir dans cette région à un règlement qui rétablira la fierté nationale, la dignité humaine et la sécurité pour tous les intéressés. Le Gouvernement du Ghana est prêt à apporter son aide à toute initiative qui irait dans ce sens.

88. Ainsi donc si cette assemblée voulait s'engager à atteindre les objectifs que nous avons énumérés et si l'ensemble de ses membres étaient prêts à l'appuyer pour atteindre ces objectifs, alors nous pourrions espérer voir naître le jour où le monde serait non seulement un monde d'Etats souverains avec une répartition équitable des ressources économiques, mais aussi un monde d'abondance, un monde de liberté et de justice.

89. Je souhaite plein succès à la vingt-huitième session de l'Assemblée générale.

90. M. GOURINOVITCH (République socialiste soviétique de Biélorussie [*traduction du russe*]: Les éléments positifs qu'on peut constater dans la situation internationale, imputables à l'application continue de la politique de coexistence pacifique, ont été évoqués comme il se soit dans les déclarations de presque tous les chefs de délégations qui ont participé à la discussion générale qui se déroule actuellement en cette vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et qui est près de s'achever. Les peuples du monde, qui ont accueilli avec soulagement cette amorce de détente internationale, se sont retrouvés ces jours derniers devant une évolution dangereuse de la situation par suite de la politique expansionniste des milieux dirigeants israéliens qui déclenchent des opérations militaires contre les pays arabes. Les représentants qui ont pris la parole à cette tribune se sont félicités de l'affaiblissement de la tension internationale et ont sévèrement condamné le brigandage et la violence érigés en politique d'Etat par les agresseurs israéliens.

91. Les débats ont également démontré que les rangs des partisans de la paix et de la sécurité internationales, de la liberté et de l'indépendance de tous les peuples, du progrès économique et de la justice sociale ont considérablement grossi. Il est évident également que l'évolution favorable des relations internationales est assurée par la politique active et pleine d'initiative de l'Union soviétique et des autres Etats et que la mise en œuvre du programme de paix proposé par le vingt-quatrième Congrès du parti communiste de l'Union soviétique répond aux intérêts de tous les peuples du monde.

92. La délégation de la RSS de Biélorussie, qui participe aux travaux de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, constate avec satisfaction qu'au cours de toute cette période, et surtout ces dernières années, les Etats Membres, en nombre toujours plus grand, ont témoigné un intérêt grandissant aux problèmes vitaux qu'examine l'Organisation des Nations Unies, et qu'ils ont abordé les propositions avancées par les Etats socialistes dans un esprit d'examen constructif et d'appui actif. Le temps est passé où les avocats de la "guerre froide" et les partisans de la tension internationale s'efforçaient ou avaient la possibilité de bloquer la moindre de nos propositions du seul fait qu'elle émanait des pays socialistes.

93. Personne ne peut nier — et encore moins de cette tribune — que la politique pacifiste, franche et honnête de l'Union soviétique et des autres Etats, de la communauté socialiste, fondée sur des fermes principes et sur les idées de classe et d'internationalisme, répond aux intérêts et aux exigences de tous les peuples puisqu'elle vise à renforcer la paix et la sécurité internationales, à consolider l'union des peuples qui luttent pour leur libération nationale et sociale, à développer les relations entre Etats ayant des systèmes sociaux différents sur la base de la coexistence pacifique, à lutter résolument contre l'agression et à assurer que les transformations favorables qu'a subies la situation internationale acquièrent un caractère irréversible.

94. Il importe que la restructuration fondamentale des relations entre les Etats et les peuples dans l'intérêt de la paix et de la coopération s'effectue sur une base à la fois bilatérale et multilatérale, que les dirigeants des Etats la réalisent grâce à des rencontres et des entretiens au sommet, qu'elle s'accomplisse tant au niveau gouvernemental que public, que les organes et les organisations les plus diverses y participent, et qu'elle touche un ensemble de plus en plus vaste de questions. Toutes les forces pacifistes du monde ont accueilli chaleureusement les visites que le Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, M. Brejnev, a effectuées aux Etats-Unis d'Amérique, en République fédérale d'Allemagne et en France, ainsi que les résultats fructueux de ses négociations avec les dirigeants de ces pays et les accords qui ont été conclus. De nombreux ministres des affaires étrangères qui ont pris la parole ont

également mentionné ces visites et ont souligné toute l'importance sur le plan international des résultats atteints au cours de ces réunions au sommet.

95. Le programme anti-impérialiste de la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés tenue en septembre 1973, qui insiste sur la nécessité de mener une lutte décisive pour la liberté, l'indépendance et la paix contre l'impérialisme, le colonialisme et le racisme, mérite d'être approuvé et soutenu. Nous sommes convaincus que le prochain Congrès mondial des forces de la paix qui se tiendra à Moscou apportera une précieuse contribution à la défense de la paix et de la sécurité dans le monde.

96. Comme on le sait, la deuxième étape de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe vient de s'ouvrir, les entretiens sur la limitation des armes stratégiques ont repris entre l'URSS et les Etats-Unis, de nombreuses rencontres bilatérales importantes ont lieu en ce moment ou sont prévues pour plus tard. Les entretiens sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale reprendront très bientôt. Les perspectives de nouvelle mesures destinées à accroître la détente et à élargir la coopération entre les Etats sont donc plus que bonnes. Pour aboutir, il faut que non seulement les Etats socialistes mais chacun des participants à ces rencontres et à ces entretiens vitaux fassent preuve de bonne volonté.

97. Des possibilités non négligeables s'ouvrent également à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il est indispensable que l'esprit constructif qui a marqué la discussion générale se poursuivre lors de l'examen des questions concrètes inscrites à l'ordre du jour, ce qui permettra à l'Assemblée générale de contribuer utilement au progrès de la détente internationale. Il faudra pour cela faire preuve d'une vigilance constante et repousser de la façon la plus résolue toutes les manigances des forces qui, ouvertement ou de façon voilée, font obstacle à la détente dans le monde, luttent pour intensifier les armements, sèment la méfiance et l'inimitié entre les peuples, gênent le renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Pendant la discussion générale, les interventions de quelques orateurs, heureusement peu nombreux, ont montré qu'il se trouve encore d'aucuns qui, se retranchant derrière de belles phrases sur la paix, n'en continuent pas moins de défendre des positions contraires aux intérêts de la paix et de la coopération. Même si rares sont ceux qui les soutiennent ou les traduisent en actes, elles ne peuvent être passées sous silence. Grâce aux efforts communs de tous les Etats épris de paix, nous devons forcer les adversaires de la détente internationale à se soumettre à la volonté des peuples avides de paix, de justice et de progrès.

98. Permettez-moi de m'arrêter maintenant sur quelques-uns problèmes internationaux les plus importants à l'heure actuelle.

99. Deux foix dans la même génération, l'Europe a été le foyer et le théâtre de guerres mondiales qui ont apporté au peuple de la RSS de Biélorussie des souffrances indescriptibles, qui ont fait d'innombrables victimes et qui, chaque fois, n'ayant laissé que ruines, ont à peu près réduit notre économie à néant. C'est pourquoi les travailleurs de la RSS de Biélorussie accueillent avec une satisfaction particulière l'évolution favorable de la situation en Europe ces dernières années dans le sens d'un renforcement de la paix et de la sécurité.

100. Les principes du non-recours à la force et de l'inviolabilité des frontières en Europe, qui sont inscrits dans les accords passés entre l'URSS, la République populaire de Pologne et la République démocratique allemande, d'une part, et la République fédérale d'Allemagne, d'autre part, ainsi que les accords quadripartites sur Berlin-Ouest et l'entente intervenue entre la République socialiste tchécoslovaquie et la République fédérale d'Allemagne sur la nullité du *diktat* de Munich, l'heureuse conclusion de la première étape de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe constituent une victoire probante de la raison et du réalisme, et marquent le succès de la politique de coexistence pacifique. Nous tenons à ce que la Conférence européenne soit pleinement couronnée de succès et nous espérons que ses travaux s'achèveront dans le plus brefs délais, sans retard et sans atermoiement, et que l'Europe deviendra un continent où régneront une paix durable et une coopération fructueuse entre les Etats. Toutes les conditions sont réunies pour parvenir à ces objectifs. Ils sont exposés clairement et avec précision dans le projet de déclaration générale sur les bases de la sécurité européenne et les principes des relations entre les Etats en Europe présenté sur l'initiative de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, ainsi que dans les autres propositions des pays socialistes portant sur les points de l'ordre du jour de cette conférence.

101. Nous nous félicitons encore une fois de l'admission à l'Organisation des Nations Unies de la République démocratique allemande et de la République fédérale d'Allemagne et nous notons avec satisfaction la reconnaissance et la fixation définitive et irréversible du statut international de la République démocratique allemande en tant qu'Etat socialiste souverain et indépendant.

102. La délégation de la RSS de Biélorussie est intervenue sans relâche pour que la détente s'étende au monde entier et à chacune de ses régions. A la présente session de l'Assemblée générale, les orateurs notent avec satisfaction la fin de la guerre au Viet-Nam et au Laos et l'arrêt des bombardements au Cambodge. Il faut par ailleurs condamner résolument la violation par le Gouvernement saigonais des accords de Paris sur l'arrêt des hostilités et le rétablissement de la paix au Viet-Nam, exiger qu'ils soient strictement respectés, insister sur la pleine application des accords conclus au Laos et sur la non-ingérence dans les affaires intérieures de tous les peuples d'Indochine. Nous considérons aussi qu'il est parfaitement injustifié de surseoir à la décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies aux représentants du Gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Viet-Nam du Sud.

103. La victoire du peuple vietnamien, la détente qui s'amorce en Asie du Sud, la lutte active pour le rétablissement de la paix dans toute l'Indochine, l'appui croissant apporté aux exigences légitimes de la République populaire démocratique de Corée, qui demande le retrait des troupes étrangères de Corée du Sud et la dissolution de la

prétendue Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée, qui a irrémédiablement échoué dans sa mission, sont, dans le continent asiatique, autant de raisons de se réjouir. La tâche consistant à renforcer la sécurité collective en Asie est maintenant au nombre des priorités. A notre avis, tous les pays asiatiques sans exception doivent y participer et assurer le triomphe des principes qui régissent les relations internationales comme le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, le respect de la souveraineté, l'inviolabilité des frontières, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le développement d'une coopération multiforme sur la base du respect mutuel et de l'égalité des peuples. On ne peut que regretter que ceux qui, en Asie, ont adopté une politique d'antisoviétisme effréné et d'opposition à la détente ne veuillent pas voir appliquer les principes en question et oublient qu'ils sont expressément énoncés dans la Charte des Nations Unies, dans les décisions de la Conférence afro-asiatique qui s'est tenue à Bandoung en avril 1955 et dans d'autres instruments internationaux reconnus par tous.

104. En l'absence de règlement politique au Moyen-Orient, la clique militariste israélienne a pu attiser le feu qui couvait dans cette région et, dans le cadre de sa politique expansionniste, elle a monté des opérations militaires contre l'Egypte et la Syrie. Israël et les milieux réactionnaires étrangers qui ont toujours favorisé ses visées agressives, portent la pleine responsabilité de l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Dans les conditions actuelles, il faut, pour rétablir les droits légitimes des peuples arabes, une unité d'action et la cohésion de tous les pays pacifistes. La délégation de la RSS de Biélorussie, en se guidant sur les intérêts de la paix, est prête à appuyer les mesures les plus résolues que prendra l'Organisation des Nations Unies en vue de mettre pleinement en œuvre les décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur le Moyen-Orient : à savoir assurer le retrait complet des troupes israéliennes des territoires arabes occupés, garantir le respect de l'indépendance et des droits imprescriptibles des Etats et des peuples de cette région, y compris du peuple arabe de Palestine.

105. L'Organisation des Nations Unies peut grandement contribuer à renforcer cette détente si des efforts systématiques sont entrepris sur divers plans et si chacun des Membres de l'Organisation des Nations Unies se montre prêt à coopérer de façon constructive en renonçant à toute attitude de critique insatisfait et sans attendre passivement ce que feront les autres. Ces efforts, qui doivent par ailleurs être concrets et persistants, devront aider à faire respecter les accoords et traités conclus, résoudre de façon positive les questions examinées, surmonter les obstacles existants et prendre de nouvelles initiatives dans l'intérêt des peuples et conformément à la Charte des Nations Unies. Pour consolider les succès obtenus et en remporter de nouveaux, il faut que toutes les forces éprises de paix fassent des efforts décisifs, sans perdre de vue les objectifs finals, et, tout en s'efforçant de les atteindre, il faut progresser constamment, mettre toutes les possibilités qui s'offrent, même les moindres, à profit pour faire adopter des mesures concrètes qui pourraient réellement assurer une paix durable. Or, comme on le sait, ces possibilités existent.

106. Il est parfaitement clair que l'accord conclu le 22 juin 1973 entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique, qui a pour but d'éviter une guerre nucléaire entre eux et leur permettre de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour l'empêcher d'une manière générale, revêt une énorme importance pour la paix et la tranquillité de toute l'humanité. Les deux parties ont pris l'engagement exprès de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force entre eux, contre leurs alliés et les autres pays dans des conditions qui peuvent menacer la paix et la sécurité internationale. Il est très important pour assurer la sécurité et une paix durable dans le monde que les autres Etats adhèrent eux aussi aux principes définis en commun par l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique: non-recours à la force et adoption de mesures décisives pour empêcher une guerre nucléaire. Pour cela, il existe différents moyens. Le Conseil de sécurité pourrait, par exemple, prendre aussitôt que possible les mesures voulues pour assurer la pleine application de la résolution adoptée l'année dernière par l'Assemblée générale [*voir résolution 2936 (XXVII)*] dans laquelle celle-ci proclamait solennellement, au nom des Etats Membres de l'Organisation, leur renonciation à la menace ou à l'emploi de la force sous toutes ses formes et manifestations dans les relations internationales, conformément à la Charte des Nations Unies, ainsi que l'interdiction permanente de l'utilisation des armes nucléaires.

107. Un grand champ d'action s'ouvre devant les Etats en matière de désarmement. La majorité écrasante des pays approuve les accords conclus entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique sur les armes stratégiques tant défensives qu'offensives et la volonté qu'ils ont exprimée non seulement de limiter les armes stratégiques offensives tant quantitativement que qualitativement mais aussi de prendre des mesures en vue de leur réduction ultérieure. L'Organisation des Nations Unies a également pris quelques dispositions en vue d'enrayer et de faire régresser la course aux armements. Les essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau sont interdits, les traités bien connus sur la non-prolifération des armes nucléaires et sur l'interdiction de placer ces armes sur le fond des mers et des océans et dans l'espace ont été signés, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxins et sur leur destruction a été adoptée [*voir résolution 2826 (XXVI)*]. Mais ce ne sont encore là que les premiers pas vers l'idéal du désarmement général et complet qu'a approuvé l'Organisation des Nations Unies.

108. Malheureusement, ces dernières années, l'adhésion aux accords conclus s'est ralentie et quelques puissances nucléaires violent ouvertement l'un d'entre eux. Au cours de l'année écoulée, la question de l'interdiction de tous les essais nucléaires partout et pour tous est restée au point mort et la question de la suppression des armes chimiques et de l'application de nombreuses autres propositions dont l'Organisation des Nations Unies est saisie n'a nullement progressé. Malheureusement aussi la décision que l'Assemblée générale a pris de convoquer une conférence mondiale du désarmement [*résolution 2930*

(XXVI)] se heurte à l'opposition de deux grandes puissances. Cet état de choses exige que tous les Etats multiplient leurs efforts pour régler les problèmes du désarmement. Il faut faire en sorte que les adversaires du désarmement et de la convocation d'une conférence mondiale du désarmement cessent de méconnaître la volonté de la majorité écrasante des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et de tous les peuples touchant ces questions. Il est évident que le moment est venu pour les Etats Membres de l'Organisation d'adopter sur cette question une position qui permettre de s'acheminer activement vers un règlement favorable.

109. La question intitulée, "Réduction de 10 p. 100 des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité et utilisation d'une partie des ressources ainsi libérées pour l'aide aux pays en voie de développement" inscrite à l'ordre du jour sur proposition de l'Union des Républiques socialistes soviétiques [*point 102*] ouvre de grandes possibilités dans ce domaine. Cette proposition qui comporte à la fois des mesures de détente politique et militaire et des possibilités d'accroître considérablement les ressources consacrées à l'aide internationale destinée aux pays en voie de développement non seulement est souhaitable, mais, dans la conjoncture actuelle, elle est réalisable. Elle ne porte pas atteinte au principe de la sécurité égale des Etats et bénéficie tant aux peuples des pays qui procéderont à la réduction proposée des dépenses militaires qu'aux peuples des pays en voie de développement qui luttent pour leur progrès économique et social.

110. La proposition soviétique tient pleinement compte des vœux des pays en voie de développement: sa mise en application leur permettrait, dans des conditions de détente et de sécurité accrue, d'intensifier leurs efforts en vue d'accélérer leur progrès économique et social en opérant des transformations sociales et économiques profondes et en utilisant au maximum les ressources intérieures et l'aide internationale croissante. Ce n'est pas par hasard que cette proposition a été bien accueillie par l'énorme majorité de ces pays. Il ne faut toutefois pas se laisser prendre aux ruses de ceux qui invoquent contre cette proposition des arguments inventés de toutes pièces et dénués de tout fondement, d'autant plus que leur prétendue argumentation ne résiste pas à la moindre critique et montre simplement qu'il existe encore des forces qui ont intérêt à ce que la course aux armements se poursuive. Un des orateurs qui m'a précédé à cette tribune a carrément invité les Etats-Unis d'Amérique, les pays d'Europe occidentale et les pays en voie de développement à accroître leurs dépenses militaires. On a dit également qu'il fallait vérifier l'exactitude des données que l'on possède sur les dépenses militaires de chaque Etat. Ce n'est là rien d'autre qu'une tentative de la part des adversaires de cette proposition de remplacer la question de la réduction des budgets militaires par celle de l'institution d'un contrôle de toute l'activité économique et financière des Etats. Mais nous savons parfaitement que, même si cette curiosité excessive — qui revient à une ingérence dans les affaires intérieures des pays — était satisfaite, les adversaires du désarmement pourraient toujours inventer de nouveaux "arguments" tout aussi fantaisistes pour éviter d'accepter cette proposition présentée par l'Union des Républiques socialistes soviétiques et appuyée par de nombreux autres Etats. Nous avons déjà entendu l'un de ces arguments. L'un des orateurs a prétendu que son pays accordait déjà aux pays en voie de développement une aide plus grande qu'il n'était prévu dans la proposition de l'Union soviétique. Les données statistiques ainsi que les études de l'Organisation des Nations Unies démentent cette affirmation. En outre, cet orateur ne tient pas compte du fait bien connu que son pays aurait non seulement besoin du montant de son budget militaire annuel mais qu'il lui faudrait également le montant total de son budget national durant de très nombreuses années pour dédommager les pays en voie de développement de la fonction qu'il a opérée et qu'il continue d'opérer sur leurs ressources grâce au recours à la force et au moyen de ce que l'on appelle les échanges inégaux, pour ne pas dire plus.

111. Si l'Organisation des Nations Unies veut progresser dans le domaine du désarmement, elle doit rejeter complètement la thèse, dénuée du moindre fondement, selon laquelle l'Assemblée générale ne doit pas examiner la question de la réduction des budgets militaires sous prétexte qu'elle avait rejeté les propositions du même ordre dont elle avait été saisie du temps de la "guerre froide", c'est-à-dire à l'époque où les adversaires du désarmement contrôlaient les votes. Si l'on adoptait cette thèse, cela signifierait qu'il ne fallait pas lutter pour que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe soit convoquée ni pour que les représentants de la République populaire démocratique de Corée soient invités à participer à l'examen des questions concernant la Corée; ou alors cela signifierait qu'il fait abandonner la lutte pour la paix et la décolonisation et contre le racisme pour la seule raison que, par le passé, les propositions portant sur ces questions ont été repoussées à l'Organisation des Nations Unies et nous savons par qui. Les choses sont différentes aujourd'hui et de nouvelles possibilités se sont créées de régler des problèmes qui auparavant étaient bloqués. L'Organisation des Nations Unies doit profiter de la conjoncture actuelle — je fais allusion ici au renforcement des forces pacifistes et à la détente internationale — et donner une impulsion nouvelle pour que soient appliqués les nobles objectifs et les nobles principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

112. La délégation de la RSS de Biélorussie s'emploiera activement, durant la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à ce qu'une solution positive soit apportée à toutes les questions essentielles figurant à l'ordre du jour. Nous avons déjà parlé de certaines d'entre elles. Nous ferons également tout notre possible pour assurer l'application par tous les Etats de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale [*résolution 2734 (XXV)*], achever l'élaboration du projet de traité relatif à la Lune [*A/C.1/L.568/Rev.1*], ainsi que de la Convention internationale sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe [*A/8771, annexe*], et faire adopter ces instruments internationaux.

113. Notre délégation sera, comme elle l'a toujours été, au nombre des partisans convaincus de la lutte active qui vise à éliminer totalement le colonialisme, à garantir la liberté des peuples qui se trouvent sous le joug colonial portugais ou qui sont maintenus en esclavage par le régime raciste d'Afrique australe. Nous appuierons réso-

lument les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies en vue de mettre fin à l'activité néfaste des monopoles internationaux dans les territoires indépendants et aussi pour que les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'ONU contribuent pleinement, par leur action, au processus de décolonisation. La délégation de la RSS de Biélorussie salue la proclamation, sur une terre reconquise en l'arrachant aux colonisateurs portugais, d'un nouvel Etat indépendant, la République de Guinée-Bissau, et souhaite au peuple de ce pays plein succès dans l'organisation d'une vie nouvelle dans la liberté, l'indépendance et la liberation totale du joug colonial auquel est soumise leur patrie. Nous souhaitons plein succès à tous les peuples coloniaux dans la juste lutte qu'ils mènent pour la liberté et l'indépendance.

114. Notre délégation approuve pleinement les efforts de l'Organisation des Nations Unies pour éliminer l'*apartheid* et toutes les formes de discrimination raciale et toute autre atteinte aux droits fondamentaux de l'homme. Nous nous efforcerons de faire approuver ce projet de convention sur l'élimination et la répression du crime d'*apartheid* [*A/C.3/L.1942/Rev.1 et A/C.3/L.1948/Rev.1*] et de faire appliquer par tous les pays les instruments juridiques internationaux existants relatifs à la lutte contre le racisme et au respect des droits de l'homme, et de faire adopter les principes de la coopération internationale en ce qui concerne le dépistage, l'arrestation, l'extradition et le châtiment des individus coupables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité [*A/9326*].

115. A la présente session de l'Assemblée générale, de nombreuses délégations ont évoqué la question du respect des droits de l'homme. La majorité des orateurs qui ont pris la parole exigent à juste titre que l'*apartheid* et le racisme soient éliminés et que cessent les violations des droits de l'homme commises par les agresseurs et les colonialistes. Malheureusement, quelques délégations isolées cherchent à exploiter les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, dans le but de faire respecter ces droits de l'homme pour s'immiscer dans les affaires intérieures des autres Etats. Elles sont prêtes à défendre les "droits" uniquement de ceux qui par leurs déclarations ou leurs actions irresponsables rendent service aux forces de l'impérialisme et de la réaction, qui calomnient les Etats socialistes ou cherchent à passer dans le camp des agresseurs. Ces prétendus défenseurs des droits de l'homme ferment en même temps les yeux sur les crimes de masse commis par les racistes, les colonialistes et les réactionnaires non seulement du fait qu'ils violent les droits de l'homme mais qu'ils exterminent des innocents en raison de leurs convictions démocratiques. Ils ne disent pas un mot pour défendre les droits des démocrates du Chili ni leurs aspirations patriotiques qui les poussent à réaliser les transformations sociales et économiques dans l'intérêt du peuple travailleur de ce pays. Ils se hâtent de reconnaître le régime de dictature militaire de ce pays alors que dans le monde entier, y compris en RSS de Biélorussie, les peuples sont unanimes à condamner les actes de la junte militaire chilienne, qui a assassiné le Président du pays, Salvador Allende, a dissout le congrès national et les organes locaux du pouvoir, a foulé aux pieds les droits des ouvriers et interdit les syndicats, a supprimé les garanties constitutionnelles des droits démocratiques élémentaires des citoyens chiliens et se livre à une terreur sanglante contre les forces progressistes du pays et contre le peuple chilien tout entier. Les prétendus défenseurs des droits de l'homme se taisent en l'occurrence. Beaucoup d'entre eux gardent aussi le silence lorsqu'il s'agit de combattre l'*apartheid* et le racisme, d'assurer les droits des Africains, ou lorsque les droits de l'homme sont violés dans leur propre pays. Ce sont, en règle générale, des représentants de pays qui ne sont pas parties aux conventions, aux accords et aux pactes élaborés par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la lutte contre le racisme pour assurer le respect des droits de l'homme.

116. La délégation de la RSS de Biélorussie s'enorgueillit que sa république, aussi bien que l'ensemble de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, garantisse et assure véritablement les droits de l'homme de façon beaucoup plus large que ne le prévoient les instruments juridiques internationaux adoptés par l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes parties à tous les accords internationaux les plus importants relatifs aux droits de l'homme et nous les respectons scrupuleusement. La RSS de Biélorussie a ratifié cette année le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [*résolution 2200A (XXI), annexe*] et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques [*ibid.*], et elle lance un appel à tous les pays pour qu'ils adhèrent à ces instruments et qu'ils participent à la lutte authentique menée pour que soient garantis partout les libertés et les droits de l'homme et qu'ils cessent d'être violés de façon flagrante et massive.

117. On connaît bien la position des Etats socialistes, y compris de la RSS de Biélorussie, quant à la coopération économique, commerciale, scientifique et technique sur un pied d'égalité dans l'intérêt de tous les peuples, compte dûment tenu des besoins et des exigences des pays en voie de développement. Cette position est activement soutenue à l'Organisation des Nations Unies et devant les autres organes internationaux qui s'occupent de ces problèmes. Nous faisons tout notre possible pour empêcher et surmonter les conséquences néfastes de l'activité des néo-colonialistes et des monopoles internationaux sur l'économie des pays en voie de développement ainsi que pour défendre les intérêts de ces pays et vaincre les difficultés auxquelles se heurte le progrès économique et social, difficultés qui résultent de la longue domination des colonialistes et de la politique qu'ils continuent toujours à pratiquer : le pillage des peuples des pays en voie de développement et la violation de leurs droits légitimes dans les relations économiques internationales. Nous accordons une aide importante à ces pays, en participant notamment aux programmes internationaux d'assistance de l'Organisation des Nations Unies.

118. Permettez-moi en conclusion de m'arrêter brièvement sur une autre question : la nécessité d'une stricte application par tous, sans aucune exception, de la Charte des Nations Unies. Dans les conditions actuelles de détente et de consolidation de toutes les forces antiimpérialistes s'offre plus que jamais une possibilité réelle d'utiliser et d'appliquer pleinement toutes les dispositions de la Charte afin que l'activité des organes de l'ONU tende exclusivement à réaliser les buts et les principes de l'Organisation, dont le plus important est le renforce-

ment de la paix universelle. Aujourd'hui plus que jamais, toute tentative de miner la Charte des Nations Unies et, par la même, l'Organisation est absolument inacceptable. Ceux qui demandent une révision de la Charte espèrent apparemment que par des discussions interminables sur les mérites et les insuffisances de la Charte et sur ce qu'il faut faire à l'avenir ils pourront éviter d'avoir à l'appliquer ou d'avoir à justifier leurs activités passées dirigées contre la Charte. La délégation de la RSS de Biélorussie invite tous les participants à l'Assemblée générale à rejeter toute proposition, directe ou indirecte, qui, sous couleur de vouloir accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, aura pour objet de réviser la Charte, d'y porter atteinte ou de refuser de la respecter scrupuleusement. Nous devons tous travailler beaucoup encore pour que la Charte des Nations Unies soit observée par tous et partout dans chaque domaine de la vie internationale et de l'activité humaine, afin que les peuples du monde soient satisfaits de l'activité de l'Organisation des Nations Unies et des résultats obtenus.

119. La RSS de Biélorussie a toujours attaché une grande importance à l'Organisation des Nations Unies et durant les 28 années où elle a participé à ses travaux, guidée par la politique étrangère pacifiste proclamée par Lénine, elle a fait tout son possible pour atteindre les buts et appliquer les principes de la Charte des Nations Unies. Les délégations de la RSS de Biélorussie ont toujours lutté pour faire de l'Organisation des Nations Unies un instrument important et efficace de soutien de la paix et de détente internationale et pour qu'elle soit utilisée dans l'intérêt de la coopération générale des Etats dans des conditions d'égalité. Nous avons pratiqué et pratiquons cette politique aussi bien à l'Assemblée générale que dans tous les organes de l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées dont nous sommes membres. Nous continuerons à le faire partout aussi bien dans les organes principaux de l'Organisation des Nations Unies que dans ses organes subsidiaires, tant dans les grandes conférences internationales que dans les instances de moindre importance, aussi bien lors de l'examen officiel et du règlement des questions que lors des consultations avec tous ceux que préoccupe la cause de la paix et du progrès dans le monde.

120. M. MASMOUDI (Tunisie): Monsieur le Président, la délégation tunisienne s'associe à l'hommage qui vous a été rendu. Votre carrière est bien connue en Tunisie; vos qualités de cœur et d'esprit le sont aussi. C'est pourquoi votre élection brillante vous honore en même temps que votre pays et votre région; nous nous réjouissons de coopérer avec vous à la bonne marche des travaux de notre assemblée.

121. Nous voici passés de l'état de fausse paix à l'état de vraie guerre "sans grande secousse" à la vérité et avec peut-être moins de bruit que n'en ferait une brève rencontre des deux superpuissances au sujet d'une vague et mystérieuse affaire de détente.

122. Cette constatation ne relève ni de la morosité ni de l'acrimonie dont nous sommes généralement et injustement accusés. Elle décrit un fait: la journée historique de la guerre au Moyen-Orient a été terriblement quotidienne. C'est maintenant seulement, ici et ailleurs, au niveau de l'opinion publique internationale notamment, bien qu'une certaine presse continue à nous masquer de silence, que l'on commence à saisir le sérieux et l'enjeu de cette guerre. Il est vrai que, cette fois-ci, c'est la guerre de l'humble qui en a assez de l'abaissement, de l'agressé qui en a assez de l'occupation et du simple réfugié qui en a assez de l'agonie dans le désespoir et la désolation.

123. Oui! C'est la guerre du Palestinien, cet anonyme, des Syriens et des Egyptiens, dont les peuples souffrent à l'ombre de la misère et de l'asservissement. Refusant l'injustice et le déshonneur, ils engagent le combat de la délivrance. Pour la plupart, celle-ci se présente sous les traits de la mort, de la juste mort qui contribuera à la vie digne et fraternelle de leurs peuples.

124. En fait, il s'agit de combattants stoïques qui font la guerre à la guerre; contre les fauteurs d'agression, ils se battent en témoignant devant le monde que l'homme est malgré tout meilleur que cet occupant monstrueux, d'autant plus monstrueux que le sionisme l'a perverti et que les puissances d'argent l'ont gavé et gâté au point qu'il croit appartenir à la race des seigneurs et maîtres pour qui tout est permis, y compris l'arrogance de mettre en échec l'ONU et toutes ses résolutions, le Conseil de sécurité et ses membres permanents, l'Assemblée générale et le Secrétaire général.

125. Leur idéal, ces stoïques combattants égyptiens et syriens ne le mettent pas dans cette tendance morbide qui anime leur ennemi sioniste et qui consiste à considérer la guerre comme une razzia perfectionnée et à atteindre des performances dans l'atrocité et l'humiliation grâce aux armes sophistiquées.

126. Leur idéal s'inscrit, par-déla la guerre, dans la coexistence et la fraternité! Oui, nous disons bien la coexistence et la fraternité entre cette communauté juive, désionisée et réconciliée avec elle-même, et cette communauté arabe chrétienne et musulmane débarrassée de ses complexes.

127. Leur idéal, l'idéal de ces combattants, c'est de mettre — entendez bien — le juste au-dessus du héros!

128. Avec un tel idéal on peut être terrassé, certes, mais jamais vaincu.

129. Quelles que soient les incantations sur la détente dont notre assemblée retentit encore, et quel que soit le concert de calomnies, d'infamies et de sottises dont on veuille assourdir nos oreilles, on ne nous empêchera pas de crier cette vérité simple, celle des combattants égyptiens et syriens qui chaque jour devient une vérité d'évidence: on n'occupe pas des peuples pendant des décennies contre leur vouloir, quelle que soit la supériorité militaire dont on dispose. Aujourd'hui, dans les hauteurs du Golan et dans ces lieux bénis du Sinaï, l'espérance retentit là où la liberté a repris pied avec les vaillants combattants de Syrie et d'Egypte.

130. On le sait, nous ne sommes pas, en Tunisie, des exaltés, des partisans de la guerre à tout casser; nous ne sommes pas non plus les partisans de la paix à tout prix. Et, au point où en sont actuellement les combats, nul ne saurait affirmer si cette liberté qui commence à tâtonner dans le Sinaï va accélérer la marche vers la justice et la

fraternité. Nul ne saurait dire si cette lueur vague que nous entrevoyons à travers les fumées des combats est un jour qui se lève, une aube nouvelle sur cette terre où Dieu se plaisait à résider, ou bien un crépuscule, un jour qui s'éteint pour ensevelir de nouvelles morts et enterrer de nouveau et pour un temps — pour un temps seulement — notre espérance.

131. La fortune des armes est encore incertaine, mais ce qui est certain, c'est que les peuples arabes demeurent dans la bataille parce qu'ils sont convaincus qu'ils sont dans le vrai. Si, aujourd'hui, les frères d'Egypte et de Syrie, bien que moins formés aux techniques de la guerre moderne et bien que sous-équipés, engagent le combat contre la guerre avec autant de foi et de courage, c'est parce qu'ils savent qu'ils sont soutenus par cette vague qui les porte de l'opinion publique internationale, de l'opinion des hommes justes et valeureux, et c'est parce qu'ils savent aussi, comme l'enseignait le général de Gaulle, que, au niveau de l'individu comme à celui de l'Etat et de toute communauté humaine, la fin de l'espoir est le commencement de la mort.

132. Tout a une fin, même la décadence... Les peuples arabes de Palestine et d'ailleurs sont allés au-delà du désespoir. Et c'est en surmontant leur désespoir qu'ils rencontrent aujourd'hui la plus haute forme de l'espérance, celle qui rend confiance aux dirigeants, celle qui devient synonyme de risque, car l'espérance c'est aussi le risque.

133. Tôt ou tard les sympathies, les bonnes volontés et les volontés tout court finiront par se polariser autour de ces trois principes que le président Bourguiba avait énumérés à Genève devant la Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail, à savoir le droit du peuple palestinien à la patrie et à l'Etat, le droit des pays arabes à ne pas être occupés et humiliés, le droit du peuple israélien à ne pas être jeté à la mer.

134. Ces trois principes constitueront tôt ou tard la base juste et durable du règlement du conflit qui ravage depuis plus d'un quart de siècle cette région. Sur cette base et en se fondant sur la résolution de 1947 [*résolution 181 (II)*] — par laquelle, du reste, notre organisation a sanctionné et légalisé la naissance d'Israël —, notre président était même disposé à engager dans la clarté et la loyauté le dialogue avec Israël. Israël a cru y voir de l'habileté et devoir y répondre en termes de polémique. Une fois de plus, Israël a été en retard d'une initiative raisonnable.

135. Ni les subtilités et les tics verbaux de M. Abba Eban, ni les foudres et les menaces de M. Moshe Dayan, ni les calculs froids et cyniques de Mme Golda Meir ne nous trompent. En restant enfermés dans le sarcophage de leurs préjugés, en ne voulant pas changer, en s'interdisant de bouger même, ils s'égarent dans le maquis de la procédure et du formalisme de crainte d'aborder le fond du débat. Ils se condamnent eux-mêmes et découragent leurs plus chauds partisans. Ils n'ont pas encore compris que tenir des territoires occupés comme des sûretés directes, créer le fait accompli ici, susciter l'exode là, organiser tous azimuts la répression voire la suppression physique des Palestiniens, c'est prendre pour eux-mêmes et pour la région une assurance de malheur sur l'avenir. En fait, c'est opter au-dedans comme au-dehors pour un type d'homme et un type de société qui se nourrissent de chauvinisme, proclament l'intolérance et le fanatisme et pratiquent la violence et le mépris.

136. Monsieur Abba Eban, permettez-moi de vous dire ou plutôt de vous répéter ce que j'ai déjà eu l'occasion de vous dire de cette même tribune: nous vous croyons sincère dans certaines déclarations que vous faites à notre assemblée. Et c'est cela qui est le plus préoccupant. Oui, nous en sommes à nous demander s'il est vraiment dans la nature d'Israël, de son régime et de ses dirigeants de pouvoir faire la paix. Vous vous référez avec éloquence à certains précédents internationaux pour conclure que seuls les Arabes, les Palestiniens fuient le dialogue pour la paix alors que partout on en parle. Vous savez bien pourtant qu'aux conditions de guerre il ne saurait y avoir que des interlocuteurs pour la guerre. Les Allemands de l'Ouest et de l'Est, dont nous saluons l'admission au sein de notre organisation, n'ont réussi à coexister dans la paix et la fraternité qu'une fois clarifiés et précisés entre eux — et aussi entre les grandes puissances — les principes de base. Quant aux Coréens du Nord et du Sud que nous serions également heureux de voir admis les uns et les autres à l'ONU, s'ils ne sont pas encore arrivés à l'unité et à l'homogénéité, c'est uniquement parce que tout n'est pas encore clair et convenu au moins au niveau des principes et des objectifs à atteindre.

137. Quittez tous les territoires occupés, y compris Jérusalem. Proposez vous-mêmes des conditions de paix valables, acceptez les résolutions pertinents des Nations Unies, celle de 1947 notamment, et vous serez étonnés par le sens des responsabilités et l'esprit constructif des dirigeants arabes les plus intransigeants y compris parmi les Palestiniens.

138. Alors les rencontres, les négociations directes, les précédents internationaux, la logique, une échelle de valeurs, votre logique, votre échelle de valeurs, des mots que tout cela. Et ce n'est pas parce que vous employez ces mots que nous devons désormais les craindre. Ce n'est pas parce que vous avez manqué, vous, la paix, que nous devons, nous, ne pas entreprendre de nouveau cette paix. Et ce n'est pas parce que vous voulez, vous, exterminer les Palestiniens, qui sont les partenaires essentiels, que nous devons, nous, vous exterminer. Seule une Palestine tolérante où coexisteraient dans des modalités et sous des formes à déterminer les Juifs et les Palestiniens, seule une société ouverte dont les lois seraient communes et dont le pouvoir serait assumé par ses membres de toujours, les chrétiens, les musulmans et les juifs, permettraient que, dans ce Moyen-Orient martyrisé, dans ce Moyen-Orient qui n'a pas démérité de l'humanité, vous ne soyez plus la semence de haine, la graine de violence et la marmite toujours prête à sauter. Question de temps? Peut-être, mais le temps c'est aussi du sang qui coule dans ce Moyen-Orient décidément trop martyrisé. En fait, c'est surtout une question de comportement et d'engagement. Que les Israéliens se comportent d'une manière qui fasse mériter la coexistence entre Juifs et Arabes, comme ce fut, comme c'est encore le cas dans les pays arabes et musulmans, que les sionistes mettent fin à cette double et détestable tendance qui consiste, d'une part, à suspecter toutes les autres religions, même toutes les autres philosophies qui ne croient pas en Dieu, et, d'autre part, à

considérer les juifs, les citoyens d'autres nations, comme leurs propres sujets mobilisables, eux, pour les servir à merci, servir Israël au doigt et à l'œil. Qu'ils se gardent d'ajouter à l'âpreté de l'affrontement armé l'aveuglement de la foi blessé et le déchaînement des passions religieuses.

139. Que l'on ne commette pas le crime de transformer, au nom de la foi hébraïque, les juifs ici et là nos concitoyens et ceux de nos collègues dans cette assemblée, que l'on ne commette pas le crime de les transformer en parjures, en mercenaires ou en traîtres à leur propre patrie. Israël n'est quand même pas la patrie de tous les juifs. Les dirigeants de Tel-Aviv n'ont-ils pas eu l'arrogance d'accorder d'office et collectivement la nationalité israélienne à toute une tribu africaine vivant en Ethiopie et sans qu'elle le sache, ce qui est une aberration du point de vue du droit des gens? Que l'on prenne garde, désormais, avec les exigences et les pratiques sionistes actuelles, toute communauté juive vivant sous quelques cieux que ce soit en Afrique, en Europe, en Amérique risque de se réveiller un matin avec la nouvelle étiquette de foyer national sioniste. Ainsi, chaque pays qui pratique la tolérance et la coexistence des races et des religions risque un jour de devenir, prenons-en garde, la Palestine d'un nouvel Israël.

140. Quand on sait que l'Afrique du Sud, la Rhodésie, le Portugal notamment sont les alliés inconditionnels d'Israël, quand on sait que ces pays s'entraident et s'épaulent pour survivre en pratiquant le mépris, l'arrogance et toutes les formes abjectes de la ségrégation, on comprend les dangers qui nous attendent en Afrique notamment. Dans les structures de conquête et de domination où se meuvent la politique d'Israël et celle des racistes d'Afrique du sud, de Rhodésie et du Portugal aussi, toute défaite est considérée comme pouvant être fatale. Aussi ces tenants de la haine, du mépris, du colonialisme et du racisme sont-ils tout naturellement prédisposés à l'action violente, d'où cette volonté de défier toute raison, et de mettre en échec tout effort pacifique. Ils sont prédisposés à être plus vaniteux qu'héroïques, plus obstinés qu'avisés. Ils s'emploient à nous bloquer dans la dialectique du désespoir. En ce qui nous concerne, nous, Tunisiens, le monde est témoin que le président Bourguiba, qui nous enseigne les ferveurs de la fraternité, de l'amour, de la tolérance et de la coopération, n'a cessé de pousser à la compréhension et de rechercher inlassablement les voies praticables de la paix et de l'entente; dès 1946, avant les guerres et les atrocités, édifié par l'expérience tragique que venait de vivre le peuple allemand avec Hitler, il avait appelé les forces du bien et de progrès que représentaient alors les alliés de l'époque à aider les juifs de Palestine à se désioniser tout comme on aidait alors les Allemands à se dénazifier. Nous sommes heureux de saluer ici la grande nation allemande guérie de ses démons destructeurs; elle occupe la place qui lui revient dans la communauté internationale, et, quand bien même elle s'exprime par deux Allemagnes, l'apport conjugué de ses distingués représentants est remarquable à tous égards. Le chancelier Brandt, en militant pour la paix comme il l'a fait, a aussi bien mérité de la paix, comme la prestigieuse Fondation Nobel l'a bien souligné. Il y a là plus qu'un précédent heureux à méditer pour les Israéliens, si vraiment ils cherchent la paix, et aussi pour les amis d'Israël. Il y a peut-être pour eux l'indication précieuse de la voie du salut. Les Israéliens pourraient aspirer à coexister avec nous, tout comme les Allemands le font en Europe et dans le monde, s'ils s'engageaient à se désioniser. Mais se désioniser en Israël, c'est une autre affaire.

141. Dans ce Moyen-Orient où le ciel est venu toucher la terre pour féconder de son immense grâce, il faudra bien qu'un jour à tant de haine succède un peu d'amour, à tant de guerres un peu de paix, à tant de larmes un peu de sourires et à tant de drames et de sacrifices un peu de joie et un peu de bonheur. Comment y aider? Les combattants égyptiens sont en train de mourir pour récupérer leurs territoires mais aussi pour rendre le canal de Suez à la vie, au négoce international et aux échanges pacifiques. Il importe que tous ceux qui, en Europe notamment et ailleurs, ont souffert de la fermeture du canal du fait de l'agression israélienne assurent l'Egypte de leur sympathie et de leur soutien. Pour la sécurité dans le monde, pour le développement du commerce et pour le renforcement de ces courants de fluidité auxquels aspirent les hommes, nous demandons que tous les pays, grands et petits, agissent afin de prendre toutes dispositions pour la réouverture du canal de Suez et afin que jamais plus cette voie de paix ne soit refermée. Un jour viendra où les fauteurs de guerres, les Israéliens, sionistes notamment, qui ont causé tant de préjudices à l'humanité et non seulement à la nation arabe auront à répondre de leurs crimes devant les hommes et devant Dieu.

142. Hélas! Israël continue, il récidive et s'acharne surtout contre les civils, les enfants, les femmes, les diplomates, en Syrie notamment. Alors que Syriens et Egyptiens se sacrifient et meurent en se limitant à engager le combat sur leurs territoires occupés, alors que Syriens et Egyptiens assument leur condition de peuples occupés, les Israéliens non seulement n'assument pas leur condition d'occupants, mais encore ils portent le combat sur les civils.

143. Permettez-nous, Monsieur le Président, de présenter nos condoléances à tous les civils victimes de ces actes inqualifiables et principalement au Secrétaire général pour les victimes des Nations Unies, à l'URSS, à son peuple, à son gouvernement et à sa délégation.

144. Nous dénonçons cette tendance à pratiquer la guerre dans le plus pur style hitlérien. Nous la dénonçons avec d'autant plus d'énergie que les juifs étaient parmi les victimes de la folie nazie.

145. Les Arabes seront-ils devenus aujourd'hui les juifs des sionistes, devenus eux-mêmes aujourd'hui des nazis? C'est avec effroi que je pose la question.

146. La déraison s'est-elle emparée des Israéliens au point qu'ils ne se contentent plus de l'honneur qui leur restait d'avoir été victimes des nazis pour tomber dans l'ignominie de justifier ces pratiques nazies en s'acharnant eux-mêmes sur les civils?

147. Aujourd'hui, les pays non alignés, à travers leurs représentants, ont été émus par l'épreuve que subissent la population civile et les étrangers à Damas. Ils ont tenu une réunion; ils ont adopté une résolution et m'ont

demandé de vous en donner lecture, ce que je vais faire avec la permission du Président :

"Les chefs des délégations des pays non alignés, réunis à l'Organisation des Nations Unies le mercredi 10 octobre 1973, ont examiné les derniers développements de la situation au Moyen-Orient.

"Ils condamment l'agression d'Israël contre l'Egypte et la Syrie et expriment à ces deux pays leur soutien total dans leur juste lutte et dans leurs efforts héroïques pour libérer leurs territoires occupés.

"Rappelant la résolution sur le Moyen-Orient adoptée par la Conférence au sommet d'Alger[6], ils exigent le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés comme condition préalable à toute recherche d'une solution à la crise du Moyen-Orient.

"Les chefs des délégations des pays non alignés condamnent les bombardements aveugles de la population civile de Syrie par Israël, bombardements qui ont causé la mort de centaines de civils innocents, hommes femmes et enfants, y compris des diplomates étrangers, des fonctionnaires des Nations Unies et des membres de leurs familles.

"Ils dénoncent en particulier le fait qu'Israël ait porté la guerre contre la population civile et ils condamnent ces actes de barbarie qui donnent à un conflit déjà douloureux une dimension d'inhumanité que la communauté internationale ne saurait tolérer.

"Les chefs des délégations des pays non alignés ont décidé de rester en contact étroit entre eux et avec les représentants de l'Egypte et de la Syrie, afin de définir l'action qu'ils auront à mener ultérieurement, conformément à la politique arrêtée par leurs chefs d'Etat à la Conférence d'Alger."

148. Dans cette ONU, dans notre organisation, nous nous sentons comme à un carrefour d'angoisse et d'anxiété. Chaque année, avec les nouvelles admissions, notre organisation gagne en universalité ce qu'elle perd en efficacité. L'Afrique du Sud, le Portugal et Israël nous narguent en enterrant, comme ils le disent expressément, les résolutions de l'Organisation des Nations Unies dans ce qui'Israël appelle lui-même "le cimetière des décisions avortées". Ce faisant, ils contribuent à dégrader l'esprit public et portent gravement atteinte à l'Organisation des Nations Unies.

149. Que faire à leur égard? La question a été posée par l'orateur qui m'a précédé et je la pose à mon tour. C'est un des graves problèmes auxquels notre organisation doit faire face. Que faire de ceux qui se refusent à appliquer les résolutions de l'Organisation des Nations Unies et persévèrent dans leur refus?

150. Au milieu de ces tempêtes qui se répètent dans le tiers monde notamment, face à ces difficultés qui se multiplient chaque jour, qui sont de plus en plus complexes, en dépit des supergrands qui n'encouragent pas toujours et en dépit des "petits" qui souvent agacent et défient, sans oublier les soucis et les tracasseries budgétaires qui n'en finissent pas, nous sommes vraiment reconnaissants à notre secrétaire général de faire face et de continuer impertubablement dans la voie de l'innovation et de la recherche. On a dit bien des choses sur le compte de notre organisation, mais c'est miracle qu'elle n'ait pas encore trébuché et qu'elle continue de baliser et de jalonner les chemins de la détente et de la paix.

151. Le contrat que nous avons avec l'Organisation des Nations Unies, et par lequel nous nous estimons liés à jamais, il se peut que ce soit ce genre de contrat tacite que les enfants accordent, par je ne sais quelle mystérieuse clairvoyance, à ce qui leur paraît d'emblée incarner leur gravité insouciante, leur calme innocence, l'intelligence qu'ils ont de l'avenir et l'immensité de leur espérance. D'où cette grande faveur dont bénéficie l'Organisation des Nations Unies chez les peuples "à peine sortis de l'enfance", comme on le dit souvent avec une nuance de mépris.

152. La grandeur, la vraie grandeur de l'Organisation des Nations Unies, ce n'est pas de donner la richesse au monde mais c'est d'y maintenir l'espérance. Alors, la plus sûre étoile de l'ONU au milieu de ces tempêtes n'est-elle pas la fidélité à sa vocation?

153. A Addis-Abeba, à l'occasion du dixième anniversaire de l'OUA à Alger, à l'occasion de la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, nous nous sommes appliqués à fonder notre action sur l'étude et la rigueur de l'analyse pour mieux apprécier les hommes et les situations. Ce faisant, il nous semble que nous avons agi au mieux afin d'assurer à la cause que nous servons, à la paix, à l'idéal des Nations Unies un apport de lumière, de chaleur et de force qui peut seul atteindre l'événement, et qui seul, tôt ou tard, pourra le modifier.

154. La voix africaine s'est fait entendre ici, à cette tribune, par l'entremise de deux chefs d'Etat prestigieux : le président Gowon, du Nigéria [*2141e séance*], et le président Mobutu, du Zaïre [*2140e séance*]. Celle des pays non alignés, qui constituent la majorité de cette assemblée, se fera entendre bientôt par l'entremise du prestigieux président Houari Boumediene, dont le nom seul constitue tout un programme de sérieux, de lucidité, de refus de l'abaissement et aussi d'engagement pour la paix réelle, la paix pour tous.

155. Pour que nous réussissions à élever L'ONU aux exigences de notre temps, pour lui assurer cet apport de chaleur, de lumière et de force, nous avons besoin, certes, de ce sens de la mesure, de ce sens du vrai, de ce penchant pour le concret qui caractérisent les peuples à peine sortis de l'enfance; c'est-à-dire, en fait, de ces vertus qui éclairent l'audace, assurent la pondération et fécondent l'action.

156. A notre avis, le président Mobutu, qui a exprimé, avec autant d'authenticité que d'éloquence, ce que nous, Tunisiens, en tout cas, nous pensons, a prouvé qu'il possédait ces vertus en nous dévoilant ses projets. Il nous a aussi magistralement démontré qu'il opérait en bâtisseur et qu'il n'entendait pas les constructeurs d'abstractions. Dans ses mots francs, qui n'hésitaient pas, il y a je ne sais quelle fraîcheur, quelle spontanéité qui singularisent les peuples jeunes et qui pourraient constituer damain la nouvelle sève montante et nous aider à nous débarrasser

[6] Voir document A/9330, p. 41 à 45.

des slogans usés, des schémas d'emprunt et de toutes ces bouillies où mijotent les intérêts dosés des grandes puissances et des stratégies calculées de la détente.

157. Nous représentons dans l'Organisation des Nations Unies des peuples qui, en Afrique, en Asie en Amérique paraissent assis à l'ombre des souffrances et de la mort mais qui continuent à multiplier les soupirs de l'espoir.

158. Nous sommes attentifs à la détente. Nous sommes plus sensibles à l'esprit qui l'anime, aux tendances qu'elle dégage qu'à ces incantations usées qui l'entourent et qui souvent sonnent faux. Nous aurions bien mérité de la détente si nous arrivions seulement à mettre un peu plus d'inquiétude dans cette indifférence boudeuse qui caractérise parfois les supergrands à notre égard et dont nous souffrons beaucoup. Nous serions fous, si nous ne militions pas pour la détente; mais nous savons ce que détente veut dire et doit dire. Nous sommes pour une détente véritable qui exercerait ses efforts partout et pour tous.

159. La détente serait véritable avec une halte à la course aux armements, avec un désarmement total, nucléaire et classique et sans nous préoccuper de fulminer ou de protester contre tel ou tel qui procède à tel essai, avec aussi la restauration de la force du droit, avec les correctifs nécessaires à apporter pour renforcer l'ONU et avec un ordre économique et financier plus harmonieux et plus équilibré.

160. La détente serait partout et pour tous si elle s'exerçait d'abord au bénéfice du tiers monde et si elle permettait aux Arabes de récupérer leurs territoires, aux Palestiniens de retrouver leur patrie et aux peuples de l'Angola, du Mozambique, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, du Cambodge, et j'en passe, de connaître enfin la paix en retrouvant la plénitude de leur droit à vivre comme ils l'entendent.

161. La détente serait partout et pour tous si on prenait toutes les dispositions utiles et nécessaires pour bannir la famine et ses fléaux, qui ne sont ravageurs que dans le tiers monde. L'homme chez nous, la vie humaine chez nous semblent avoir cet avantage, dont nous aurions aimé nous passer, de courir deux risques de plus: celui de la mort par l'asservissement et celui de la mort par la famine. Vous comprenez que nos besoins relèvent de l'ordre de la vie et de la mort, et nous sommes conscients qu'ils sont à la fois faciles et difficiles à satisfaire. Nous ne voulons gêner personne ni demander l'impossible à personne. C'est pourquoi nous saluons tous les signes de détente, même limités aux grandes puissances; mais encore faut-il qu'elle soit réelle et qu'elle ne couvre pas de sombres et lointains desseins.

162. Une réelle détente entre l'URSS et les Etats-Unis, par exemple, contribuerait à libérer à notre avantage —nous, pays pauvres— un peu de leurs ressources consacrées à l'armement, un peu de leur attention totalement absorbée par la compétition et un peu de tranquillité pour l'humanité dans son ensemble.

163. Ma délélegation salue l'initiative de l'URSS de relancer la proposition qu'elle a eu le mérite de formuler déjà à l'Assemblée en 1958 et qui consiste à prélever 10 p. 100 sur les budgets militaires des cinq grandes puissances membres permanents du Conseil de sécurité [*A/919*].

164. Que le représentant de la grande Union soviétique nous permette cependant de noter que, depuis 1958, la monnaie s'est bien dépréciée et que l'offre soviétique gagnerait à être au cours du jour, et autant que possible assurée d'un soutien franc et massif, ne serait-ce que pour empêcher cette offre, elle aussi, de flotter comme une vulgaire monnaie; qu'il nous permette également d'ajouter que nous n'avons pas très bien compris pourquoi la délégation soviétique a beaucoup insisté pour que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité soient d'accord, ajoutant: "pas un seul en moins". Est-ce dire que s'il en manquait un l'offre serait nulle? Or nous savons qu'il y en a un au moins qui n'est pas d'accord. Nous continuerons cependant de croire que cette offre est bien une offre soviétique, et non pas une offre de Gascon!

165. Nous savons que nous, les petits, les insatisfaits, les troublions du tiers monde, nous sommes souvent en dehors du coup et pas toujours associés aux grandes décisions qui se prennent dans les grandes capitales, et dont nous sommes souvent l'objet, voire l'enjeu. Nous connaissons le poids spécifique, certes, de chaque pays et l'autorité et les responsabilités qui s'y attachent, et il y a quelque justice à voir les superpuissances se sentir plus responsables de la gestion des affaires du monde et plus engagées. Mais dans la réalité, le comportement des uns et des autres n'obéit pas toujours à ces règles d'évidence et de bonne conduite. L'usage excessif du droit de veto dans certaines situations nous rend vraiment rêveurs. Pourquoi ne pas vous dire que l'esprit contemporain —le nôtre en tout cas— éprouve quelque gêne devant la survivance du droit de veto? Tant il est vrai, comme l'écrit le penseur français André Malraux, que pour l'esprit il n'y a pas de nation mineure, l'esprit ne reconnaît que des nations fraternelles.

166. Nous aurions voulu qu'on pût confondre dans une même affection agissante et solidaire l'Amérique, dont nous n'oublions pas le concours décisif en des moments décisifs de notre existence, l'URSS dont nous apprécions le grand apport d'idées à l'histoire contemporaine, les pays d'Europe, nos amis, nos alliés et partenaires naturels, dont —et je commence par celui avec lequel nous avons des relations particulièrement privilégiées— la France et la valeur de ses messages, son humanisme et sa volonté d'indépendance, la Grande-Bretagne et son aptitude à faire face à l'adversité, l'Allemagne et son impressionnant développement, l'Italie et son histoire, les pays scandinaves et leur attachement à la paix; puis le Japon et son redressement spectaculaire, le Canada et sa contribution à soulager certaines misères, l'Australie et sa volonté de se mettre à l'écoute des petits et des faibles, sans oublier l'immense Chine si fascinante, si riche d'enseignements et si remarquable d'intelligence et d'aptitude à saisir la mesure exacte de la sensibilité actuelle du tiers monde. Nous aurions voulu pouvoir confondre dans une même affection agissante et solidaire toutes ces nations qui ont, chacune à sa manière, aidé d'une certaine façon les pays du tiers monde; mais n'est-il pas temps que ces nations révisent, elles aussi, les critères d'aide, de coopération et de solidarité agissante avec les peuples et les pays pauvres?

167. Certes, nous sommes en admiration devant le rassemblement de tant de forces matérielles et morales dans l'Organisation des Nations Unies, nous sommes en admiration devant le rassemblement de tant de réserves, d'imagination, de talent et de puissance créatrice. Mais en même temps, pourquoi ne pas dire que nous sommes désolés de voir parmi ces nations tant de germes de division et un tel gâchis d'énergie et de savoir qui pourrait nous être précieux.

168. Chacun de nous se sent parfois obligé de faire un choix terrible entre ce que ces nations représentent d'exigence et d'intérêt et un alignement sur l'une ou l'autre conception de la vie qu'elles incarnent. Or nous nous refusons —et la quatrième réunion au sommet d'Alger l'a dit avec autant de fermeté que de clarté— de choisir pour ne pas accentuer l'antagonisme et nous cherchons modestement, inlassablement à promouvoir la nuance et à cultiver le pluralisme chez nous, autour de nous chacun à sa manière, avec son tempérament national, son originalité et son génie propre. Nous le faisons pour affirmer notre volonté de pratiquer à notre manière la coexistence pacifique.

169. Je me permettrai de terminer par une question qui est particulièrement chère à beaucoup et non pas seulement à la Tunisie. Jamais, il n'est apparu avec autant d'évidence que l'histoire de Jérusalem est liée à l'histoire de notre temps. Il n'y aura pas dans le monde de véritable coexistence pacifique, il n'y aura pas dans le monde de détente valable, si la fraternité et la concorde ne deviennent pas exigence et réalité dans cette cité lumière, la seule où Dieu a choisi de descendre pour résider sur terre, la seule élue par la Providence pour y faire retentir par trois fois dans l'histoire de l'humanité ses messages aux hommes, à travers les juifs, à travers les chrétiens et à travers les musulmans.

170. Il est de ces lieux où l'idée divine pousse mieux qu'ailleurs et qu'imprègne la ferveur de comprendre, de tolérer et d'aimer. Il est de ces villes qui enseignent la foi et qui soulagent les âmes fatiguées, en proie au désespoir et à l'amertume. Il est de ces cités privilégiées prédestinées à servir de cadre au dialogue de l'homme avec Dieu et de l'homme avec l'homme. Jérusalem est de ces lieux, Jérusalem est de ces villes, Jérusalem est de ces cités. Devant le présent qu'Israël s'obstine à blasphémer à Jérusalem, le passé de Jérusalem et l'avenir de Jérusalem s'interrogent et nous interrogent. Alors, de grâce, sauvez Jérusalem!

171. Vous, les représentants des grandes nations, avec lesquelles nous voudrions travailler pour soulager les misères, pour garantir la dignité, pour répandre l'espoir, si vous vous aigrissez souvent en vous mêlant à nos menus conflits, si vous nous ménagez parfois vos apports de force et de lumière pour régler nos querelles, si vous vous brouillez périodiquement pour mieux défendre vos intérêts, si vos paroles de détente et de paix ne s'accordent pas toujours avec vos actes, que Jérusalem au moins vous donne l'occasion de vous rassembler avec nous pour conjuguer ensemble nos efforts, pour défendre Jérusalem, pour sauver l'esprit de Jérusalem, pour préserver ce que nous avons de plus cher, de plus sacré, pour aider Dieu et les hommes, et pour crier malheur à celui qui défigure Jérusalem et qui ainsi rivalise de crimes envers l'homme et de sacrilèges envers Dieu.

172. Retrouvons-nous tous ensemble pour présenter une motion à cette assemblée générale au sujet de Jérusalem; retrouvons-nous tous ensemble pour servir Jérusalem; ainsi peut-être, ainsi seulement arriverons-nous à nous sauver nous-mêmes, nos pays, l'idéal de l'ONU, la coexistence pacifique et l'esprit de civilisation dont les uns et les autres nous nous réclamons.

POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR

La situation au Moyen-Orient (*suite**)

173. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je prie l'Assemblée de m'autoriser à donner la parole au Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne pour faire une déclaration à titre d'information. Si l'Assemblée ne s'y oppose pas, je lui donnerai la parole. Comme je n'entends pas d'objection, je donne la parole au représentant de la République arabe syrienne.

174. M. ISMAIL (République arabe syrienne) : Sur instructions de mon gouvernement, je porte à la connaissance de l'Assemblée l'information suivante.

175. A partir du 9 octobre courant, les forces aériennes israéliennes ont bombardé à plusieurs reprises des objectifs civils et des agglomérations urbaines en Syrie. Le 9 octobre, elles ont bombardé la ville de Damas, causant la mort de dizaines de personnes, dont un certain nombre de personnes des Nations Unies et de certaines ambassades, ainsi que d'énormes dégâts matériels. Aujourd'hui, le 10 octobre, les forces aériennes israéliennes reprennent leurs raids sur des objetifs civils et la population civile dans la profondeur de la Syrie, violant cyniquement les dispositions de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre et passant outre à l'appel que la Croix-Rouge internationale avait lancé un jour plus tôt après les raids effectués sur Damas le 9 courant. Les objectifs qui ont été attaqués au cours des raids du 10 comprennent, entre autres, les objectifs spécifiques suivants : la ville de Tartus, la ville de Lattaquié, la Cité ouvrière dans la banlieue de Homs, l'usine de sucre à Homs, les usines d'électricité à Damas et à Homs. Les pertes en vies humaines parmi les civils, par suite de ces raids, se comptent par plusieurs centaines. La plupart des victimes sont des ouvriers, des femmes et des enfants.

176. Ces actions barbares des forces aériennes israéliennes prouvent que, désespéré de gagner une victoire sur le champ de bataille, Israël choisit de prendre sa revanche contre les installations civiles et contre les civils innocents, violant ainsi brutalement la Convention de Genève et faisant cyniquement fi de l'opinion publique mondiale. Cette barbarie et ces crimes de guerre qualifiés doivent cesser. L'Organisation des Nations Unies, qui représente l'opinion mondiale responsable et organisée, doit prendre ses responsabilités et arrêter la folie d'Israël avant qu'il ne soit trop tard. Aucune nation au monde ne peut subir longuement sans réagir les conséquences d'actes d'une pareille folie[7].

* Reprise des débats de la 2145e séance.

[7] Le texte de cette déclaration a été distribué ultérieurement sous la double cote A/9217-S/11018.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

177. M. ROA (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, je suis extrêmement heureux de vous féliciter de votre élection à la présidence de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Sans aucun doute, c'est là une juste reconnaissance de vos longues et fécondes activités au sein de cette organisation. Il convient d'ajouter que la délégation cubaine vous apportera tout le concours nécessaire dans l'exercice de vos fonctions.

178. Il n'y a pas encore un an s'élevait dans cette enceinte la voix énergique, empreinte d'espérance, d'un homme qui vient de donner sa vie pour la cause de la volonté démocratique de son peuple, la cause du socialisme et de la dignité humaine; un homme dont la voix énergique, émouvante et électrisante résonne, plusieurs fois amplifiée, maintenant qu'elle s'est tue à l'issue d'un combat titanesque. Comme vous l'aurez tous compris, je veux parler de Salvador Allende, président constitutionnel du Chili. Cet homme et ce nom, déjà marqués du sceau de l'immortalité qu'il partage avec les plus grands héros et martyrs de notre Amérique, ne peuvent pas ne pas être évoqués en cette assemblée. En effet, ils symbolisent la décence humaine, la fidélité aux principes, la noblesse de vues, le dévouement à la patrie et la foi en l'humanité. Voilà pourquoi cet homme et ce nom appellent l'hommage d'un moment de silence, exigent que nos esprits s'inclinent devant la grandeur d'un esprit qui, en l'épreuve suprême, a atteint des hauteurs incommensurables.

179. Je ne saurais poursuivre sans exprimer auparavant la profonde satisfaction qu'éprouve Cuba devant le fait que la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne ont été admises aux Nations Unies. Ce fait revêt une importance particulière. D'une part, il est le reflet du processus de l'universalité progressive des Nations Unies et, d'autre part, il est la preuve des mutations que connaît notre monde. C'est avec un immense plaisir que la délégation cubaine souhaite une bienvenue fraternelle aux représentants de la République démocratique allemande, pays socialiste épris de paix, qui a su surmonter tous les harcèlements, agressions et artifices de l'impérialisme et qui a su faire reconnaître sa personnalité internationale.

180. C'est avec sympathie et amitié, amitié dictée par des sentiments de bon voisinage, que nous saluons l'accession à l'indépendance du Commonwealth des Bahamas et son entrée à l'Organisation des Nations Unies.

181. Cuba salue, avec son drapeau flottant haut, la constitution de la République de Guinée-Bissau. Cet événement historique accélère indubitablement le triomphe de la lutte anticoloniale livrée par les peuples de l'Angola, du Mozambique et du Cap-Vert et affaiblit les positions du colonialisme, de l'impérialisme et du néo-colonialisme en Afrique. Le peuple et le Gouvernement révolutionnaire de Cuba, qui ont déjà pleinement reconnu le nouvel Etat, se réjouissent comme si cette victoire de libération du peuple de la Guinée-Bissau était la leur. La délégation cubaine rend hommage avec émotion à la mémoire d'Amilcar Cabral, inspirateur et guide de cette lutte mémorable, vilement assassiné il y a peu de temps par les sbires de l'impérialisme.

182. Cuba est pleinement solidaire de la lutte légitime de libération que mènent la République arabe d'Egypte et la République arabe syrienne pour reconquérir leurs territoires usurpés par Israël et pour faire en sorte que soient reconnus les droits nationaux du peuple intrépide et dévoué de Palestine. La cause des peuples arabes est notre propre cause. Dans la péninsule du Sinaï et sur les hauteurs du Golan, on lutte également aujourd'hui pour la libération des peuples asservis et opprimés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. L'Egypte et la Syrie sont les champions de l'avant-garde de ce que l'on appelle le tiers monde. Si besoin était, nous leur donnerions même notre sang.

183. Cette situation dramatique, imposée par le sionisme en collusion avec l'impérialisme et les forces réactionnaires, lourde menace pour la paix et la sécurité internationales, retient l'attention du monde et par conséquent celle de l'Assemblée.

184. Le bombardement aveugle de Damas, au cours duquel les bâtiments de plusieurs ambassades ont été rasés, et au cours duquel de nombreux fonctionnaires diplomatiques ont trouvé la mort, montre bien la haine et la sauvagerie qui caractérisent la politique sioniste. Les pays non alignés se sont prononcés, cet après-midi, pour réaffirmer leur solidarité agissante et totale avec les pays arabes victimes de l'agression et les assurer de leur plein appui et coopération.

185. Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba a fait une déclaration à ce sujet que je me propose de lire ultérieurement.

186. Un tour d'horizon sur la scène internationale nous permet de constater que, si les perspectives de la lutte pour la paix et la sécurité, le progrès social et le développement économique sont plus claires et plus prometteuses, il n'empêche toutefois qu'il reste encore beaucoup à faire.

187. Bien que le processus qui a été instauré dépende des variables inhérentes à la lutte des clans et aux contradictions idéologiques existant entre le système capitaliste et le système socialiste, à la nature agressive et hostile de l'impérialisme, Cuba se réjouit de ce progrès positif et des preuves tangibles que nous avons de la détente internationale.

188. L'Europe, pendant des siècles, a été semblable à cette arène où se livrent les combats de coqs. Le visage que nous présente aujourd'hui l'Europe est bien différent de celui qu'elle nous montrait il y a quelques années à peine. Il suffit de citer la transformation intervenue dans le climat de tensions et d'hostilités qui régnait en Europe après la seconde guerre mondiale. Cette transformation est due aux efforts constants et à la politique de principes de l'Union soviétique, principale force motrice de la lutte pour la paix.

189. Mais il ne s'agit pas là d'un miracle. L'Union soviétique a pu creuser le sillon de la paix, assurer la sécurité et la coopération entre pays ayant des régimes

sociaux et économiques différents, grâce à la coexistence de différents changements et de nouvelles conditions dans la société européenne et dans le monde qui ont été les conditions propices à l'instauration de la coexistence pacifique dans cette région de notre monde.

190. L'assainissement de l'atmosphère en Europe, qui est le résultat de cette interaction de facteurs qui se traduit d'ailleurs par la présence à l'Organisation des Nations Unies des deux Etats allemands, par les accords entre ces deux pays et entre la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique, la Pologne et la Tchécoslovaquie, ainsi que par l'ouverture de la seconde phase de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, cet assainissement, dis-je, sera accru par les documents qui ont été signés à la suite des conversations qui ont eu lieu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. La volonté authentique de paix de l'Union soviétique a permis d'aboutir à des accords et des engagements qui constituent une base solide servant à éviter des conflits nucléaires et à éloigner les risques catastrophiques d'une nouvelle guerre mondiale. Cette victoire significative vient couronner une lutte constante pour la paix, qui a commencé avec l'établissement du premier Etat ouvrier et paysan. Cela n'est pas le résultat d'une politique menée à partir de positions de force, mais à partir de la force des positions. Les puanteurs toxiques de Watergate ont affaibli encore davantage le règne déjà si fragile de l'impérialisme nord-américain qui cherche à dicter sa politique au monde entier.

191. Il est évident que le processus de détente jalonné par les faits et les documents que j'ai indiqués est toutefois entouré de dangers et en proie à de nombreux écueils.

192. Tant que durera l'impérialisme, les frontières de la détente, de la sécurité et de la coopération seront précaires. Mais il est tout aussi évident que les conditions concrètes crées par ce processus favorisent le combat que mènent les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine pour leur libération, leur progrès social, leur développement économique et font croître leur influence sur l'évolution contemporaine de la situation internationale. Voilà pourquoi les pays appartenant encore au monde sous-développé, s'ils veulent jouer un rôle dans l'histoire de la révolution scientifique et technique, à l'époque de la conquête de l'espace extra-atmosphérique, doivent unir leurs efforts à ceux des pays socialistes pour élargir, renforcer et assurer les voies qui mènent à la paix et choisir les moyens et les méthodes les plus appropriés pour renverser la domination coloniale et néo-coloniale. C'est dans cette direction que peut apparaître à l'horizon un paix durable.

193. La contribution du peuple indomptable du Viet-Nam, son abnégation dans la recherche de son objectif ont été décisives. Jamais un peuple confronté à un ennemi mille fois plus puissant et d'une cruauté inconcevable n'a tant fait pour la paix, la libération et la dignité du monde. Il a préféré mourir plutôt que de se soumettre, et il a vaincu. Les accords de Paris consacrent la défaite ignominieuse de l'impérialisme nord-américain; mais depuis lors, et jusqu'à ce jour, le régime fantoche de Saigon, avec un cynisme sans égal, a violé ces accords. Kissinger a paraphé ces accords mais Thieu les ignore avec la complaisance et l'assentiment du même Kissinger. Depuis lors, le Gouvernement nord-américain, violant également ces accords, n'a pas cessé d'envoyer des armes et des ressources de tous ordres à Thieu.

194. A l'occasion de la visite qu'il a récemment rendue à la République démocratique du Viet-Nam, où il a été reçu par ce peuple héroïque et les dirigeants admirables de ce pays avec des marques d'affection fraternelle, le Premier Ministre du Gouvernement révolutionnaire de Cuba, Fidel Castro, a visité, à l'invitation du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Viet-Nam du Sud, les zones libérées par le peuple vietnamien. Au cours de cette visite historique, la première que faisait un chef de gouvernement dans cette partie du territoire divisé artificiellement et qui appartenait à la glorieuse patrie d'Hô Chi Minh, il a prononcé ces paroles à Dong Hon :

> "Il était impossible de venir au Viet-Nam sans y faire une tournée dans le sud et dans cette province de Quang Binh, avant-garde du nord et arrière-garde du sud."

195. Et, déclarant que les ingénieurs et les architectes cubains se mettraient bientôt au travail pour reconstruire la région et planifier une nouvelle capitale de la province, impitoyablement dévastée, Fidel Castro, précisait :

> "Pour nous, coopérer avec le Viet-Nam est un grand honneur. Ce n'est pas vous qui devez nous remercier; c'est nous qui devons être reconnaissants au peuple du Viet-Nam."

196. Cette position de Cuba à l'égard de la lutte pour la paix et la sécurité internationales est bien connue et est très nette. Notre pays a fait l'expérience des coups de griffe directs et de toute la gamme des ruses de l'impérialisme. Voilà pourquoi il reste vigilant et n'a jamais cédé un pouce de sa souveraineté, de son autodétermination, de sa dignité. Il a été soumis aux agressions et au blocus. Il a été isolé, illégalement et de manière criminelle, et ce du seul fait de s'être émancipé de l'ensemble impérialiste et d'avoir choisi la voie socialiste du développement. Nous avons même été sur le point de disparaître en fumée du fait d'une attaque nucléaire nord-américaine. Cuba a fait également l'expérience de ce que, dans de telles circonstances, représentent et signifient la coopération et l'aide de l'Union soviétique et des pays socialistes, et la solidarité des peuples.

197. Conformément à son devoir d'internationalisme et parce qu'il y voit une communauté de destins, Cuba a appuyé et continue d'appuyer tous les mouvements de libération nationale en Afrique, en Asie, en Amérique latine tout comme il a appuyé et continuera d'appuyer tous les peuples et gouvernements qui luttent pour défendre ou reconquérir leur pleine indépendance et leur droit souverain à jouir de leurs ressources naturelles. Voilà justement pourquoi Cuba a préconisé et continue à préconiser toutes les mesures qui peuvent être prises par cette organisation pour renforcer la paix et la sécurité internationales. La paix et la sécurité arrachées aux impérialistes se traduisent objectivement par une réduction de leur puissance démesurée.

198. Cuba appuie donc totalement les initiatives prises par l'Union soviétique en faveur de l'interdiction des armes nucléaires et de l'utilisation de la force dans les

relations internationales, et est également favorable à la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement ouverte à la participation de tous les Etats. Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba, du fait même de son caractère socialiste et de sa politique extérieure très stricte, est d'accord sur toutes les mesures qui permettront d'affaiblir les tensions internationales. Pour les mêmes raisons, il continue sa lutte contre le colonialisme, l'impérialisme et le néo-colonialisme sous toutes leurs formes et dans toutes ses manifestations en tant que réalités contraires à la paix et à la sécurité internationales. Ce sont des activités complémentaires qui découlent des structures et des objectifs différents de la société capitaliste et de la société socialiste et de la réelle division existant dans le monde entre pays opprimés et pays agresseurs. La dynamique complexe de la vie internationale et de ses contrastes si marqués exige une action cohérente et unie.

199. L'un des problèmes les plus pressants, les plus angoissants de l'humanité est représenté par la course aux armements avec les énormes risques qu'elle représente et son poids économique si épuisant qui repose sur les épaules des peuples. On sait qu'au cours de ces dernières années quelques progrès ont été faits en vue de réduire les moyens de destruction massive; on a même interdit et aboli l'utilisation des armes bactériologiques.

200. Ce problème a suscité de nombreux débats, propositions et accords aux Nations Unies. Mais les difficultés sont nombreuses et il est normal que l'on se pose la question de savoir si l'on pourra les régler en une seule fois. Il n'y a donc pas d'autre choix que de poursuivre la lutte entreprise et de veiller à ce que se tienne la conférence mondiale du désarmement. Il importe de souligner que, parmi les points importants de son ordre du jour, il est nécessaire d'inclure celui qui a trait au démantèlement des bases militaires disséminées par l'impérialisme sur la plupart des continents et qui sont les fers de lance de sa politique d'expansion, de subversion, de domination et d'agression. Je citerai pour exemple, en Amérique latine, les bases établies à Panama, à Porto Rico et la base navale de Guantanamo, à Cuba.

201. Parmi les événements internationaux intervenus au cours de la période que j'ai brièvement analysée, il convient d'accorder une place de premier ordre à la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui s'est tenue à Alger, du 5 au 9 septembre. Plus de la moitié des membres de la communauté internationale y a participé. Ils représentaient la majeure partie de la population du globe et un grand nombre de ses chefs d'Etat ou de gouvernement. De même, on a pu remarquer la présence, en qualité d'observateurs ou d'invités, de nombreux autres pays, mouvements ou organisations. La clameur des peuples affamés et opprimés d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine a retenti dans ces délibérations qui ont porté sur les problèmes économiques, sociaux et culturels actuels du monde en voie de développement, dans le contexte de la situation internationale et du processus conjoint des courants d'émancipation nationale et sociale qui, d'une manière ou d'une autre, viennent bouleverser les structures archaïques nées de la dépendance, du retard, de la misère, de la servitude, de la spoliation, de l'exploitation et du racisme.

202. Examinant la situation internationale, la Conférence a reconnu que le processus de détente en Europe était un événement plausible, mais elle a également constaté que l'affrontement des peuples avec le colonialisme, la discrimination raciale, l'*apartheid*, la domination et l'occupation étrangères, le néo-colonialisme, l'impérialisme et le sionisme continuaient d'être des réalités indiscutables de notre époque, comme on peut le constater aujourd'hui même au Moyen-Orient. J'ai déjà parlé de cette dualité et j'ai indiqué quelles en étaient les causes. Il est indiscutable que la paix et la sécurité sont encore loin de régner aujourd'hui sur la péninsule indochinoise et dans d'autres parties du monde. Les pays sous-développés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine continuent à rester le point de mire des ennemis masqués de la paix et de la sécurité.

203. Les traits les plus saillants de la Conférence d'Alger ont été son caractère anticolonialiste, anti-impérialiste, anti-néocolonialiste et antiraciste; sa violente condamnation d'Israël; son appui ouvert à la lutte des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine visant à assurer leur souveraineté, recouvrer leurs ressources naturelles et réaliser les modifications de structure nécessaires pour renforcer et garantir leur libération et leur développement; sa critique sévère de la Stratégie internationale du développement pour deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement; sa demande de voir la crise monétaire, exacerbée par la nouvelle dévaluation du dollar, discutée au niveau international; sa dénonciation du rôle séditieux joué par les grandes entreprises transnationales et son affirmation d'être prête à coopérer avec le camp socialiste. Voilà quels sont les résultats et les perspectives de cette conférence.

204. A cette conférence, le Premier Ministre du gouvernement révolutionnaire et chef de la délégation cubaine, le commandant Fidel Castro, a exprimé des idées qui doivent être connues :

> "Toute tentative de dresser les pays non alignés contre le camp socialiste est profondément contre-révolutionnaire et ne bénéficie qu'aux intérets impérialistes. Nous priver de l'amitié du camp socialiste, c'est nous affaiblir, c'est rester à la merci des forces encore puissantes de l'impérialisme. Ce serait là une erreur de stratégie et une colossale myopie politique. L'avenir du mouvement non aligné est de ne pas se laisser pénétrer et troubler ou tromper par l'idéologie impérialiste. Seule, l'alliance la plus étroite entre toutes les forces progressistes du monde nous donnera la force nécessaire pour vaincre les forces encore puissantes de l'impérialisme, du colonialisme, du néo-colonialisme et du racisme, et pour lutter pour la réalisation de nos aspirations à la justice et à la paix, aspirations qui sont celles de tous les peuples du monde."

205. Pour ce qui est des principaux problèmes évoqués au cours de la Conférence d'Alger, et qui sont presque tous soumis à notre examen cette année comme l'an dernier, la délégation cubaine a déjà dit quelle était sa position à l'égard de la lutte pour la paix et la sécurité internationales ainsi que sur les questions connexes, y compris la portée et l'état actuel des accords de Paris sur le Viet-Nam.

206. Il suffira d'ajouter que, pour ce qui est du Viet-Nam, Cuba exige que ces accords soient strictement respectés par le Gouvernement des Etats-Unis et le régime fantoche de Saigon. Mais cela ne suffit pas pour

que la paix soit rétablie dans la péninsule indochinoise. Il est indispensable également que prennent fin l'intrigue nord-américaine au Laos et l'agression au Cambodge qui se poursuivent par l'intermédiaire de Thieu. La prémisse de la paix au Laos est l'application immédiate de l'Accord souscrit à Vientiane pour l'établissement d'un gouvernement de coalition nationale. Le seul gouvernement légitime du Cambodge est le Gouvernement royal d'union nationale, déjà reconnu comme tel par la majorité des pays représentés ici. La restitution de son siège usurpé à l'Organisation des Nations Unies ne saurait tarder plus longtemps. Il faut expulser les bandits qui l'occupent.

207. La division arbitraire de la Corée continue d'être une source très grande de tension en Extrême-Orient. Nous sommes d'accord avec la République démocratique populaire de Corée pour estimer que des conditions favorables existent à la réunification pacifique et indépendante du peuple coréen. Cuba réitère sa demande, déjà présentée à l'Assemblée, de voir toutes les troupes nord-américaines immédiatement retirées du sud de la Corée, et dissoute la prétendue Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée et que fin soit mise à toute ingérence dans les affaires intérieures de la péninsule coréenne.

208. La crise explosive et latente qui couvait au Moyen-Orient a éclaté. N'oublions pas que l'avidité des impérialistes à s'emparer des riches sources d'hydrocarbure des pays arabes est l'un des facteurs sous-jacents de la politique d'agression, d'expansion, d'annexion et de spoliation d'Israël. Ce n'est pas pour rien que la VI[e] flotte rôde aux environs.

209. Je vais maintenant donner lecture de la déclaration de notre gouvernement :

"Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba rejette la politique d'agression du Gouvernement d'Israël, qui a, de nouveau, abouti à une situation d'hostilités au Moyen-Orient.

"On sait que le Gouvernement d'Israël a rejeté toutes les possibilités d'un règlement de la situation du Moyen-Orient, créée par son occupation illicite des territoires arabes et par son déni brutal des droits du peuple palestinien.

"Au lieu d'écouter la clameur universelle qui s'élève pour exiger le retour des territoires occupés, la restitution des droits du peuple palestinien et un débat politique des problèmes de cette région, le Gouvernement israélien a maintenu sa position, son attitude agressive à l'égard des Etats arabes.

"Au cours de ces derniers jours, la concentration des forces armées israéliennes sur les lignes d'armistice avec la Syrie et la République arabe d'Egypte, et la mobilisation des réserves, a bien indiqué quelles étaient les intentions du Gouvernement d'Israël et a finalement suscité dans cette région une situation militaire qui ne manque pas de préoccuper gravement les peuples, et qui constitue une menace sérieuse à la paix, au-delà des territoires intéressés.

"Le Gouvernement révolutionnaire de Cuba appuie les justes positions de la République arabe d'Egypte et de la Syrie, fait état de sa solidarité contre les attaques israéliennes et s'unit à la condamnation universelle du Gouvernement d'Israël."

210. En dépit de la résistance opiniâtre et de la myopie obtuse des colonialistes et néo-colonialistes, les mouvements de libération nationale en Afrique continuent à les harceler de plus en plus de coups qui finiront bien par faire disparaître ces régimes. L'émancipation croissante du peuple de Guinée-Bissau montre la voie aux peuples de l'Angola, du Mozambique et du Cap-Vert. Les peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud se rebellent valeureusement contre le fascisme colonial et ses manifestations répugnantes parmi lesquelles l'*apartheid* revêt une apparence bestiale. Les menaces et les conspirations des impérialistes croissent simultanément contre la République populaire du Congo, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et la République de Guinée sur le point de subir l'agression des bandes de mercenaires internationaux organisées et approvisionnées par le Portugal et l'OTAN. Cuba appuie activement la dénonciation formulée par la République de Guinée auprès du Conseil de sécurité[8].

211. La lutte contre le colonialisme et le néo-colonialisme en Afrique arrive à une étape décisive. Si les Nations Unies ne sont pas capables de prendre les mesures nécessaires pour obtenir une mise en œuvre efficace de la résolution 1514 (XV) et pour briser la résistance des forces réactionnaires, impérialistes et racistes qui s'opposent à l'exécution de cette résolution, elles feront leurs des responsabilités qui porteront gravement préjudice à leur autorité et à leur prestige.

212. L'impérialisme a déjà abandonné, car elles ne lui servaient plus à rien, les alliances dénaturées et les doctrines de Truman et d'Eisenhower qui étaient autrefois le fondement de ses prétentions retorses à exercer le rôle de gendarme international de la réaction; celle-ci a maintenant recours à des expédients pour encourager des coups d'Etat fascistes et fournir des armes plus efficaces et plus nombreuses à des gouvernements fantoches ou à des armées prétoriennes, en leur confiant le sale travail qui consiste à subjuguer et à opprimer brutalement leurs propres peuples, afin de pouvoir les exploiter pour son meilleur intérêt. C'est par ses nouvelles alliances que l'on reconnaît sa stratégie et sa tactique actuelles : Corée du Sud, Saigon, Thaïlande et Lon Nol, en Asie; Portugal, Afrique du Sud et Rhodésie, en Afrique; Israël et Iran, au Moyen-Orient; Brésil, Bolivie, Uruguay, Paraguay et aujourd'hui la junte fasciste chilienne, en Amérique latine.

213. Son désespoir frénétique devant l'importance de la guerre est évident; tout comme l'est sa ténacité à conserver et à étendre son domaine pourtant chancelant. Cette dualité à laquelle l'a poussée sa décomposition croissante, la rébellion des peuples et la résistance de nombreux gouvernements mettent en relief ses deux visages. Je n'en veux pour preuve que les flots de rhétorique pharisaïque qui ont été déversés ici par l'éminence grise de ce système qui périclite.

214. L'Amérique latine connaît en ce moment une situation cruciale. L'ascension du mouvement progressiste et anti-impérialiste sur notre continent a été un facteur fondamental de la détérioration de l'aptitude du Gouvernement des Etats-Unis à développer sa politique globale impérialiste. C'est précisément dans la mer des Caraïbes qu'a pris naissance, au début du siècle, sa poli-

[8] Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-sixième année, Supplément de juillet, août et septembre 1971*, document S/10280.

tique néo-coloniale, et c'est également dans cette région qu'a commencé le processus de défaite de cette politique. La révolution cubaine — sommet radieux et irradiant d'une épopée qui aujourd'hui célèbre son centcinquième anniversaire — a ouvert la marche victorieuse de la seconde indépendance qu'avait proclamée José Marti.

215. Au cours de l'année écoulée, on a pu très clairement constater que les divergences et les antagonismes entre l'impérialisme yankee et les peuples latino-américains allaient s'approfondissant de plus en plus. Si au début des années 60 on essayait de gonfler le slogan de la "démocratie représentative" et de rendre attrayant le mensonge de l'Alliance pour le progrès face à Cuba socialiste, au début de cette décennie, il existe déjà des gouvernements qui ont adopté une attitude nouvelle en ce qui concerne la défense de leur souveraineté, de leur indépendance et de leurs ressources naturelles.

216. Au Pérou, le Gouvernement révolutionnaire des forces armées a renforcé son attitude nationaliste. Le Gouvernement d'unité populaire du Chili essayait, face à la montée fasciste de la réaction et de l'impérialisme, de réaliser son objectif, à savoir de jeter les bases d'une voie socialiste de développement en utilisant des mécanismes constitutionnels créés par les classes dominantes pour protéger leurs intérêts. Au Panama, le peuple et le Gouvernement se sont unis pour exiger la pleine reconnaissance de leur droit à la souveraineté, à la juridiction et à la propriété sur le canal et la zone, droit avalisé par l'accord presque unanime du Conseil de sécurité.

217. Par son action révolutionnaire et par ses votes, le peuple argentin a renversé la dictature. Les pays du Pacte andin ont pris des mesures restrictives à l'égard des investissements étrangers. Le défi au blocus illogique dont faisait l'objet Cuba s'est affermi. Les injections d'huile camphrée et la chirurgie esthétique ont été des recours inutiles pour redonner vie à l'OEA moribonde et qui a déjà perdu beaucoup de son prestige. Au cours de la Conférence de la quinzième session de la Commission économique pour l'Amérique latine [*CEPAL*] qui s'est tenue à Quito en mars, les Etats-Unis se sont retrouvés seuls; on y a mis à rude épreuve le pacte agressif de Rio de Janeiro et en pièces la thèse de l'incompatibilité du socialisme et du continent latino-américain. Porto Rico livre une bataille de plus en plus rude en vue de recouvrer ses droits nationaux méconnus, qui lui ont été arrachés par l'impérialisme nord-américain en 1898, et pour faire valoir son droit inaliénable à l'indépendance et à l'autodétermination, droit qui a été reconnu par le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

218. La stratégie impérialiste visant à isoler l'Argentine, le Chili et le Pérou et à les soumettre à ses ambitions grâce à la transformation du Brésil en Etat impérialiste dépendant et au renforcement de la domination de la réaction en Uruguay, en Bolivie, devenus satellites du fascisme colonial, a semblé se heurter à des obstacles insurmontables. Le développement de cette polarisation profonde des forces progressistes et anti-impérialistes qui cherchent à saper la domination qu'il exerce depuis des années a poussé l'impérialisme nord-américain à concentrer toutes ses forces sur le renversement du Gouvernement d'unité populaire en incitant à la trahison les forces armées, en donnant son appui aux classes dominantes, aux partis les plus réactionnaires et aux groupes fascistes du Chili.

219. Je vais maintenant faire briller la lumière de la vérité sur ce qui s'est passé et se passe au Chili. C'est un devoir dont je m'acquitte en tant que ministre des affaires étrangères de Cuba, en tant que révolutionnaire marxiste-léniniste, en tant que camarade de Salvador Allende et simplement aussi en tant qu'être humain. J'insiste sur ce dernier point, car je tiens à faire la différence entre moi et ceux qui ici représentent la bestialité et la jungle.

220. Les putschistes du fascisme colonial et la propagande impérialiste ont essayé de dresser un rideau d'imposture, de falsifications, de calomnies, d'impudence, de mensonges et de déformations des faits pour cacher leurs machinations, leurs félonies, leurs pillages, leurs infamies, leurs crimes et leurs lourdes responsabilités. Telle a été également la grossière intention du "j'accuse" ridicule, mensonger, haineux, lâche et malhonnête de l'ex-ministre du Gouvernement d'unité populaire et vice-amiral de louage qui a déshonoré cette assemblée, portant le stigmate de la trahison au front et des vêtements tachés du sang des assassinats de milliers de Chiliens. La main stipendiée d'Enrique Bernstein, ex-directeur des affaires étrangères du gouvernement du président Allende et démocrate chrétien déclaré, n'est pas étrangère à ce libellé sale, vil, primitif et repoussant.

221. Mais ce sont les faits qui placeront ceux qui veulent être des accusateurs au banc des accusés.

222. Salvador Allende a assumé la présidence de la République du Chili de par la volonté du peuple telle qu'elle s'est exprimée par les urnes le 4 novembre 1970. A la suite des élections, dont il est sorti vainqueur, se sont succédé toute une série de complots ourdis par l'ambassade nord-américaine et des entreprises transnationales comme l'International Telephone and Telegraph Corporation [*ITT*], résolues à bloquer la voie de la présidence par une explosion de violence aveugle et exaspérée. La montée du fascisme, de la réaction et de l'impérialisme, qui a été couronnée par la chute héroïque de Salvador Allende le 11 septembre dernier, le déchaînement de la terreur la plus effrénée ont pris naissance au lendemain des élections. L'assassinat du chef de l'armée, le général René Schneider, à cause de sa position loyale et logique, a été le signal tragique qui a déclenché la guerre fasciste contre le gouvernement, les partisans de l'unité populaire, les mouvements de gauche, les classes laborieuses et les couches progressistes de la population. Cela a été quelque chose d'analogue à l'incendie du Reichstag par les nazis qui a déchaîné la chasse à l'homme contre les communistes, les socialistes, les antifascistes, les juifs et les étrangers, chasse à l'homme dépassée aujourd'hui en férocité par la junte fasciste.

223. Cette "démence criminelle des désespérés", comme l'a qualifiée le président Allende, est un indice clair de l'apparition du fascisme au Chili encore qu'il se pare hypocritement d'oripeaux démocratiques. Ses centres principaux ont été le triste parti national et le groupe

lombrosien "Patria y Libertad", appuyés par la direction de droite du parti qui se dit démocrate et chrétien mais cherche toujours à servir ses propres intérêts, et surtout par son chef, l'ex-président Eduardo Frei, chez qui s'unissent, comme dirait Machiavel, la ruse du renard, la méchanceté de la panthère et l'appétit de la hyène. Et, cachant sa face ou parfois la montrant avec effronterie, on trouvait présent dans toutes les manifestations de ce complot immonde, et en manœuvrant les fils, l'impérialisme nord-américain. Les forces armées, dirigées par un homme fidèle à ses obligations constitutionnelles, semblaient vouloir rester dans leurs casernes, ne perdant pas une occasion de manifester leur loyauté et leur apolitisme. Parmi les chefs les plus obséquieux et prolixes de cette armée se trouvait celui qui dirige aujourd'hui la junte putschiste, le général Augusto Pinochet, nazi convaincu et grand massacreur d'ouvriers, comme il l'a prouvé déjà par exemple sous le gouvernement Frei.

224. C'est dans ce contexte adverse que le président Allende a commencé son œuvre démocratique rénovatrice et socialiste, sincèrement convaincu qu'il pourrait mener à bien son programme et jeter les bases d'une société plus juste et plus humaine au Chili, comme il l'avait souligné dans son premier discours au peuple après son accession à la présidence.

225. L'élection d'un dirigeant marxiste à la présidence d'une république bourgeoise dans un pays dépendant et sous-développé était un fait exceptionnel dans l'histoire, en même temps que lourd d'inconnues. Cela n'échappait pas au président Allende. Il ne l'a jamais perdu de vue. Cependant, jusqu'à ce qu'éclate le soulèvement fasciste, il a eu recours à tous les moyens constitutionnels et légaux pour suivre la voie qu'il s'était fixée. Il s'agissait là d'une expérience d'une importance extraordinaire pour tous les peuples. Et c'est pourquoi, dès le début, cette tentative gagna la sympathie et l'appui de toutes les forces progressistes anti-impérialistes et révolutionnaires du monde.

226. L'héritage qu'avait reçu le président Allende était en fait un gigantesque précipice qu'il fallait franchir pour pouvoir réaliser ce programme: un pays pauvre, un taux de chômage très élevé, une société affligée de nombreuses inégalités, les classes dominantes retranchées dans leurs privilèges, l'inflation galopante, l'économie en faillite et l'Etat endetté de 4 milliards de dollars. Lourd fardeau de la politique hasardeuse et vendue de Frei. Et, avec cela, un parlement aux mains des classes dominantes, un pouvoir judiciaire inféodé aux intérêts du *statu quo,* une bureaucratie pénétrée par la réaction et des forces armées qui se disaient constitutionnelles. Cet ensemble de réalités, en outre, coïncidait avec une diminution du prix du cuivre — produit essentiel d'exportation — qui passait de 75 centavos à 40 centavos la livre.

227. Il était tout aussi urgent que nécessaire de donner satisfaction aux besoins les plus pressants du peuple et, partant, d'entreprendre les modifications de structures qui étaient susceptibles d'y contribuer. Mais à peine avait-on mis en marche la réforme agraire que sont apparus le blocage de marchandises et le sabotage de la production agricole. A peine approuvée la nationalisation des grandes mines de cuivre, jusqu'alors aux mains des entreprises nord-américaines, le Gouvernement des Etats-Unis gelait tous les crédits internationaux auxquels le Chili avait droit et organisait une opération à grande échelle visant à entraîner la ruine de l'économie et à susciter un coup d'Etat. Les partis bourgeois et les groupes fascistes coordonnèrent leurs activités dans le même sens et les grands moyens de communication — aux mains des conservateurs et des magnats — lancèrent une campagne de diffamation qui fut la plus violente et la plus lâche qu'ait connue l'histoire. Il faut avoir été au Chili pour pouvoir évaluer à sa juste valeur l'abjecte ampleur de ce ramassis d'intérêts également avides de pouvoir et de richesse.

228. De la propagande, on est passé très vite à l'action au sein et en marge du parlement par des lois réactionnaires, des grèves séditieuses organisées par les associations des grandes entreprises, des attentats contre les dirigeants de l'Unité populaire, des actes de violence dans les quartiers aristocratiques, des exhortations aux forces armées pour qu'elles renversent le gouvernement constitutionnel et des conspirations auxquelles participaient, sous la direction de la CIA [*Central Intelligence Agency*], la haute direction du parti démocrate-chrétien, le parti national, le groupe Patria y Libertad, les chefs de file des classes dominantes, les cadres aux revenus élevés, le journal *El Mercurio* et tous les fonctionnaires aux aguets, putschistes en puissance, qui prolifèrent de jour en jour, surtout dans la marine et dans l'aviation.

229. C'est dans ces conditions hostiles et complexes que pendant trois années angoissantes le Gouvernement d'unité populaire a essayé de mener à bien ses activités et a lutté pour réaliser son programme; il a fait plus qu'il ne pouvait en faveur du peuple chilien. Mais comme l'a dit le Premier Ministre du Gouvernement révolutionnaire de Cuba, dans le discours qu'il a prononcé en hommage rendu dans notre pays au président Salvador Allende et en solidarité avec le peuple chilien :

> "Au moins au cours de ces trois années, ce pays et en particulier ses ouvriers et ses paysans ont compris que, à la présidence de la république, ne se trouvait pas un représentant de l'oligarchie, des propriétaires fonciers et des bourgeois, mais un représentant des humbles et des travailleurs; un véritable représentant du peuple, qui luttait pour lui, en dépit des énormes difficultés auxquelles il devait faire face. Le président Allende comprenait les difficultés et prévoyait les dangers: il voyait renaître le fascisme, il voyait naître les conspirations les unes après les autres. Et, face à cet ensemble de forces créées et encouragées par l'impérialisme, il ne lui restait que sa force d'âme, sa décision de défendre cette évolution au prix de sa propre vie."

230. Ecoutons ce qu'il disait à Santiago, le 4 décembre 1971, au cours de son discours d'adieu au Premier Ministre, le commandant Fidel Castro, et qui a été consacré par son sang versé généreusement il y a quelques jours :

> "Je vous le dis avec calme, en toute tranquillité : je n'ai pas la force d'un apôtre ou d'un messie. Je n'ai pas la vocation d'un martyr. Je suis un combattant social qui s'acquite d'une tâche, la tâche que m'a confiée le peuple. Mais que comprennent bien ceux qui veulent renverser le cours de l'histoire et méconnaître la volonté majoritaire du Chili : sans avoir l'âme d'un martyr, je

ne ferai pas un pas en arrière. Qu'on le sache : je quitterai le Palais La Moneda quand j'aurai accompli le mandat que m'a confié le peuple. Qu'ils le sachent, qu'ils l'entendent, qu'ils s'en pénètrent profondément: je défendrai cette révolution chilienne et je défendrai le Gouvernement, parce que c'est le mandat que m'a confié le peuple. Je n'ai pas d'autre choix. Ce n'est qu'en me criblant de balles que l'on pourra entraver la volonté que j'ai de faire exécuter le programme du peuple."

Ce sont ces mêmes paroles qu'il répéta par la suite à d'autres et à moi-même, devant son ex-rival à la présidence, Radomiro Tomic, et devant notre ambassadeur au Chili, Mario García Incháustegui.

231. Le Président du Chili est mort au combat. Il n'a cessé d'utiliser son fusil jusqu'à ce que les balles lui aient enlevé la vie. Nous connaissons les dernières heures de ce combattant remarquable par les témoignages irrécusables de sa fille Béatrice, qui était à ses côtés jusqu'à ce qu'il lui ordonne de partir avec d'autres femmes héroïques qui l'accompagnaient, car il estimait que leur vie serait précieuse pour la lutte future, et de quelques survivants, et qui ont été relatés récemment par le Premier Ministre de Cuba dans le discours que j'ai déjà mentionné. Bien qu'ils essaient de le cacher, les putschistes fascistes savent très bien que le président Allende est tombé en luttant contre cette bande de criminels de droit commun en uniforme.

232. Cependant, avant d'évoquer rapidement ces heures troublées et troublantes, je juge bon d'ébaucher l'historique de tous les faits qui ont précédé le 11 septembre.

233. On ment sciemment quand on dit, dans une tentative inqualifiable de justification du renversement du régime constitutionnel et du cauchemar de massacres, d'assassinats, de tortures, de délations, de pillages et de persécutions que connaît aujourd'hui le Chili, que le Gouvernement de l'unité populaire préparait une action d'extermination contre le Haut Commandement des forces armées. En fait, ce qui se tramait était exactement le contraire : le spectacle dantesque qui émeut aujourd'hui le monde.

234. Jamais aucun gouvernement, avant celui du président Allende, n'avait fait appel aux forces armées, leur demandant de participer aux tâches du développement national et de partager les responsabilités gouvernementales. Trois éminents représentants des forces armées sont entrés au Conseil des ministres en octobre 1972 et y sont restés jusqu'en mai 1973. Lorsque Salvador Allende est venu à l'Organisation des Nations Unies, il a même désigné comme président de la République le commandant en chef de l'armée, le général Carlos Prats. Cette confiance et cette collaboration entre le Gouvernement d'unité populaire et les forces armées reposaient sur l'entente et la concorde qui existaient entre le secteur constitutionnel et les forces armées, entente qui a été détruite par la junte du secteur fasciste de l'armée, de la marine et de l'aviation.

235. Ce secteur, d'abord sournoisement puis, ensuite, ouvertement, a conspiré depuis les premiers jours de la présidence d'Allende. Mais il n'agissait pas seul. Il complotait avec les partis réactionnaires et impérialistes nord-américains, véritables animateurs et idéologues du complot fasciste, qui ont organisé huit opérations spéciales et dont les activités étaient des activités de subversion, d'espionnage et de contre-espionnage, sous la direction du Pentagone, du Département d'Etat, de la CIA et des grandes entreprises internationales, de concert avec d'autres capitalistes chiliens tels que Matte, Alessandri, Bulnes et Edward, et avec les partis réactionnaires et les groupes fascistes. Nous avons de cela des preuves irréfutables, de même que nous disposons de preuves irréfutables du fait que la haute direction du parti démocrate chrétien a désigné, pour les représenter dans ces activités antinationales, Felipe Amunátegui et Andrés Donoso. A titre d'illustration, je citerai les noms donnés à trois opérations séditieuses : Centaur, Etoile jaune et Marty.

236. Les milieux militaires, d'autre part, entretenaient d'excellentes relations avec le Pentagone et — alors que le Gouvernement d'unité populaire se voyait refuser les crédits internationaux — recevaient du Gouvernement des Etats-Unis des millions de dollars et des équipements militaires.

237. Selon des témoignages dignes de foi, absolument dignes de foi, les objectifs fondamentaux poursuivis par la CIA, avec le renversement du président Allende, sont les suivants : restaurer la domination économique et politique des Etats-Unis au Chili, supprimer les relations d'amitié et de coopération avec Cuba et avec les pays socialistes, provoquer l'effondrement économique et financier du pays afin de créer les conditions propres à un coup d'Etat fasciste, s'assurer la participation des forces armées et renverser le président Allende avant le 13 novembre afin d'établir un gouvernement dépendant qui adoptera la philosophie économique impérialiste et se mettra au service des objectifs économiques des Etats-Unis dans ce pays.

238. Les coups militaires avortés de mars et de septembre 1972 ont montré quelle lutte interne se livrait au sein des forces armées entre le groupe qui préparait le coup d'Etat et le groupe respectueux de la loi, représenté par les généraux Prats, Pickering et Sepúlveda. Mais, lors de l'attaque manquée d'une unité blindée contre le Palais La Moneda, le 29 juin de cette année, on a vu clairement combien se détériorait l'unité au sein des forces armées. Les généraux que je viens de mentionner, à la tête de leurs troupes, ont écrasé le soulèvement qui se préparait. A partir de cet instant, il est devenu évident, pour les milieux constitutionnels des forces armées, que leur capacité de maintenir leur unité intérieure et de lutter contre les officiers fascistes était sérieusement ébranlée.

239. Ce qui est venu ensuite, ce fut l'action multiple, politique, militaire et populaire du président Allende pour préserver le régime constitutionnel et éviter un affrontement armé, bien qu'il soit lui-même disposé au combat. Parmi des rumeurs croissantes de soulèvements imminents, il y eut en août, organisée, dirigée et financée par l'impérialisme nord-américain, une grève insurrectionnelle des entreprises de transports, déjà mise au point en 1972 à titre d'opération expérimentale par les mêmes promoteurs, à laquelle sont venus se joindre les représentants d'intérêts puissants et de divers secteurs du com-

merce. La tentative de coup d'Etat, encouragée, a pris de l'ampleur. Les partis réactionnaires — démocrates chrétiens en tête — interrompirent le dialogue proposé par le président Allende et la Chambre des députés, grâce aux votes d'une majorité automatique, incitant les fascistes à tenter leur coup militaire en se justifiant au moyen d'un accord sans aucune valeur juridique dans lequel on déclarait que le Gouvernement d'unité populaire avait ébranlé l'ordre constitutionnel.

240. Les attentats terroristes contre les personnes et les services publics se sont répétés. Les édifices de Santiago — je les ai vus de mes propres yeux — se sont couverts d'inscriptions sinistres disant: "Djakarta est proche". Mais les forces armées, ces mêmes forces, qui, hier, passaient par les armes la population désarmée de Lima, qui plus tard ont massacré les travailleurs et qui, aujourd'hui, au nom de l'ordre et de l'autorité, se livrent aux crimes et à la torture, n'ont pas fait le moindre geste pour empêcher l'escalade séditieuse.

241. Le président Allende convoqua les dirigeants de l'unité populaire et de la Central Unica de Trabajadores (syndicat) et leur dit que, devant la gravité de la situation militaire, il avait décidé, avec le commandement de l'armée, de demander la démission des généraux impliqués dans le coup fasciste sur le point de se produire. Le président Allende discuta avec les personnes présentes et le général Pinochet, qui était alors commandant en chef par intérim de l'armée, le plan de défense contre le coup d'Etat militaire.

242. Plus de la moitié des membres de la junte des généraux se refusa, le lendemain, à condamner les insultes et les attaques dont le général Prats avait fait l'objet de la part de leurs propres épouses, qui étaient accompagnées par des jeunes gens dégénérés. Parmi les généraux qui appuyèrent le Ministre de la défense se trouvait le général Pinochet.

243. Le général Prats présenta au Président sa démission irrévocable. Pinochet, comme un nouveau sorcier de Macbeth, suggéra à ce dernier qu'il serait bon d'accepter cette démission afin de calmer les officiers supérieurs de la marine et de l'aviation et, en conséquence, il promit de prendre le commandement de l'armée et de demander la démission des généraux conspirateurs. Mais les seules démissions qui se produisirent furent celles de Prats, de Pickering et de Sepúlveda, tous loyaux et à la tête de troupes sous leur commandement dans la capitale.

244. Le 24 août, les officiers de la marine se réunirent à Valparaiso, et, quand arriva le commandant en chef, l'amiral Montero — un véritable homme d'honneur —, on lui dit qu'il devait démissionner de sa charge. Celui-ci répondit qu'il ne pourrait le faire que devant le président Allende. Alors que le vice-amiral, qui représente le déshonneur, le crime et le fascisme, est ici impunément exhibant sa sottise, les mains tachées de sang, ce même 11 septembre, l'amiral Montero fut arrêté et remplacé par un gorille, membre enragé de la junte fasciste. Les officiers et les sous-officiers opposés au coup ont été arrêtés et assassinés. Les généraux Gullermo Pickering, Germán Sepúlveda, Alberto Bachelet et José María Sepúlveda — chef des carabiniers jusqu'au 11 septembre — furent arrêtés.

245. L'ambassadeur nord-américain Nathaniel P. Davis — chargé des questions soviétiques pendant la période de la guerre froide et étroitement lié à Howard Hunt, compromis dans l'affaire de Watergate — s'est rendu à Washington une semaine avant le coup et en est revenu la veille. Le Département d'Etat admettra plus tard, sans vergogne, ni scrupule, qu'il connaissait d'avance la date.

246. Ce sont là des faits certains. On peut les déformer ou les démentir, mais les faits n'en existent pas moins.

247. Au matin du 11 septembre, la marine s'est révoltée à Valparaiso. Ses navires avaient levé l'ancre la nuit précédente, soi-disant pour participer à l'opération dite UNITAS; mais ils revinrent opportunément, à la faveur de l'obscurité, comme des malfaiteurs, escortés par les navires nord-américains en formation de combat. Dès qu'il l'apprit, le président Allende se rendit à son bureau après avoir pris des dispositions pour assurer la protection de sa maison où sa femme était restée. Au Palais, il apparut que Pinochet était un faussaire, un misérable et un traître. L'armée et la force aérienne se sont jointes au groupe fasciste. L'heure de l'affrontement armé était arrivé.

248. Mais le président Allende, avec un nombre restreint de ministres, collaborateurs, compagnons et amis, s'apprêta à résister. Cet homme, qui infatigablement prêcha la tolérance, le respect de la loi, la voie pacifique et le règne de la constitution, va se hisser au point d'atteindre la stature d'un héros. Il répondra aux balles par les balles. Il tiendra tête pendant des heures aux agresseurs. Il détruira un tank à coup de bazooka. Il résistera de pied ferme au feu de l'artillerie, aux attaques des chars, aux bombardements des avions, au danger des flammes. Plusieurs fois on lui demanda de se rendre. On lui offrit un avion pour se rendre dans un autre pays avec sa famille et les personnes qu'il choisirait. Mais sa réponse fut invariable: "Les généraux traîtres ignorent ce qu'est un homme d'honneur." Il resta serein, ferme, audacieux à son poste de combat. "Ainsi" — dira-t-il avec une sobriété lapidaire — "on écrit la première page de cette histoire. Mon peuple et l'Amérique écriront le reste." Beaucoup de ses compagnons tombèrent sous ses yeux et, parmi eux, son ami inséparable, le journaliste Augusto Olivares, dont le rôle fut remarquable dans ces heures épiques. Et, tandis que tout cela se passait, sa résidence personnelle était attaquée par la force aérienne, avec la brutalité propre aux lâches assoiffés de sang, de destruction, elle était dévastée, incendiée et mise à sac. C'est par hasard que son épouse eut la vie sauve.

249. Les fascistes réussirent à s'emparer du rez-de-chaussée du Palais et, après de durs combats, occupèrent une partie de l'etage supérieur. Dans le salon rouge, entouré d'une poignée de braves, le Président leur faisait face avec un fusil fumant. Il avanca résolument vers les fascistes et un coup de feu le frappa à l'estomac, mais il riposta aux assassins en s'appuyant sur un meuble jusqu'à ce qu'un second coup de feu le frappe à la poitrine et le renverse. En tombant, son corps ensanglanté fut criblé de balles.

250. Les survivants de cette scène légendaire se regroupèrent, contre-attaquèrent et délogèrent les fascistes de

l'étage supérieur. Les membres de sa garde personnelle conduisirent le corps inerte de Salvador Allende jusqu'à son bureau; ils l'assirent sur son siège présidentiel, le ceignirent de son écharpe présidentielle et l'enveloppèrent dans le drapeau chilien.

251. Comme l'a dit le Premier Ministre, le commandant Fidel Castro

> "peu de fois dans l'histoire a-t-on écrit une pareille page d'héroïsme. Jamais sur ce continent aucun président ne fut le protagoniste d'un exploit si dramatique. Salvador Allende a fait preuve de plus de dignité d'honneur, de courage et de plus d'héroïsme que tous les militaires fascistes ensemble. Son geste d'une grandeur incomparable a plongé à jamais dans l'ignominie Pinochet et ses complices. Sa conduite exemplaire a moralement détruit le fascisme au Chili. Bien des fois la pensée s'est laissé abattre par la force brutale. Mais on peut dire d'ores et déjà que jamais la force brutale n'a connu pareille résistance sur le terrain militaire de la part d'hommes de pensée, dont les armes avaient toujours été la parole et la plume."

252. Pendant plus de 24 heures, les fascistes firent le silence sur la mort du président Allende. Son enterrement a eu lieu dans le plus profond secret. Ni son épouse ni sa sœur, qui accompagnèrent son cercueil de sapin dans un avion des forces aériennes, encadrées par des officiers insensibles, ne purent voir la dépouille mortelle.

253. Mais ses dernières paroles continuent de résonner dans l'air comme un mandat que l'on ne peut éviter:

> "Travailleurs de ma patrie, j'ai foi en le Chili et en son destin. D'autres hommes surmonteront ce moment gris et amer où la trahison semble s'imposer. Vous savez tous que plus tôt qu'on ne le pense s'ouvriront les grandes avenues par où passeront les hommes libres pour construire une société meilleure. Vive le Chili! Vive le peuple! Vive les travailleurs! Ce sont mes dernières paroles; je suis certain que mon sacrifice ne sera pas vain. Ecoutez bien, je suis certain qu'il y aura au moins une sanction morale qui châtiera la félonie, la lâcheté et la trahison."

254. Les fascistes ont aussi attaqué notre ambassade, foulant aux pieds la Convention de Vienne, le droit international et la Charte des Nations Unies. Ils ont blessé notre ambassadeur, présent ici, et un fonctionnaire. Mais à leurs bravades et à leurs menaces, on a toujours répondu: "Nous allons défendre l'ambassade, qui est un territoire cubain, jusqu'au dernier homme." La condamnation prononcée par Cuba à cet égard est soumise à l'examen du Conseil de sécurité[9].

255. De plus, les fascistes n'épargnèrent ni insultes ni vexations aux fonctionnaires diplomatiques, aux techniciens des pays socialistes et aux fonctionnaires diplomatiques des pays capitalistes. Somme toute, ils firent la démonstration de leur mépris barbare pour la civilisation.

256. Le premier acte du ministère fasciste fut de rompre les relations diplomatiques avec Cuba. Cela nous honore, nous réconforte et nous renforce. Car nous ne voulons avoir des liens d'aucune espèce avec les assassins, les bourreaux et les anthropoïdes.

257. Lorsque le personnel diplomatique cubain quitta le pays, le Gouvernement de la Suède prit en charge la représentation de nos intérêts. Son ambassadeur, Harald Edelstam, s'est comporté, dans ces journées sombres et périlleuses, avec une droiture et une sollicitude qui font honneur à la diplomatie suédoise et à son gouvernement.

258. Quatre des rares Cubains qui demeuraient au Chili purent passer en Argentine après avoir été abandonnés dans la cordillère des Andes, sans vêtements ni aliments, par une température de 20 degrés au-dessous de zéro. Une patrouille argentine les découvrit et les amena à son unité en leur prodiguant soins et attentions. Nous ignorons quel fut le sort subi par deux autres qui furent arrêtés. Tout peut leur être arrivé.

259. Un navire marchand cubain, le *Playa Larga*, fut également lâchement canonné et bombardé dans les eaux internationales. Son capitaine décida de quitter Valparaiso en raison du manque absolu de garanties pour le navire et son équipage. Un des membres de l'équipage avait été arrêté et maltraité à terre par les fascistes soulevés. Le *Playa Larga* fut poursuivi et canonné par le destroyer *Blanco Encalada* et bombardé par des avions et des hélicoptères, et il subit des avaries si graves qu'il fut sur le point de faire naufrage. Exhorté maintes fois à se rendre et à retourner à Valparaiso, le capitaine de l'équipage répondit qu'il préférait se noyer plutôt que de se rendre aux autorités fascistes. Le *Playa Larga* put enfin échapper à ces persécutions criminelles et mettre le cap sur El Callao, où il est arrivé, escorté par le navire marchand cubain *Marble Island*, qui, pour les mêmes motifs, décida de ne pas continuer son voyage au Chili. Cette violation grossière de la liberté de navigation et des lois internationales est également soumise à l'examen du Conseil de sécurité[10].

260. L'appui sans scrupule de l'impérialisme nord-américain au putsch fasciste est encore une fois mis en relief par sa complicité cynique avec les persécutions et provocations des navires marchands cubains hors des frontières du Chili. Alors qu'il se disposait à traverser le canal de Panama, en route pour La Havane, le navire marchand *Marble Island*, battant pavillon somalien, affrété par l'entreprise de navigation Mambisa et en voie d'acquisition, un fonctionnaire nord-américain du canal se présenta et informa le capitaine, de nationalité cubaine, ainsi que tous les membres de l'équipage, que l'on avait donné l'ordre d'arrêter le navire par une action *in ren* sur les instances de l'Industria Azucarera Nacional S.A. du Chili, qui réclamait un paiement de 4 235 298 dollars. Cette invention des autorités nord-américaines du canal et de l'entreprise chilienne est un acte de représailles politique qui viole le droit de libre navigation dans cette voie transocéanique. Le capitaine et les membres de l'équipage du *Marble Island* ont repoussé l'ordre d'arrestation, ils ont refusé de descendre à terre, ont levé l'ancre et se sont rendus dans l'océan Pacifique.

[9] *Ibid, vingt-huitième année, Supplément de juillet, août et septembre 1973*, document S/10995.

[10] *Ibid.*, document S/10993.

261. Il y a quelques jours, le navire marchand cubain *Imías*, qui venait du Japon et se rendait dans notre pays, fut arrêté dans le canal de Panama, dans la zone du lac Gatún et virtuellement séquestré par les autorités nord-américaines, en connivence avec la junte fasciste du Chili.

262. Cette saisie et ce séquestre d'un navire propriété de l'Etat cubain constituent une action illégale qui a des implications graves, y compris pour les tiers; la violation des normes du droit international public, qui reconnaît et protège l'immunité souveraine des navires propriété de l'Etat, constitue une menace sérieuse pour les usagers du canal de Panama qui sont à la merci de semblables décisions par ceux qui sont obligés, conformément au régime international objet de traité, de garantir la libre navigation, la sécurité et la neutralité de leurs eaux. Le capitaine et les membres de l'équipage de l'*Imías* étaient prêts, conformément aux traditions héroïques de notre navire marchand, à résister à toute action de force visant à confisquer le navire.

263. La déclaration de la Chancellerie du Panama sur cette situation qui peut entraîner des risques graves pour la paix et la sécurité internationale pose le problème en des termes clairs et très précis.

264. Nous dénonçons devant l'Assemblée générale ce nouvel acte de piraterie de l'impérialisme nord-américain et nous l'avertissons que si l'*Imías* n'est pas libéré par ceux qui l'ont séquestré, le Gouvernement révolutionnaire de Cuba prendra les résolutions et les mesures, à l'Organisation des Nations Unies et ailleurs, qu'il estime nécessaires pour arriver à libérer le navire.

265. La répression sanglante et insatiable déchaînée par les putschistes fascistes ne peut se comparer qu'à celle des nazis dans les pays occupés : exécutions sommaires, massacres organisés, destruction de villages, bombardement d'universités, tortures horribles, camps de concentration, remise à leurs bourreaux des exilés nord-américains, pillages nocturnes, incendies de livres, mise hors la loi de partis politiques, suppression des syndicats ouvriers, fermeture du Parlement, agression contre les ambassades, attaques contre les navires marchands, persécutions des étrangers, violation des lois internationales, état de siège. En un mot : c'est la résurrection du sombre esprit du Moyen Age en plein XX^{e} siècle.

266. Cette escalade interminable de terreur affecte la conscience de l'humanité. De toutes les parties du monde se sont élevées, sans distinction d'idéologie politique, sociale ou religieuse, des voix horrifiées par cette orgie de sang, exigeant un arrêt de la répression. "Boucherie à Santiago" s'intitule un article du journal *Newsweek*. Mais ces criminels endurcis poursuivent leur danse macabre, sourds et aveugles à la clameur humaine. Ainsi fut et ainsi est le fascisme.

267. Il faut mobiliser la conscience internationale pour exiger le respect de la vie des dirigeants politiques et des hommes et des femmes du peuple jetés dans des prisons improvisées ou confinés dans des îles peu hospitalières, avec le fil de la baïonnette sur la tête ou le pistolet sous le menton. Luis Corvalàn, secrétaire général du parti communiste du Chili, a été pris et présenté à une cour martiale, accusé d'un prétendu délit de trahison à la patrie, invention éhontée de ceux qui ont déshonoré cette patrie, l'ont brutalisée et vilipendée avec leurs trahisons, crimes et pillages. Il n'a pas encore été fusillé, mais il peut l'être à n'importe quel moment. N'y a-t-il pas déjà eu plus de 10 000 exécutions et massacres, y compris des assassinats de vieillards, de femmes et d'enfants ? Selon *The Washington Post*, la CIA — qui participe à cette apocalypse sanglante — a estimé 3 000 le nombre de morts pendant les premiers jours du putsch.

268. Le peuple chilien doit maintenant entreprendre la tâche ardue et longue de lutte armée contre le fascisme colonial, dans laquelle il rencontrera l'écho et l'appui des officiers, des sous-officiers et des soldats qui restent fidèles au peuple chilien et à leurs obligations constitutionnelles. Les peuples du Brésil, de l'Uruguay, du Paraguay et de la Bolivie savent d'expérience ce qu'il en coûte, comme le surent avant eux les pays envahis par les nazis. Les auteurs du coup d'Etat reçoivent des crédits, des armes et de l'aide de l'impérialisme et de ses satellites latino-américains. Disons mieux : ils ont déjà commencé à les recevoir. Le généreux crédit nord-américain pour l'achat de blé et l'arrivée à Santiago de nombreux spécialistes de la contre-insurrection ne sont que le préambule. La CIA, avec toutes ses ressources, est et sera le centre de la répression. Mais nous sommes convaincus que le peuple chilien mènera cette lutte jusqu'à ses dernières conséquences. Et, en fin de compte, son action révolutionnaire enterrera le fascisme sous ses propres décombres.

269. Dans cette nouvelle lutte, le peuple chilien ne sera pas seul. Il pourra compter sur la solidarité et l'appui de Cuba et des pays socialistes, des pays non alignés, conformément à la résolution adoptée à la Conférence d'Alger[11] par tous les peuples révolutionnaires et les gouvernements progressistes du monde. Cette solidarité et cet appui ne leur manqueront pas.

270. Cependant, le peuple chilien compte également et surtout dans cette bataille décisive, comme l'a dit le Premier Ministre de Cuba, sur la bannière et la figure immortelle du président Allende. Le président Allende a donné à son peuple le plus haut exemple d'héroïsme que l'on puisse offrir. Le président Allende a synthétisé le meilleur du patriotisme, de la valeur, de l'honneur et de l'esprit combatif du peuple chilien.

271. La délégation cubaine réitère sa foi profonde dans les destins du Chili et confie aux archives de cette assemblée les dernières paroles du panégyrique révolutionnaire du compagnon Fidel Castro :

> "Gloire éternelle à Salvador Allende, réuni au Che, réuni à Martí, Bolívar, Sucre, San Martín, O'Higgins, Morelos, Hidalgo, Juárez et tous les grands hommes qui ont consacré leur vie à la liberté de notre continent. Le peuple chilien écrasera le fascisme!"

La patrie ou la mort. Mais nous l'emporterons.

272. Mme MARTIN CISSÉ (Guinée) : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de mon ministre des affaires étrangères empêché, de vous exprimer au-delà des félicitation traditionnelles, la satisfaction qu'éprouve la délégation de la République de Guinée à l'occasion de votre élection unanime à la présidence de la vingt-huitième session de notre assemblée générale. Ces félici-

[11] Voir document A/9330, p. 17.

tations s'adressent également à chacun des membres du Bureau ayant bénéficié de la confiance de notre auguste assemblée.

273. Je voudrais m'acquitter d'un agréable devoir, celui de rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, M. Stanisław Trepczyński, vice-ministre des affaires étrangères de la République populaire de Pologne, et lui dire combien nous avons apprécié le tact, la courtoisie et la compétence avec lesquels il a dirigé les travaux de la vingt-septième session de notre assemblée.

274. Votre élection à la présidence de cette vingt-huitième session nous apparaît comme un gage certain pour la conduite lucide de nos travaux vers la prise de décisions en faveur de la libération des peuples, de la justice, de l'égalité entre tous les peuples, conditions de paix et de sécurité.

275. Vous êtes un fils de l'Amérique latine; il est donc évident que votre amour pour le droit des peuples ne peut être mis en cause; enfant du tiers monde, vous êtes inévitablement sensible à plus d'un titre aux multiples maux dont souffrent les pays victimes des menées des Etats nantis. Grâce aux immenses expériences acquises au cours de votre carrière diplomatique, vous connaissez parfaitement les problèmes qui paralysent notre organisation et rendent ainsi la paix et la sécurité précaires.

276. La disponibilité des Etats de souscrire aux principes de la compréhension mutuelle est un fait important pour assurer la sécurité internationale et une paix durable sur notre planète. La tâche qui nous est dévolue est par conséquent de conjuguer nos efforts afin d'œuvrer pour l'avènement d'un monde dans lequel les forces négatives de la haine et de la domination céderaient devant celles de l'entente et de la fraternité entre les peuples.

M. Martínez Ordóñez (Honduras), vice-président, prend la présidence.

277. Les mutations heureuses qui s'opèrent dans le concept des relations entre les Etats nous permettent de croire qu'un tournant appréciable vient d'être abordé, tournant concret fait d'un ensemble de traités, d'accords, dont l'un des résultats les plus tangibles est la récente décision de l'Assemblée générale d'accueillir au sein de notre organisation la République démocratique allemande et le Commonwealth des Bahamas. Nous saisissons l'occasion de souhaiter la bienvenue à ces Etats amis qui, nous en sommes sûrs, nous apporteront une contribution de qualité à l'œuvre de paix.

278. Le problème de la paix et de la sécurité internationales, la défense des souverainetés nationales, la décolonisation et la lutte contre l'impérialisme continuent d'occuper une place de choix dans les rencontres tant bilatérales que multilatérales. Le dialogue entre les grandes puissances paraît présager le triomphe de la liberté, de la justice et de l'égalité entre les peuples, fondement essentiel de la paix sur notre terre. La quatrième Conférence des pays non alignés, récemment tenue à Alger, a indiqué sans aucun doute la volonté, affirmée par 2 milliards d'hommes démunis mais déterminés à renverser la hiérarchie des valeurs admises, de donner à notre univers plus d'équilibre social et aux peuples plus d'espérance et de certitude.

279. Malheureusement, la paix et la sécurité internationales n'ont qu'une signification partielle pour certains membres de notre communauté universelle. En effet, la paix dont ils parlent est plutôt celle de l'ordre infernal qu'ils imposent à d'autres peuples, et la sécurité pour eux est celle de leurs illégitimes privilèges aux dépens des autres nations.

280. Est-il possible, un seul instant, d'instaurer une ère de paix et de sécurité totales dans le monde sans extirper les causes des tensions dont souffrent l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Amérique latine? Ce n'est plus un secret pour personne que l'ennemi numéro un de l'ordre que notre organisation s'est engagée à créer reste l'impérialisme et toutes ses manifestations courantes, le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme, le sionisme, etc.

281. Comme chacun le sait, la République de Guinée, mon pays, a souffert et souffre encore de l'impérialisme qui, depuis le 28 septembre 1958, s'est acharné contre elle pour la seule raison qu'elle a choisi la voie de la pleine responsabilité. L'impérialisme fait tout pour remettre en cause la souveraineté de notre peuple. Pour atteindre ses tristes objectifs, il s'est allié au colonialisme fasciste portugais, le colonialisme le plus abject. Et l'on comprend que le gouvernement fasciste de Caetano, malgré sa sanglante défaite le 22 novembre 1970 par le vaillant et fier peuple de Guinée, et sa condamnation sans appel par le Conseil de sécurité, ne cesse de se livrer à des actes de provocation contre les paisibles populations guinéennes.

282. Des avions militaires portugais violent constamment notre espace aérien. Chaque fois que les troupes portugaises subissent des coups sévères de la part des combattants de la liberté en Guinée-Bissau, elles bombardent nos villages frontaliers sous le prétexte fallacieux de représailles ou de droit de suite. Des mercenaires de tout acabit, des tueurs à gages entraînés et lâchés par le Portugal, s'infiltrent régulièrement à travers nos frontières à des fins d'agression.

M. Benites (Equateur) reprend la présidence.

283. Dans son implacable détermination à détruire le régime révolutionnaire que le fier peuple de Guinée s'est librement choisi, le Portugal et ses alliés intensifient l'entraînement des mercenaires dans les territoires occupés du nouvel Etat indépendant de Guinée-Bissau et dans certains Etats voisins, préparant ainsi une nouvelle agression armée contre notre peuple. Mais, quels que soient les moyens déployés par l'impérialisme international, le peuple de Guinée, plus que jamais résolu et uni derrière son grand président, Ahmed Sekou Touré, saura triompher, comme le 22 novembre 1970, des forces de domination et continuera à défendre ses acquis et à apporter un soutien sans réserve aux mouvements de libération afin d'accélérer l'émancipation de la patrie africaine et de contribuer ainsi à assurer le règne de la paix et de la sécurité internationales.

284. Je voudrais souligner par ailleurs que, comme chacun des Etats indépendants d'Afrique et, d'une façon générale, tous les peuples du monde, le peuple de Guinée aspire profondément à la paix en vue de pouvoir se consacrer efficacement à l'œuvre exaltante de la construction de son pays. C'est pourquoi il demande instamment

à l'impérialisme international et à ses alliés — plus particulièrement certains Etats voisins de la République de Guinée — de lui reconnaître ce droit sacré et inaliénable à la paix, à la tranquillité, facteurs indispensables de la coexistence pacifique.

285. Ma délégation voudrait souligner le ridicule de la thèse des autorités de Lisbonne faisant des territoires africains de l'Angola et du Mozambique des provinces et un prolongement du Portugal. Dans ces territoires africains flotte encore le drapeau de ce pays qui ne se trouve lié à l'Afrique ni par la géographie, ni par la culture, encore moins par une histoire commune.

286. Tout au long de son intervention à la présente session de l'Assemblée générale, "le digne représentant", le "porte-parole accrédité du Portugal", M. Patricio, a osé soutenir, avec une audace digne de lui seul, des théories assimilationnistes, telles que, je cite : "la légitimité du Portugal en tant que nation africaine" [*2138e séance, par. 146*] et bien d'autres absurdités.

287. Aucun homme conscient ne relèvera cette grotesque assertion, et, si Bissau s'appelle Conakry 2, Lisbonne, entièrement édifiée grâce aux richesses de Bissau, s'appellera très prochainement Conakry 3.

288. Dans son désarroi, M. Patricio s'attaque aux pays socialistes, aux pays scandinaves, à l'OUA, et qui sais-je encore. Il faut bien convenir que le monde se rétrécit dangereusement sur le chétif Portugal.

289. Campant toute la dimension de l'hystérique impérialo-colonialo-fascisme portugais, c'est Mario Soares qui écrit : "... Au vrai, la seule spécificité du colonialisme portugais par rapport aux autres colonialismes européens provient essentiellement de la pauvreté pecuniaire et mentale des colons et du sous-développement économique de la métropole, elle-même colonie des grandes puissances[12]."

290. En effet, l'élément de définition du Portugal, sa propriété chimique, est extra-lusitanien. Il n'est pas besoin d'être un exégète en matière politique pour se rendre à l'évidence que ce malheureux petit pays, par la médiocrité de son potentiel économique militaire, ne s'entête dans sa politique que parce qu'il sait bénéficier de la complicité de l'OTAN dont les pays membres traitent avec mépris et dédain les résolutions adoptées en faveur des peuples africains.

291. Convaincu que la cause qu'il poursuit est irrémédiablement perdue, le gouvernement du criminel Caetano se livre à une politique de destruction systématique, de génocide fasciste sur les paisibles populations civiles de Guinée-Bissau et du Cap-Vert, de l'Angola et du Mozambique. Faut-il rappeler à cet égard, le massacre sauvage de plus de 400 Africains du village de Wiriyamu, dans la province mozambicaine de Tete, lequel a suscité une profonde indignation et la condamnation sans appel de l'opinion publique mondiale?

292. Battu partout sur le terrain par les forces révolutionnaires, le régime de Lisbonne recourt à présent à la liquidation physique des authentiques représentants des peuples africains. Comme pour se qualifier dans cette odieuse entreprise et croyant en finir définitivement avec la résistance héroïque des nationalistes de Guinée-Bissau, l'impérialisme portugais a fait lâchement assassiner, le 20 janvier 1973, à Conakry, par des mercenaires infiltrés, le grand combattant de la liberté, le camarade Amílcar Cabral, fondateur et secrétaire général du PAIGC[13].

293. Le vaillant peuple de Guinée-Bissau a réservé à cet insolent défi la réponse cinglante qui s'imposait en proclamant victorieusement, le 24 septembre 1973, la République populaire et démocratique de Guinée-Bissau. Notre délégation salue cette décision historique avec enthousiasme et se réjouit profondément du fait que notre gouvernement ait été le premier à reconnaître le jeune Etat indépendant et souverain. L'indépendance de la Guinée-Bissau, c'est le triomphe de la raison sur la force brutale, la victoire de la liberté sur le colonialisme, c'est le prélude d'un processus qui aboutira infailliblement à la liquidation du colonialisme en Afrique.

294. Dans les régions libérées de la Guinée-Bissau, le peuple, guidé par le PAIGC sous la direction éclairée de son fondateur et militant numéro un, Amílcar Cabral, a construit durant 17 ans de lutte politique et armée une vie nouvelle et dispose d'une organisation administrative en constante évolution, de services sociaux et culturels, d'une organisation judiciaire, d'une économie en plein développement, de forces armées nationales.

295. La visite dans les régions libérées de Guinée-Bissau d'une mission spéciale des Nations Unies, du 2 au 8 avril 1972, est venue confirmer, devant la communauté internationale, le témoignage de dizaines d'observateurs impartiaux et honnêtes, venus de tous les continents : l'autodétermination et l'existence *de facto* d'une structure étatique qui fonctionne avec efficacité.

296. En violation flagrante du droit international de notre temps, les colonialistes portugais empiètent encore sur quelques parcelles de notre territoire national. L'Organisation des Nations Unies a reconnu à maintes reprises l'illégalité de cette présence, le droit inaliénable du peuple de Bissau d'être libre et souverain, et la légitimité de la lutte qu'il mène contre le colonialisme portugais.

297. En effet, sur la base de l'historique résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, l'Assemblée générale de l'ONU, notamment dans sa résolution 2918 (XXVII) du 14 novembre 1972, et le Conseil de sécurité, dans la résolution 322 (1972) du 22 novembre 1972, réaffirment le droit inaliénable du peuple de Guinée-Bissau à l'autodétermination et à l'indépendance. D'autre part, la Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, au cours de sa vingt-septième session, sur proposition du Comité spécial de la décolonisation, a reconnu le PAIGC, mouvement de libération de Guinée-Bissau et du Cap-Vert, comme l'unique et l'authentique représentant du peuple de ce territoire.

[12] Mario Soares, *Le Portugal bâillonné*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, p. 173.

[13] Partido Africano da Independência da Guiné e Cabo Verde.

298. L'Assemblée nationale populaire, résultat des succès obtenus par le PAIGC dans la lutte contre le colonialisme portugais, a été constituée sur la base du principe que le pouvoir vient du peuple et doit servir le peuple. Elle se compose de représentants élus au suffrage universel, direct et secret, étant l'expression de la volonté souveraine du peuple de Guinée-Bissau.

299. Réunie le 24 septembre 1973 dans la région de Boé, l'Assemblée nationale populaire, exprimant la volonté souveraine du peuple a solennellement proclamé l'état de Guinée-Bissau. Il est dit notamment dans sa proclamation:

"L'Etat de Guinée-Bissau est un Etat souverain, républicain, démocrate, anticolonialiste et anti-impérialiste et a comme objectifs premiers la libération totale du peuple de Guinée-Bissau et du Cap-Vert et la construction de l'union de ces deux territoires pour l'édification d'une patrie africaine forte et en marche vers le progrès. La modalité de cette union sera établie, après la libération des deux territoires, en accord avec la volonté populaire.

"L'Etat de Guinée-Bissau s'impose comme devoir sacré d'agir dans le sens d'accélérer, par tous les moyens, l'expulsion des forces de l'agression du colonialisme portugais de la partie du territoire qu'elles occupent encore en Guinée-Bissau, et dans le sens de renforcer la lutte aux îles du Cap-Vert, partie intégrante et inaliénable du territoire national du peuple de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert.

"Aux îles du Cap-Vert sera créée, au moment opportun, l'Assemblée populaire du Cap-Vert, en vue de la formation de l'organe suprême de la souveraineté totale du peuple de Guinée et Cap-Vert: l'Assemblée nationale populaire de Guinée et Cap-Vert.

"L'Etat de Guinée-Bissau considère comme l'un des principes de base de sa politique extérieure le renforcement des liens de solidarité et de fraternité combattive de notre peuple avec tous les peuples des colonies portugaises; il se solidarise avec les peuples en lutte pour leur liberté et indépendance en Afrique, en Asie et en Amérique latine et avec tous les peuples arabes en lutte contre le sionisme.

"L'Etat de Guinée-Bissau est partie intégrante de l'Afrique et lutte pour l'unité des peuples africains, dans le respect de la liberté, de la dignité et du droit au progrès politique, économique et social et culturel de ces peuples.

"Sur le plan des relations internationales, l'Etat de Guinée-Bissau désire maintenir et développer les liens d'amitié, de coopération et de solidarité avec les pays voisins — la République de Guinée et la République du Sénégal — avec tous les Etats africains indépendants et avec tous les Etats du monde qui reconnaissent sa souveraineté et appuient la lutte de libération nationale de notre peuple. Ces relations ont comme base les principes de la coexistence pacifique, du respect mutuel de la souveraineté nationale, de la non-agression, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de la réciprocité des avantages.

"L'Etat de Guinée-Bissau assume la responsabilité de promouvoir le progrès économique du pays, créant ainsi les bases matérielles pour le développement de la culture, de la science et de la technologie, en vue de l'élévation constante du niveau de vie social et économique de nos populations et pour la réalisation finale d'une vie de paix, de bien-être et de progrès pour tous les enfants de notre pays.

"Ayant comme base notre héroïque armée populaire de libération nationale, l'Etat de Guinée-Bissau dotera nos forces armées nationales de tous les moyens nécessaires pour accomplir la mission de libérer totalement notre pays et de défendre les acquis de notre peuple et l'intégrité de notre territoire national.

"A partir du moment historique de la proclamation de l'Etat de Guinée-Bissau, les autorités et les organes de l'Etat colonial portugais, qui, sur notre territoire, exercent un quelconque pouvoir politique, militaire ou administratif, sont illégaux et leurs actes sont nuls et non avenus. En conséquence, l'Etat portugais n'a pas le droit, à partir de ce moment, d'assumer n'importe quels obligations ou compromis en relation avec notre pays. Tous les traités, conventions, accords, alliances et concessions signés dans le passé par les colonialistes portugais et en relation avec notre pays seront soumis à l'Assemblée nationale populaire, expression suprême du pouvoir de l'Etat, qui procédera à leur révision en accord avec les intérêts de notre peuple.

"L'Etat de Guinée-Bissau affirme le principe qu'il lutte contre le colonialisme portugais et non contre le peuple portugais, avec lequel notre peuple désire maintenir des relations d'amitié et de coopération.

"L'Etat de Guinée-Bissau adhère aux principes du non-alignement. Il est partisan du règlement des litiges entre les nations, par la voie des négociations, et, dans ce sens, en accord avec les résolutions des plus hautes instances internationales, il se déclare prêt à négocier une solution qui mettra un terme à l'agression du gouvernement colonial portugais qui occupe illégalement une partie de notre territoire national et commet des actes de génocide contre nos populations."

300. Nous sommes heureux de la grande sympathie avec laquelle la plupart des délégations à cette vingt-huitième session ont accueilli la proclamation d'indépendance de la Guinée-Bissau et lançons un appel pressant à tous les gouvernements pour qu'ils reconnaissent ce nouvel Etat et lui accordent un soutien efficace et sans réserve qui lui permettra à brève échéance d'occuper la place qui lui revient dans la communauté internationale et dans les institutions spécialisées des Nations Unies.

301. Malgré l'énergique réaction de l'Afrique indépendante, appuyée par ses amis, contre la mainmise de certaines puissances impérialistes sur les énormes ressources naturelles des territoires sous domination portugaise, les projets de Cabora Bassa et de Cunene continuent à connaître la participation des capitaux occidentaux, que les criminels protagonistes qualifient fallacieusement d'investissements avantageux.

302. Ma délégation estime que nous devons tirer d'autres conclusions de la reconnaissance des mouvements de libération par notre organisation comme les véritables représentants de leurs territoires, conclusions qui doivent être plus conformes à la volonté et aux aspirations des

peuples concernés, qui se battent si vaillamment pour leur liberté, pour leur indépendance et la souveraineté de leur pays. Dans cet ordre d'idées, la présence du Portugal dans ces territoires est une agression insupportable, une agression criminelle, qui doit être punie comme telle. De ce fait, ma délégation demande l'inscription d'un nouveau point à l'ordre du jour, point intitulé: "Agression criminelle du Portugal contre l'Etat souverain de Guinée-Bissau et occupation illégale de certaines parties de son territoire national".

303. Car l'indépendance, pour nous, signifie l'exercice de la souveraineté nationale par les populations. C'est aussi et surtout une levée de boucliers contre les injustices et toutes les causes d'injustice et d'insécurité qui mettent quotidiennement la paix et les vies humaines en danger. C'est l'instauration d'un monde de paix et de bonheur que nos peuples appellent de tous leurs vœux.

304. En Afrique australe, le régime illégal de Ian Smith fait cause commune avec les racistes de Pretoria et le Portugal pour exacerber au paroxysme la haine raciale et les méthodes de répression. Les menaces, les brutalités, les emprisonnements arbitraires, les assassinats de sang-froid sont devenus le lot des combattants de la liberté de cette partie du monde. Face à cette tragédie qui relève de l'époque des hordes primitives, ma délégation continue à soutenir que tant que la Grande-Bretagne, puissance administrante, ne satisfera pas aux justes revendications du peuple du Zimbabwe, qui réclame la convocation d'une conférence constitutionnelle basée sur le principe "un homme, une voix", la responsabilité de ce pays restera entière.

305. Je voudrais, au nom de ma délégation, rendre ici un hommage solennel à l'héroïsme du peuple militant de la République sœur de Zambie devant les multiples provocations des oligarchies impérialistes entrelacées en Afrique australe. Les régimes colonialistes et racistes de l'Afrique australe, impuissants à endiguer le torrent impétueux de la lutte de libération, sont obligés en ce moment de recourir à d'autres méthodes. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'agression et le chantage économique du rebelle Ian Smith contre la Zambie, qui a su victorieusement relever le défi.

306. L'Afrique indépendante, par le truchement de son organisation continentale, l'OUA, a suffisamment mis en exergue et stigmatisé le renforcement de l'agressivité des colonialistes et racistes par l'aide qu'ils reçoivent de leurs alliés du camp occidental. Malgré les sanctions décidées par la communauté internationale, l'économie des partisans de la ségrégation prospère plus encore et l'armement des oppresseurs se modernise toujours davantage.

307. Le Gouvernement de l'Afrique du Sud, malgré la réprobation générale de l'humanité consciente et responsable, continue à imposer à nos frères son système hideux d'*apartheid*. La politique de création de bantoustans et les diverses formes de ségrégation restent des pratiques quotidiennes dans l'Union sud-africaine. Pour Vorster et sa clique, l'homme noir, hélas! il faut le dire, n'est pas différent de l'animal, puisque, selon cette philosophie attardée et insolente, les membres de cette race sont sans âme, sans conscience et ne méritent aucun des droits qu'exigent le bonheur et la dignité de nos semblables.

308. A ce propos, la prise de position quasi unanime des membres de l'Assemblée générale contre le droit de parole de la délégation de la minorité blanche de l'Afrique du Sud a été une manifestation éloquente de la condamnation de la politique d'*apartheid* de Vorster. Nous considérons que cette manifestation n'est qu'une étape dans la lutte engagée par l'Afrique, dont l'objectif est l'occupation du siège de l'Afrique du Sud par les représentants authentiques du peuple de cette partie du monde.

309. Le 4 février 1972, à sa session mémorable d'Addis-Abeba, le Conseil de sécurité adoptait sa résolution 309 (1972) relative à la Namibie. Les événements qui se sont succédé depuis montrent que les dirigeants de l'Afrique du Sud n'ont aucunement l'intention d'apporter la plus légère modification à leur position réactionnaire en Namibie. Aux efforts de paix et de recherche d'une solution équitable du Secrétaire général de l'Organisation, ils ont opposé un cynisme entêté. Après l'échec de la mission du représentant spécial du Secrétaire général, après le rejet unanime prononcé par la dixième session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, et à la lumière des résultats du récent référendum tenu dans ce territoire, ma délégation pense que les Nations Unies doivent envisager de prendre d'autres mesures concrètes pour que le peuple namibien accède le plus tôt possible à l'indépendance et à la souveraineté nationale.

310. Bien que la situation explosive qui prévaut en Afrique australe nous préoccupe au plus haut point, nous ne saurions nous taire cependant sur l'existence d'autres bastions colonialistes non moins importants du continent: ladite Somalie française, les îles Comores, le Sahara dit espagnol, les îles Seychelles, etc.

311. La période de domination coloniale est à jamais révolue, tous les peuples, sans distinction, doivent jouir inconditionnellement de la liberté.

312. Ma délégation pense que si notre organisation entend assumer les engagements proclamés et acceptés depuis San Francisco elle doit employer tous les moyens dont elle dispose en vue de vaincre les forces qui s'opposent à la réalisation de ses nobles idéaux.

313. Je voudrais maintenant revenir à un autre problème qui demeure l'un des constants soucis de notre organisation: l'agression sioniste au Moyen-Orient.

314. En créant de toutes pièces l'Etat d'Israël, l'Organisation des Nations Unies a allumé un vaste brasier dont elle est à présent incapable de limiter les dégâts tant l'incendie a pris des proportions inquiétantes.

315. Israël occupe arbitrairement, par la seule vertu de sa puissance militaire, le territoire du vaillant peuple palestinien, et cette situation dure depuis 25 ans; depuis 25 ans, le peuple palestinien, chassé de sa patrie, vit cette vie d'errance qui lui est imposée par les sionistes.

316. Malgré les condamnations répétées des forces de la paix de par le monde, malgré les multiples résolutions du Conseil de sécurité comme de l'Assemblée générale, Israël occupait depuis juin 1967 des territoires des Républiques arabes d'Egypte et de Syrie.

317. Soutenu par un allié des plus puissants, il défiait, par son arrogance, toute la communauté internationale. Aux efforts de paix de l'Afrique et des Etats arabes, il a toujours répondu par le mépris et l'arrogance.

318. Cet état de choses, fatalement, devait déboucher sur les événements du 6 octobre. Ainsi donc éclatait avec une violence rarement égalée le vaste brasier latent depuis juin 1967.

319. De nouveau, le Moyen-Orient connaît la guerre. Et le 9 octobre, avec indignation et consternation, le monde apprenait le bombardement de Damas, entraînant la mort de nombreuses victimes civiles, dont des diplomates et des fonctionnaires des Nations Unies.

320. La République arabe d'Egypte et la Syrie doivent recouvrer leurs territoires usurpés. La paix au Moyen-Orient est à ce prix.

321. Au nom du Gouvernement de la République de Guinée, je voudrais réaffirmer aux peuples et aux gouvernements des Etats arabes, et en particulier à l'Egypte et à la Syrie, la solidarité totale et le soutien sans réserve du peuple et du gouvernement de mon pays dans leur juste lutte contre l'envahisseur israélien.

322. L'impérialisme international a créé d'autres foyers de tension qu'il continue d'entretenir au mépris de la désapprobation mondiale.

323. Les efforts de paix déployés par la République démocratique populaire de Corée pour la réunification de sa patrie se heurtent encore à de nombreux obstacles et à un climat de tension perpétuelle entretenu par la présence en Corée du Sud de troupes étrangères.

324. Aussi, est-il indispensable que se tienne dans les meilleurs délais une conférence groupant les représentants de toute la population des deux Corée pour discuter des problèmes concernant l'avenir de la patrie coréenne. C'est pourquoi ma délégation s'élève contre l'admission prématurée des deux Corée à l'Organisation des Nations Unies, admission qui consacrerait la division définitive de ce pays.

325. Les Nations Unies, en retirant leurs forces armées, en veillant au respect scrupuleux de la souveraineté des Etats, doivent aider la Corée à recouvrer l'unité nationale.

326. La quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue du 5 au 9 septembre à Alger, symbole de la résistance des peuples opprimés, et qui a connu une des plus larges participations, par le succès de ses travaux a ouvert une nouvelle page dans l'histoire du tiers monde.

327. Mais pendant que nous suivons attentivement ces changements positifs dans la situation internationale, notamment dans les relations entre les grandes puissances, la lutte de toutes les forces de paix pour l'application des principes de coexistence pacifique et de coopération se heurte encore à une résistance active de la part des adeptes de la guerre. Certaines grandes puissances, pour se créer des zones d'influence, foulent au pied les droits élémentaires des peuples. Le cas de la péninsule indochinoise en est un exemple typique.

328. Ma délégation exprime de vives inquiétudes devant la recrudescence militaire dans cette région et invite la communauté internationale à user de ses bons offices pour qu'une paix juste soit obtenue dans cette partie de l'Asie du Sud-Est.

329. La République de Guinée, qui a reconnu, dès les premières heures, le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge, dirigé par Sa Majesté le prince Norodom Sihanouk, souhaite vivement que les Etats-Unis comprennent l'aspiration légitime du peuple khmer à gérer ses propres affaires.

330. A Alger, la grande majorité des pays non alignés ont apporté également leur appui ferme au Gouvernement provisoire révolutionnaire du Sud-Viet-Nam dans sa lutte pour une indépendance réelle.

331. L'universalité de l'Organisation des Nations Unies, qui est l'une des conditions essentielles à la réalisation des buts et des objectifs de la Charte de San Francisco, exige que tous les peuples apportent leur contribution à la solution des problèmes que connaît l'humanité. Or nous constatons avec regret l'absence des représentants du Viet-Nam, de la Corée, de la Palestine, du Gouvernement royal d'union national du Cambodge, de tous les mouvements de libération que nous avons reconnus en 1972 comme étant les seuls représentants légitimes de leurs territoires. La présence ici de certains hommes qui ne représentent qu'eux-mêmes, des usurpateurs du pouvoir, des oppresseurs de peuples, nous offense et nous indigne.

332. Parmi les puissances qui se donnent le droit de discuter unilatéralement des graves questions de l'humanité se trouvent précisément celles-là mêmes, responsables des problèmes qui troublent la sécurité mondiale. C'est un paradoxe. Il est inconcevable, parce que contraire à la logique, d'être à la fois juge et partie.

333. Si notre organisation veut accomplir sa mission historique et sacrée, à savoir éloigner des générations présentes et futures le spectre de la guerre, si notre organisation veut instaurer une paix et une sécurité internationale réelles et totales, elle doit éliminer les causes de guerres, de tensions, extirper des rapports internationaux l'esprit de domination politique, d'injustice économique. Pour ce faire, nous devons rompre avec les discussions byzantines pour rechercher résolument des voies et moyens appropriés d'assurer le respect de l'esprit de notre charte.

334. Nous devons proclamer comme crimes contre l'humanité tous les actes qui s'opposent à l'avènement d'une paix juste et durable et prendre tous position contre de tels actes contraires à la morale, à la paix et à la sécurité dans le monde; la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le racisme, l'*apartheid*, le sionisme et les agressions sous toutes leurs formes, s'inscrit dans ce cadre et doit être appuyée collectivement par l'ONU, parce que ces phénomènes sont contraires

aux principes qu'elle défend. L'internationalisation de cette lutte permettrait à notre organisation de mobiliser toutes les ressources matérielles, financières et militaires dont elle dispose en faveur des forces de libération. Nous aurons ainsi montré aux peuples que l'Organisation des Nations Unies œuvre à la réalisation de leurs aspirations les plue essentielles et sacrées.

335. Nous ne pouvons évidemment obtenir de tels résultats qu'en réformant la Charte de San Francisco pour l'adapter aux nouveaux besoins. Il va sans dire que la réforme de la Charte des Nations Unies et le renforcement des structures de notre organisation internationale exigent plus de démocratie et d'égalité entre ses Membres, et cela ne sera possible qu'en mettant fin aux privilèges accordés exclusivement à certaines puissances : suppression de la qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, abrogation du droit de veto.

336. La principale faiblesse de notre organisation est, en effet, due au fait que seuls cinq de ses Membres détiennent, par le droit de veto, la clef des solutions aux problèmes mondiaux.

337. Cet état de choses n'est plus conforme aux réalités de notre siècle et constitue une violation flagrante du principe de la démocratie, une atteinte grave à la dignité de la grande majorité des peuples représentés dans notre assemblée.

338. De tous les problèmes internationaux qui polarisent l'opinion, le désarmement est incontestablement à la fois le plus ancien et le plus actuel, parce que étant le domaine où il a été réalisé le moins de progrès possible. On en parle plus en amateur que par conviction réelle. Il va sans dire qu'un jeu de cache-cache subsiste : les Etats moyens et petits, en évoquant la question du désarmement, demeurent avec l'arrière-pensée qu'ils vont buter infailliblement contre la résistance des grandes puissances, d'où un complexe d'insuccès au départ. Quant aux grandes puissances elles-mêmes, elles ont toujours souscrit dans ce domaine à des résolutions auxquelles elles ne se sont jamais senties liées.

339. Cette année sera convoquée la première session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer dont l'Assemblée générale a prévu la deuxième session pour l'année 1974 [*résolution 3029 A (XXVII)*]. Nous attachons à cette conférence l'importance qu'elle mérite. Nous espérons qu'elle tiendra dûment compte, dans ses délibérations, des exigences du monde en voie de développement et de ses impératifs de sécurité. La nécessité de garantir la sécurité et l'intégrité territoriale de mon pays, qui est l'une des cibles principales de l'impérialisme, l'a amené à étendre les limites de ses eaux territoriales à 200 milles marins. L'importance que nous accordons à la tenue prochaine de la Conférence sur le droit de la mer s'explique par notre souci constant de voir très tôt la réalisation de la codification de certaines règles et conditions d'ordre stratégique dont l'adaptation aux réalités actuelles s'impose en cette matière.

340. La Conférence peut et devrait donc avoir lieu comme prévu. Cependant, en raison de la situation explosive qui prévaut actuellement au Chili, il est tout indiqué que cette conférence se tienne ailleurs. A cet égard, ma délégation suggère que l'on reconsidère le paragraphe 4 de la résolution 3029 A (XXVII) où l'Assemblée générale décide de réunir la deuxième session de la Conférence à Santiago.

341. Le peuple guinéen a suivi avec une profonde émotion les événements douloureux qui ont endeuillé le mois dernier la République amie du Chili. Notre délégation exprime sa vive sympathie au vaillant peuple chilien resté fidèle à l'idéal révolutionnaire du président Salvador Allende.

342. Dans le monde actuel, les contradictions que connaît l'Afrique dans ses rapports avec l'extérieur ont pour cause essentielle ce fait que l'économie africaine est encore exploitée ou dépendante vis-à-vis de l'extérieur. Elle souffre de distorsions de plus en plus prononcées entre les prix de nos matières et ceux des marchandises que l'extérieur nous vend. Les rapports de l'échange créent chaque jour de nouvelles inquiétudes à nos peuples dont les efforts créateurs sont annihilés par un système qui tend toujours à aggraver les conditions de vie des producteurs de notre continent. Nous devons donc prendre la décision de mettre le plus tôt possible en place les structures d'une politique économique traduisant notre détermination de parachever la décolonisation du continent et d'assurer une solidarité effective à nos peuples dans ce domaine.

343. C'est dans le souci de défendre ces intérêts que la dixième session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, à Addis-Abeba, a adopté la déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économiques.

344. La coopération sincère que nous souhaitons des pays développés doit l'être davantage des Nations Unies en qui nous plaçons notre confiance. En effet, nous constatons que souvent les prêts consentis par elles à travers leurs organes nous obligent à nous endetter plus qu'ils ne nous aident. Souvent, plus de la moitié de la somme allouée aux projets dans nos pays est utilisée à d'interminables études et au transport des experts. Finalement, les projets, n'ayant plus de fonds, sont purement et simplement abandonnés.

345. Je m'en voudrais de terminer mon intervention sans dire un mot de la sécheresse qui a sévi récemment dans six Etats de la zone soudano-sahélienne et qui a fait un ravage sans précédent parmi la population et le cheptel de cette région. Ma délégation se gardera bien d'entrer dans le détail de cette situation qui a déjà été suffisamment décrite par certaines délégations qui m'ont précédée et a fait l'objet d'un développement éloquent de la part du général Lamizana, président de la République sœur de Haute-Volta, spécialement mandaté par la réunion des six pays intéressés qui a eu lieu à Ouagadougou [*2145e séance*].

346. Je me bornerai donc à remercier vivement, au nom de mon gouvernement, tous ceux qui ont répondu à l'appel de ces pays frères en détresse. Je voudrais souligner cependant que, si les besoins immédiats des pays affectés ont été en partie satisfaits par l'aide ainsi reçue, il

s'en faut encore de beaucoup pour enrayer les séquelles du sinistre, pour rétablir le rythme normal du développement agro-pastoral dans cette région.

347. C'est pourquoi nous sollicitons le concours de l'Organisation internationale afin qu'elle envisage et prenne des mesures concrètes tendant à la reconstruction de l'économie des Etats de la zone soudano-sahélienne, de façon qu'ils soient à même de faire face à tout moment à des calamités de cette nature.

348. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Nous avons épuisé la liste des orateurs et je vais maintenant donner la parole aux représentants qui ont manifesté leur désir d'exercer leur droit de réponse. Le premier d'entre eux est le représentant du Chili.

349. M. BAZÁN (Chili) [*interprétation de l'espagnol*]: Je dois, une fois encore, démasquer le représentant du tyran Fidel Castro, dont nous avons écouté la déclaration, prodige de falsification et d'hypocrisie.

350. Le régime castriste est le régime le plus abject qu'ait connu l'histoire latino-américaine. C'est un régime minoritaire, cruel et despotique qui a pris le pouvoir par le sang et par le feu, qui se maintient par la force des armes et en faisant régner la terreur et qui a foulé aux pieds tous les droits de l'homme. Ce régime est un affront à la conscience libre de l'homme.

351. Comment son représentant peut-il, par conséquent, avoir l'audace de venir nous parler ici de démocratie et de dignité? Comment peut-il effrontément venir imputer aux autres tous les crimes, toutes les erreurs, tous les abus et tous les actes arbitraires qui sont commis quotidiennement par ses propres dirigeants?

352. Encore qu'il soit moralement disqualifié, le représentant du régime castriste a osé porter un jugement sur le Gouvernement du Chili en attaquant bassement le pouvoir judiciaire, le parlement, les forces armées et la presse libre de mon pays, les syndicats et les partis politiques majoritaires.

353. Ses paroles avilissantes ne sauraient nous atteindre. Si, cependant, je m'arrête à quelques-unes d'entre elles, c'est uniquement à cause du respect que je dois aux autres représentants qui sont dans cette salle.

354. Avant tout, je me vois dans l'obligation, comme je l'ai fait hier [*2146e séance*], de défendre le Ministre des affaires étrangères du Chili, le vice-amiral Huerta, qui a apporté sa collaboration loyale au président Allende jusqu'au moment où toute collaboration a été rendue impossible par la conspiration que le Gouvernement d'unité populaire a tramé avec la complicité des castristes. En ce moment, le vice-amiral Huerta, comme tous les chefs des forces armées chiliennes, a opté pour la loyauté à l'égard du pays qu'il devait défendre contre les dangers imminents d'une guerre civile que l'on complotait au Palais La Moneda même.

355. Je ne saurais non plus laisser passer sans la rejeter énergiquement l'attaque immonde que le représentant du castrisme a dirigée contre l'ancien président Eduardo Frei, symbole de notre idéal démocratique et dont l'œuvre en faveur du progrès social de notre peuple, de la réforme rationnelle de notre agriculture, du regroupement de nos richesses fondamentales et de l'industrialisation — œuvre réalisée dans le respect de toutes les libertés et de tous les droits — lui a valu la gratitude et l'estime des grandes majorités nationales. Rien n'est plus honorable pour lui que d'avoir suscité cette attaque venimeuse de la part d'un homme qui vit en ruminant la haine et qui ne connaît pas la dignité.

356. Le représentant castriste a rappelé une fois de plus la mort tragique du président Allende en faisant retomber la responsabilité de cette mort sur les forces armées du Chili. Ce n'est pas la première fois que la mort du président Allende a été évoquée dans cette salle ou dans les salles de commissions, en recourant à ce stratagème à des fins de propagande prosélytique.

357. Il n'y a aucun doute que le président Allende est mort pour les idées auxquelles il croyait et, en cela, il mérite notre respect. Voilà pourquoi il est indigne d'exploiter sa triste fin pour lancer des accusations aussi basses, pour soulager des vengeances politiques.

358. Je me bornerai à parler une seule fois de ce fait douloureux, à seule fin de relever une accusation aussi grave.

359. Les forces armées du Chili ont en mains le certificat, les expertises et les photographies prouvant que le président Allende a mis fin à ses jours de sa propre main. Certains de ces documents ont été divulgués; d'autres ne pourraient être publiés sans l'autorisation de la famille. Je répète donc la déclaration officielle du Gouvernement du Chili qui affirme que le président Allende s'est suicidé.

360. Si l'on veut trouver des coupables pour cet événement tragique, une grande part de culpabilité — sinon la plus grande part — retombe sur le castrisme. Par son ingérence indue dans les affaires internes du Chili, le castrisme a suscité une haine profonde chez les Chiliens. Qui plus est, le castrisme n'a cessé d'encourager les factions extrémistes de l'unité populaire, les poussant à préparer un coup de force pour lui assurer le pouvoir. C'est alors, dans un accès de survie, que s'est produite la réaction chilienne, à la suite d'une longue période de résistance passive qui devait inévitablement déboucher sur la violence. Le moment était venu où il ne restait d'autre choix: ou bien le Gouvernement de l'unité populaire se renforçait par la force, ou bien il était chassé par la force.

361. Ce conflit inévitable que les Castristes ont voulu et ont aidé à préparer est celui qui entraîna la mort tragique du président Allende. Il est assez symbolique dans cette situation de voir que la mitraillette avec laquelle il s'est suicidé lui avait été offerte, comme l'indiquait la dédicace, "par son compagnon d'armes, Fidel Castro".

362. Le représentant castriste s'est tellement concentré sur l'évolution chilienne qu'il en a oublié ses propres problèmes. En outre, il a parlé du peuple chilien d'une façon irrespectueuse et inadmissible. Le peuple chilien n'a pas besoin d'un tel défenseur. Comment peut-il parler

au nom du peuple chilien alors qu'il ne représente même pas le peuple cubain? Nul ne l'a chargé de représenter le digne peuple chilien qui, par ma voix, rejette cette ingérence dans ses affaires intérieures et qui sait que cet indiscret déçu se voit obligé de déverser la bile qui l'étouffe depuis le moment où son plan visant à introduire au Chili le régime castriste ignominieux et tortueux a été démantelé.

363. D'autre part, le représentant du despotisme cubain se plaint maintenant des événements suscités par les guérilleros qu'ils avaient à l'ambassade de Cuba à Santiago. J'ai déjà dit au Conseil de sécurité que ces événements n'étaient dus qu'à l'insolence des prétendus diplomates cubains qui, enfermés dans une prétendue ambassade — qui en fait était une forteresse et un centre de distribution d'armes — n'ont pas hésité à participer sans délai aux événements du 11 septembre. Il est donc inutile de s'attarder sur ce sujet.

364. Le représentant castriste a brandi, certes, ce vieux spectre du fascisme, sans s'apercevoir que cette étiquette ne peut mieux s'appliquer, sur ce continent, qu'au régime qui domine son propre pays. Ce régime né à l'improviste à Cuba a été imposé par la violence. Il a été imposé par la force, il prétend se perpétuer par la force, il obéit à l'inspiration agressive d'un chef omnipotent, il a comme but unique un nationalisme agressif et l'expansionnisme, il utilise le totalitarisme comme forme de gouvernement, il abhorre toute idée qui n'est pas conforme à la sienne et fait table rase de toutes les valeurs humaines, car la dignité de l'homme ne fait pas partie de ses desseins. De plus, le fait que l'on applique dans l'économie les formules du communisme ne prive pas le régime de Fidel Castro de sa physionomie typiquement fasciste, car, comme l'a dit Simón Martín, il existe aussi un fascisme de gauche. Par contre, le Gouvernement que nous avons aujourd'hui au Chili est le résultat d'un mouvement civique fortement majoritaire qui n'a été appuyé par les forces armées qu'au tout dernier moment, qui n'a pas de caudillo, qui ne veut pas rester indéfiniment au pouvoir, qui n'est pas totalitaire, qui n'obéit pas à des mobiles réactionnaires, qui respecte l'indépendance du pouvoir judiciaire, qui ne persécute personne pour ses idées et qui respecte les droits fondamentaux de l'homme, car ce qui est au cœur de sa préoccupation, c'est l'homme, à qui il veut assurer le bien-être, la dignité et la liberté. Ces éléments sont incompatibles avec le fascisme.

365. Le mandataire du fascisme castriste a également parlé des persécutions, des tortures, des assassinats et des exécutions, comme si dans son propre pays, sous le régime d'oppression qui le régit, ne se déroulaient pas les excès les plus barbares et les plus inhumains que l'histoire ait jamais enregistrés. Les persécutions et les tortures dont il a parlé n'existent pas au Chili, si ce n'est dans l'esprit malade des castristes haineux.

366. La Croix-Rouge internationale a visité mon pays du nord au sud; elle a regardé et enquêté partout où elle voulait et elle n'a rien pu trouver qui soulevait des objections. L'*Amnesty International* vient de demander si elle pouvait envoyer au Chili quelques représentants pour se livrer à des enquêtes. On lui a répondu de venir, et de venir le plus tôt possible. Le plus tôt possible sera le mieux. Nous n'avons rien à cacher.

367. Ce qui se passe au Chili est le contraire de ce qui se passe à Cuba, où le régime castriste rejette, catégoriquement, depuis 10 ans, toutes les demandes de ces institutions respectables et autres parce que, naturellement, le castrisme veut cacher toutes les atrocités et les tortures horribles que sa police fait subir aux prisonniers dans les geôles et les camps de concentration.

368. Certes, à l'occasion des événements du 11 septembre, il s'est produit inévitablement au Chili des pertes de vies regrettables. Le chiffre officiel de ces morts s'élève à 581, morts qui sont dues en majeure partie à des actes terroristes isolés et à des combats sporadiques de francs-tireurs. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est peu, car nous aurions préféré qu'il n'y en eût aucune. La mort de tout être humain est un fait affligeant. Mais je dois indiquer que si les armes et les directives des castristes n'avaient pas exalté les terroristes et les guérilleros au Chili, le nombre de ces morts aurait été bien moindre. Dans la plupart des cas, ces morts sont à inscrire à l'actif des envoyés de Fidel Castro, et, en tout cas, il convient de rappeler que le seul nombre de personnes fusillées devant le tragique poteau d'exécution à Cuba dépasse, et de très loin, le nombre total des morts qui sont survenues au Chili à la suite des récents événements. Je dois encore souligner une différence: c'est qu'au Chili, où l'on respecte la vie humaine, il ne s'est jamais produit d'exécution sommaire. Nous savons tous, par contre, qu'à Cuba Fidel Castro lui-même avait comme distraction quotidienne celle qui consistait à assister aux fusillades devant le poteau d'exécution, auxquelles il invitait quelques diplomates étrangers.

L'orateur est interrompu par le représentant de Cuba, qui tente de monter à la tribune, ce qui provoque les violentes protestations d'autres représentants.

369. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Je ne puis tolérer une situation de désordre comme celle-ci. Je suspends par conséquent la séance.

La séance est suspendue; elle reprend quelques minutes plus tard.

370. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Cet incident, sans précédent dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, est véritablement lamentable. S'il devait se répéter, je lèverais automatiquement la séance. Le fait qu'un orateur ait la parole n'interdit pas au Président de suspendre momentanément la séance.

371. En outre, je dois préciser à l'intention du représentant qui avait alors la parole qu'il avait déjà dépassé les 10 minutes réglementaires du droit de réponse. Je lui accorde encore trois minutes pour finir son intervention. L'Assemblée a décidé de fixer les droits de réponse à 10 minutes, mais, par courtoisie, j'autorise dans ce cas précis 14 minutes en tout. L'orateur peut donc parler encore trois minutes.

372. M. BAZÁN (Chili) [*interprétation de l'espagnol*]: Je vous remercie de votre amabilité.

373. Le représentant de Castro est horrifié par le coup d'État qui, dit-il, s'est produit le 11 septembre, oubliant qu'hier, dans cette salle, il a reconnu le fait que son pays a

introduit dans mon pays une quantité innombrable d'armes — et, comme il le dit — sur la demande du président Allende, chef suprême des forces armées du Chili. Cet aveu vient confirmer notre affirmation que le Gouvernement d'unité populaire lui-même, aidé par une puissance étrangère, préparait la guerre civile au Chili. Le Président était, certes, généralissime des forces armées, mais les armes envoyées par le castrisme visaient non pas à aider mais à détruire ces forces armées.

374. Il est suffisamment prouvé qu'il existait une conspiration contre la sécurité intérieure et la souveraineté de l'Etat et, de ce fait, le coup du 11 septembre acquiert un caractère de légitime défense. Il ne s'agit pas d'un coup d'Etat. Il ne s'agit pas d'un coup d'Etat ordinaire, mais d'une réaction défensive, tout à fait légitime, qui nous a évité une guerre civile sanglante et qui nous a libérés d'une tutelle politique que voulait nous imposer le castrisme. Cette sombre conspiration est l'origine de tout ce qui s'est produit au Chili.

375. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Conformément à une décision prise par l'Assemblée, je tiens à rappeler que, dans l'exercice du droit de réponse, on ne peut donner la parole plus de dix minutes. J'ai donné 15 minutes au représentant du Chili par courtoisie.

376. M. FRAZAO (Brésil) [*interprétation de l'anglais*]: Le Ministre des affaires étrangères de Cuba s'est référé trois fois à mon pays, au Gouvernement brésilien et à la politique brésilienne en des termes qui sont peut-être habituels dans son vocabulaire et qu'il est probablement habitué à employer comme un syndrome compulsif de la rage idéologique.

377. Je voudrais dire clairement, de la manière la plus respectueuse — la plus respectueuse pour vous, Monsieur le Président, et pour cette assemblée —, et souligner que je ne reconnais pas au représentant de Cuba le droit de qualifier de façon quelconque le Gouvernement du Brésil, ou la politique internationale de mon pays. De plus, je rejette le ton de ses observations et les implications que'elles contiennent.

378. Le Ministre des affaires étrangères de Cuba, une fois de plus, s'est laisssé aller à des tentatives futiles pour tirer des conséquences dérogatoires des options politiques du Gouvernement brésilien. Mon pays est fier de ces options, qui lui ont apporté la stabilité politique, le développement économique et le progrès social. Nous ne sommes jamais intervenus dans les affaires domestiques ou internationales d'un autre pays. Nous n'avons jamais mis en doute ses options politiques et nous n'avons jamais essayé de nous ingérer dans sa politique intérieure. Je voudrais pouvoir en dire autant de Cuba; mais, malheureusement, ce n'est pas le cas, ainsi que cela est clairement démontré par les autorités cubaines elles-mêmes.

379. M. Roa a aussi qualifié le Brésil d'impérialiste. Le Brésil ne saurait être impérialiste que dans l'esprit de ceux qui s'en tiennent avec obstination à la calomnie pour cacher leur propre visage et cacher leurs échecs. Et quand je parle d'échec, je veux dire échec complet, intérieur et extérieur; je veux dire échec dans tout le sens de ce mot. Qu'est-ce qui est plus symptomatique de l'échec que le recours à des attaques sans discrimination contre mon pays, comme si l'on pouvait rejeter la cause d'un échec sur le succès des autres? Le Brésil nes saurait être impérialiste que dans l'imagination de ceux qui ne sauraient comprendre les résultats que nous avons obtenus dans les domaines économique et social et qui cherchent à les amoindrir.

380. Le développement économique et social du Brésil — les faits mêmes de la réalité brésilienne — donne le démenti à tous ces mythes que les soi-disant révolutionnaires de Cuba ont essayé de répandre sur notre continent. Pour les mêmes raisons, nous sommes obligés de rejeter toute intervention dans nos affaires intérieures; pour nous, l'idée d'intervenir dans les affaires intérieures des autres est inadmissible. Malheureusement, on ne peut pas dire la même chose de Cuba.

381. On nous présente sans arrêt les preuves de la campagne constante de Cuba pour semer la haine, la subversion et la terreur sur le continent. Voilà les matières premières de l'exportation idéologique de Cuba!

382. Au contraire de Cuba, qui a dû être isolée du système continental, le Brésil jouit des relations les plus amicales avec tous les pays du continent. Contrairement à Cuba, le Brésil n'a pas pour politique d'imposer ses idées aux autres et respecte fidèlement le droit des autres pays de choisir et de défendre la politique qui convient le mieux à leur peuple. Contrairement à Cuba, le Brésil cherche à créer des mécanismes efficaces de coopération avec les voisins, afin de lutter pour l'éradication de notre véritable ennemi commun: le sous-développement économique et social.

383. Qui donc alors est impérialiste? Est-ce le Brésil ou Cuba qui s'est lui-même proclamé champion de la révolution sur le continent? Est-ce le Brésil ou est-ce Cuba qui représente ouvertement des intérêts étrangers? Est-ce le Brésil ou est-ce Cuba qui cherche à imposer par la force des solutions qui n'ont jamais eu de succès et n'en auront jamais dans notre continent? Révolution pour révolution, notre révolution est certainement la plus pacifique et la plus couronnée de succès. Cependant, nous n'avons jamais cherché à exporter notre modèle et nous n'avons jamais proposé de mettre de l'ordre et de la discipline dans la sociéte cubaine. Nous ne discutons pas du taux d'inflation qu'ils s'attribuent; nous n'avons pas discuté l'arrêt de leur productivité; nous n'avons pas discuté le panégyrique de leur réforme sociale, qui n'a été pourtant qu'une mauvaise organisation des facteurs de la production. Nous respectons leur endettement et leur servitude envers un marché d'importation. Nous notons, mais nous ne discutons pas tout cela, parce que ce sont là les options du Gouvernement cubain.

384. Cependant, en tant que pays qui, de tout son cœur, défend le renforcement de l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle puisse jouer un rôle plus important dans le maintien de la paix et de la sécurité et contribuer au développement économique des pays en voie de développement, le Brésil espère que l'Assemblée, à l'avenir, n'aura pas à entendre des commentaires aussi lamentables que ceux que nous avons entendus aujourd'hui.

385. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Je remercie le représentant du Brésil pour la modération dont il a fait preuve dans sa réponse, ce qui est conforme à la dignité de l'Assemblée. Je voudrais préciser, une fois pour toutes, que tant que je serai président de l'Assemblée personne n'aura le droit de prendre la parole dans cette salle sans que je la lui donne. Pour cette raison, j'ai refusé de donner la parole à des personnes qui s'apprêtaient à la prendre sans mon autorisation et j'agirai ainsi tant que j'occuperai ce siège.

386. M. de ZAVALA URRIOLAGOITIA (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, je suis désolé d'accaparer l'attention de l'Assemblée et de faire perdre un temps précieux aux délégations ici présentes, mais le représentant de Cuba castriste qui, comme un disque usé, répète chaque année les mêmes arguments dans ce débat m'oblige à le faire. Je ne répondrai pas à ses propos insolents. Il suffit simplement de constater le peu de substance de ses paroles.

387. La Bolivie a toujours été, comme on a pu le constater aujourd'hui, la cible d'une campagne dirigée par ceux qui n'acceptent pas qu'une nation en voie de développement ait choisi le chemin de sa libération économique, en marge des extrémismes qui existent à l'heure actuelle.

388. Il semble que le Gouvernement cubain ne peut se résigner à voir que d'autres pays d'Amérique puissent survivre dans la dignité sans avoir à supporter non seulement la misère et l'oppression, mais également des conditions parasitaires qu'un gouvernement sans indépendance ni dignité a instaurées dans la patrie de Martí, qui est chère aux Américains pour de multiples raisons.

389. Sans abdiquer son indépendance politique et économique, sans renoncer à sa condition démocratique, sans sacrifices humains stériles devant le mur d'exécution, sans convertir son territoire en une immense prison, comme c'est le cas à Cuba sous la dictature de Fidel Castro, la Bolivie lutte pour apporter des transformations sociales, non pas fondées sur la destruction et l'annihilation de ses structures économiques, mais sur l'intégration graduelle de toutes les classes sociales dans une société égalitaire et chrétienne.

390. Ma patrie, par un processus révolutionnaire et six ans avant la révolution cubaine, a nationalisé ses mines et a distribué la terre à ceux qui la cultivaient. Dans le domaine de l'organisation politique, nous avons libéré les paysans de la servitude et, par le suffrage universel, ils ont été réintégrés dans les activités dont ils étaient exclus. Dans le domaine de la politique extérieure, nous avons établi des relations diplomatiques et commerciales avec différents pays socialistes ayant mis en œuvre des programmes d'assistance technique et de collaboration mutuelle. Il s'agit donc d'une révolution sans mur d'exécution.

391. Par nos actions, qui n'offensent personne et qui ne dépouillent personne de ses biens, nous ne prétendons pas non plus avoir obtenu des résultats spectaculaires autres que la création de l'ordre, de la paix et du développement, ce que ne nous pardonnent pas ceux qui, sous l'inspiration castriste, voudraient tous nous voir alignés sous une dépendance qui n'est absolument pas du domaine du non-alignement.

392. Si la Bolivie s'est vue épargnée de la dictature extrémiste, ce n'est pas par hasard ni par miracle. C'est par la décision de ses fils et des grandes majorités nationales qui ont vu avec répugnance comment s'intronisaient les séquestres, l'extorsion et le crime, en tant qu'instrument du pouvoir politique manié depuis le palais gouvernemental, par les hauts dignitaires de l'Etat; c'est contre ce système brutal; c'est contre l'affrontement quotidien de citoyens et de bandes armées qui prétendent établir des gouvernements parallèles, soit à partir d'une prétendue assemblée du peuple ou à partir de l'université convertie en arsenal et en bastion de l'extrémisme.

393. C'est le peuple bolivien qui a lutté contre le terrorisme en tant que système d'oppression et l'a écarté du pouvoir. Nos forces armées n'ont fait qu'interpréter ce sentiment qui se convertit en un mandat impératif et urgent.

394. Pour cette raison, il est lamentable d'observer la myopie avec laquelle on juge aujourd'hui à l'Organisation des Nations Unies ce qui se passe en Amérique latine en général et en Bolivie en particulier.

395. C'est également une preuve évidente du caractère fréquemment fallacieux de l'appellation "non aligné". On juge les faits à la lumière des intérêts et des tendances politiques, avec des œillères qui empêchent de voir l'ensemble, en circonscrivant l'objectif à ce qui est convenu par avance.

396. Respectueux comme nous sommes de la reconnaissance réciproque de la souveraineté des Etats et de la pluralité des possibilités, nous avons, dans mon pays, suivi avec attention le processus politique d'un pays voisin, sans que ses problèmes nous laissent indifférents.

397. Avec le grand respect que nous inspire l'autodétermination libre et démocratique des peuples, nous suivons le cours des événements au Chili. Nous avons vu commencer le processus de déclin d'une politique.

398. Nous, en Bolivie, avons connu des phénomènes similaires. Victimes d'une tragédie nationale qui nous a presque conduit à la ruine, nous avons vu dès le commencement quel était le destin du gouvernement au pouvoir et nous avons réalisé qu'il s'agissait d'un risque très sérieux pour la paix et l'ordre, non seulement dans ce pays, mais également dans tout le continent. Des mesures ont été prises qui paraissaient avoir pour objectif de détruire tout ce qui existait déjà, c'est-à-dire tout ce qui avait été la structure formelle et solide sur laquelle on avait déjà construit. Ce dessein iconoclaste de révolutionnaires en théorie les a poussés à sous-estimer l'ordre économique et à chercher à le remplacer par une superstructure politique qui était contraire à toute raison logique et à toute modération.

399. Lorsqu'on a vécu de près ce processus dramatique, on ne peut s'empêcher de penser que ceux qui s'efforcent de détruire ce qui a été fait dans le passé sans être capable de le remplacer par une organisation qui soit en mesure de créer un pont entre un système et un autre, un processus de transition qui ne cherche pas à détruire mais à

utiliser ce qui est utilisable dans les efforts de ceux qui ont créé une structure économique qui nous a permis de survivre dans la liberté et dans la dignité jusqu'à maintenant, font preuve d'inspiration diabolique.

400. Mais la consigne est autre. Et ce n'est pas une consigne de paix. Il ne s'agit pas de revenir à un ordre juste et sensé dans la vie nationale. La consigne est de créer davantage de misères, de désordres, de frustrations en attendant de fonder une communauté dont la solution unique est l'alignement et la pauvreté, créant ainsi un *no man's land* dans lequel pourrait se poursuivre l'affrontement entre les grandes puissances qui recherchent l'hégémonie mondiale.

401. Si Castro et Che Guevara croyaient qu'en Bolivie, et aujourd'hui au Chili, ils seraient en mesure de créer un nouveau Viet-Nam, leur erreur leur a coûté cher. Alors que l'un des deux repose en paix, libéré de ses desseins sinistres, l'autre fait la promenade dans son île lumineuse, comme un Macbeth ensanglanté, dans une sombre prison dont il est en même temps le prisonnier et le geôlier.

402. Le Président de la Bolivie, bien qu'il ait l'appui massif des deux partis majoritaires et qu'il gouverne avec eux, a, après deux ans seulement d'administration, organisé des élections en offrant les plus larges garanties et l'amnistie totale. Par contre, que se passe-t-il à Cuba? La dictature castriste sévit depuis 15 ans et un million de Cubains vivent en exil.

403. Aujourd'hui, mon pays, comme l'a déclaré le Ministre de l'intérieur de Bolivie il y a quelques jours [*2144e séance*], vient encore de vivre des moments d'angoisse à la suite du coup fomenté par le castrisme cubain. L'expérience historique devrait enseigner au gouvernement de Castro et à ses représentants que la Bolivie et les Boliviens n'acceptent aucune immixtion dans leurs affaires intérieures; que mon pays n'exporte pas de révolution, mais qu'en aucune façon il n'en laissera importer. Nous ne tolérons pas que d'autres viennent régler nos affaires intérieures et, pour cette raison, nous repoussons catégoriquement ici les paroles du représentant de Cuba, comme nous avons repoussé dans le passé et comme nous repousserons toujours à l'avenir toute tentative d'ingérence étrangère.

404. M. BARREIRO (Paraguay) [*interprétation de l'espagnol*]: J'apporte un démenti formel aux affirmations mensongères du Ministre des affaires étrangères de la dictature castriste. Le Paraguay est un pays qui lutte aujourd'hui pour son développement en collaboration loyale et amicale avec tous ses voisins, avec les organismes régionaux et avec la communauté internationale. Les Nations Unies nous apportent une aide considérable et efficace.

405. Les forces armées sont les héritières de celles qui ont écrit l'histoire glorieuse de mon pays; elles sont pour nous un garant de paix et de l'ordre constitutionnel. Le Gouvernement du Paraguay n'est pas fasciste. C'est un gouvernement élu par le peuple et appuyé par le plus grand parti politique historique, fondé par les héros de la patrie en 1887: ceux qui sont morts et ceux qui ont survécu avec le maréchal Francisco Solano López dans son dernier detranchement à Cerro Corá.

406. Il n'y a pas de totalitarisme au Paraguay, comme il en existe par contre avec le castrisme. Dans notre parlement coexistent des sénateurs et des députés représentant quatre partis, dont trois de l'opposition légale au gouvernement. Au Paraguay, il y a des tribunaux. Il n'y a pas de parti unique. Il n'y a pas de mur d'exécution. Il n'y a pas de tribunaux révolutionnaires composés de fanatiques de la révolution. Il n'y a pas de peine capitale. Il n'y a pas de lavages de cerveau inflingés aux poètes hétérodoxes. Il y a des journaux d'opposition commerciaux et indépendants. Il n'y a pas d'opinion publique dirigée, comme c'est le cas lorsqu'on est soumis à la dictature et au parti unique du prolétariat. Mais tout cela est superflu, puisque le ministre des affaires étrangères de Castro a condamné la démocratie représentative comme bourgeoise, la condamnant sans appel.

407. Nous ne parlons donc pas le même langage. Nous autres croyons à la démocratie représentative et à la pluralité des partis comme pilier du pluralisme des idéologies au niveau international. Le castrisme croit en la doctrine infaillible du marxisme-lénisme proclamée *urbi et orbi.*

408. M. GIAMBRUNO (Uruguay) [*interprétation de l'espagnol*]: Avant de faire quelques brèves observations dans l'exercice de mon droit de réponse, je voudrais mettre en relief la gravité de l'épisode de banditisme qui vient de se produire devant cette assemblée et qui ne peut que lui faire honte. Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu de précédent de ce genre, et il est important que les représentants réfléchissent à ce qui s'est passé. Nous n'avons pas peur du représentant de Cuba ni de ses hommes armés de pistolets. Mais, pour la dignité de cette assemblée, nous voudrions un certain décorum, qui a manqué aujourd'hui.

409. Le représentant de Cuba a estimé devoir se référer également à mon pays. Or nous n'admettons pas d'ingérence dans nos affaires intérieures. C'est là une première obligation qu'imposent la Charte des Nations Unies et les résolutions de cette assemblée. Notre pays a toujours joui et jouit de l'estime universelle, pour ses libres institutions, pour sa vie démocratique, pour sa lutte en faveur des droits de l'homme. Il est malheureux que Cuba ne puisse en dire autant. Notre gouvernement a été élu lors d'élections honnêtes au cours desquelles tous les partis étaient représentés. C'est encore une chose dont ne peut se targuer Cuba, du moins n'ai-je pas, en ce qui me concerne, entendu parler de quelconques consultations populaires. Mais ce n'est pas là le plus important. Le plus important, c'est que nous devions voir s'ériger ici en défenseur des libertés le représentant d'un gouvernement qui nous a enseigné la sinistre expérience du poteau d'exécution, d'un gouvernement qui a condamné des centaines de milliers de ses citoyens à l'exil, sans leur famille, sans ressources, ou alors qui les a expédiés sans jugement au fond de ses prisons.

410. Nous rejetons ces accusations, et bien que sachant que les raisons que nous avons avancées suffisent à stigmatiser la conduite de ce représentant, nous ajouterons encore qu'en Uruguay nous n'avons jamais toléré l'ingérence étrangère, que nous résolvons nous-mêmes nos problèmes, que nous n'avons jamais vu sur le sol uru-

guayen de soldats ou de conseillers étrangers. Malheureusement, c'est un point de plus sur lequel Cuba ne peut en dire autant. Car en plus des tortures, en plus des poteaux d'exécution, en plus de l'exil, en plus de l'absence de liberté, il est une chose que jamais les Cubains ne pourront pardonner: d'avoir converti la patrie de Martí en rien de moins et rien de plus qu'une colonie économiquement, militairement, politiquement et socialement soumise à l'un des impérialismes qui règnent sur cette terre.

411. M. FALL (Sénégal): Monsieur le Président, tout à l'heure, en intervenant à cette tribune, le représentant permanent de la République de Guinée a parlé de pays africains voisins où l'on se livrait à des entraînements de mercenaires destinés à envahir la République de Guinée. Le représentant de la République de Guinée n'a pas cité nommément mon pays, mais nul n'ignore qu'en l'état actuel des choses il existe au Conseil de sécurité une plainte déposée par la République de Guinée contre mon pays[14]. Par conséquent, quand il est parlé de pays africains, qu'il s'agisse de plusieurs pays ou d'un seul, ma délégation ne saurait échapper à l'impérieuse nécessité de relever cette allusion.

412. Au cours de l'intervention de la délégation sénégalaise dans la discussion générale, le 28 septembre [*2132e séance*], vous avez sans doute relevé, en vous interrogeant peut-être, le silence de ma délégation sur le regrettable différend sénégalo-guinéen, en dépit de l'intensification de la campagne de violences verbales entreprise par les autorités de Conakry. Ce silence ne traduisait, en réalité, que le souci profond de mon pays de se conformer strictement au vœu, exprimé à maintes reprises par l'OUA, que les Etats africains s'abstiennent, hors de l'OUA, et surtout lorsque celle-ci a déjà été saisie, d'offrir le spectacle affligeant de leurs dissensions à l'heure où toutes les volontés et toutes les énergies sont mobilisées pour trouver une solution aux problèmes fondamentaux affectant le continent africain et le Moyen-Orient.

413. Hélas! vous venez d'être témoins de l'allusion calomnieuse que le représentant d'un pays africain, la Guinée, vient de lancer contre mon pays, le Sénégal. Je ne voudrais pas, à cette heure tardive et en cette occasion, soulever de polémique; ma délégation souhaiterait seulement marquer son désir de ne pas permettre que l'allusion qui a été faite à certains Etats africains voisins puisse jeter dans les esprits des doutes préjudiciables à mon pays. En effet, comme vous le savez sans doute, c'est le Sénégal qui, dès le 12 septembre 1973, s'est plaint au Président en exercice de l'OUA du comportement pour le moins intolérable du Président de la République de Guinée. A cette occasion, le Sénégal a proposé l'institution d'une commission interafricaine devant laquelle le Président de la République de Guinée devrait fournir les preuves tangibles de ses nouvelles accusations contre mon pays. En prenant cette décision, le Sénégal a voulu demeurer fidèle tout d'abord à la charte de l'OUA, mais ensuite à la Charte de l'Organisation des Nations Unies, qui, dans son article 52, recommande aux Etats d'essayer de "régler d'une manière pacifique... les différends d'ordre local, avant de les soumettre au Conseil de sécurité". Bien mieux, fidèle en cela aux traditions négro-africaines de dialogue et de tolérance, il a demandé aux autorités guinéennes, directement, le 14 septembre 1973, de fournir des explications sur leur attitude à l'égard du Sénégal.

414. En procédant de la sorte, mon gouvernement a pensé ainsi qu'une rencontre entre les autorités guinéennes et sénégalaises permettrait de trouver les moyens susceptibles de mettre fin à ce douloureux conflit. Mais, en guise de réponse, le chef de l'Etat guinéen préféra recourir comme d'habitude à une intensification des dénonciations calomnieuses comme l'attestent ses discours des 14 et 16 septembre 1973, qui sont des chefs-d'œuvre d'injures inadmissibles de la part d'un chef d'Etat responsable. La lecture de ces discours polémiques, reproduits dans le document guinéen intitulé pompeusement "Révélations des activités criminelles de la contre-révolution", est particulièrement édifiante sur la façon dont on conçoit en Guinée les relations entre Etats voisins.

415. C'est pourquoi le Gouvernement de la République du Sénégal a été amené tout d'abord à rompre toutes relations diplomatiques avec la Guinée, le 18 septembre 1973, et ensuite à déclarer qu'il refuserait toute réconciliation tant que le problème posé n'aura pas été examiné et tranché quant au fond. Nous pensons que l'occasion nous sera donnée de le faire si, comme nous le souhaitons, la plainte que la République de Guinée a déposée devant le Conseil de sécurité vient en discussion.

416. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais expliquer — et ceci par respect pour l'Assemblée — le droit que j'avais de lever la séance. L'article 35 du règlement intérieur indique en effet que le Président, entre autres prérogatives, a plein pouvoir pour diriger les travaux qui se déroulent en séances et pour y maintenir l'ordre. S'il ne règne plus, j'ai le droit de lever la séance, car je n'ai pas le temps dans un cas comme celui-ci de requérir l'autorisation de l'Assemblée. Si cette interprétation, qui doit me permettre de maintenir l'autorité nécessaire pour éviter le désordre, devait être contestée, je mettrai mon mandat à la disposition de l'Assemblée; mais tant que je serai président, j'assurerai ici le maintien de l'ordre.

417. Si aucun membre de cette assemblée ne désire soulever d'objections — ce que chacun peut faire sous forme de motion d'ordre —, je considérerai que mon interprétation est acceptée.

418. M. MONTENEGRO MEDRANO (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, votre opinion autorisée mérite le respect; cependant, nous ne sommes pas d'accord avec l'interprétation que vous venez de donner de l'article 35 du règlement intérieur, et surtout avec la décision unilatérale que Votre Excellence a prise de lever la séance cet après-midi, au moment du malheureux incident provoqué par le représentant de Cuba. En effet, il est dit à la fin de l'article 35: "Il peut également proposer la suspension ou l'ajournement de la séance ou l'ajournement du débat sur la question en discussion". C'est-à-dire qu'il est du droit exclusif de l'Assemblée de prendre une décision en ce qui

[14] Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, vingt-huitième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1971*, document S/11004.

concerne la clôture d'une séance et qu'il ne s'agit pas du tout d'un droit unilatéral du Président.

419. L'article 78 de règlement intérieur de l'Assemblée générale confirme ce point de vue puisqui'l y est indiqué qu'"un représentant peut demander la suspension ou l'ajournement de la séance". Toute décision concernant la clôture ou l'ajournement d'une séance est donc bien du ressort de l'Assemblée et non pas de la compétence exclusive ou unilatérale du Président.

420. Nous vous avons approuvé hier, Monsieur le Président, quand vous avez rappelé à l'ordre les personnes qui, dans la galerie du public, cherchaient à provoquer du désordre dans cette salle. Vous l'avez fait, avez-vous dit, pour défendre la dignité de l'Assemblée. Nous déplorons d'autant plus qu'aujourd'hui, lorsque a éclaté un incident sans précédent dans les annales de l'Assemblée générale au cours duquel un orateur a été interrompu par des paroles malsonnates et s'est vu menacé de mort par un représentant, vous n'ayez pas eu cette attitude énergique. Au contraire, la délégation du Nicaragua s'est vu rappeler â l'ordre parce qu'elle protestait contre cet incident.

421. Je me devais, au nom de ma délégation, et avec tout le respect que je vous dois, de vous exprimer notre protestation.

422. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Une protestation contre une décision du Président a été présentée. Je ne sais pas s'il y a lieu d'appliquer l'article en question, mais je veux mettre aux vois immédiatement cet appel de la décision du Président.

423. Je donne immédiatement la parole au représentant du Brésil, sur une motion d'ordre.

424. M. FRAZAO (Brésil) [*interprétation de l'espagnol*]: Monsieur le Président, pardonnez-moi de vous tourner le dos, mais cette impolitesse est due à l'endroit où se trouve située la tribune.

425. Conformément aux articles pertinents du règlement, je propose une suspension de séance de 10 minutes. Je crois qu'il est superflu de mettre aux vois l'appel contre votre décision. Il me semble que si nous disposions de quelques instants pour procéder à des échanges de vues, il devrait pouvoir être possible d'enterrer cet incident complètement. Je demande donc que, conformément au règlement, ma proposition soit immédiatement mise aux voix.

426. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Conformément à l'article 78 du règlement intérieur, une demande de suspension de séance doit être mise aux voix sans débat. Je mets donc aux voix la motion tendant à suspendre la séance.

Par 49 voix contre 5, avec 12 abstentions, la motion est adoptée.

La séance est suspendue à 19 h 25; elle est reprise à 19 h 35.

427. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Un groupe d'amis et de collègues m'a informé que l'on n'avait pas l'intention d'en appeler de la décision présidentielle, et par, conséquent, j'ai été prié de ne pas procéder à un vote conformément à l'article 78.

428. La séance va donc continuer et je vais donner la parole au représentant dont c'est le tour d'exercer son droit de réponse, le représentant des Etats-Unis d'Amérique.

429. M. SCALI (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'espagnol*]: Il y a deux semaines, le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Henry Kissinger, a pris la parole devant cette assemblée [*2124e séance*]. Il a parlé le langage mesuré de la raison, de la conciliation et de l'espoir, évoquant le rêve américain d'aller de la détente à la coopération, de la coexistence à la communauté. M. Kissinger a poussé certains à croire qu'une nouvelle ère d'harmonie internationale pouvait être créée dans cette maison dédiée à la paix.

430. Une semaine plus tard, à une réunion de représentants de républiques américains, il a parlé des problèmes et des aspirations de l'Amérique latine. M. Kissinger a excité l'imagination de cette réunion de voisins par son invitation sincère à engager un nouveau dialogue entre les Etats-Unis et l'Amérique latine. M. Kissinger a demandé instamment aux pays de cet hémisphère — et cela, depuis, a suscité leur approbation — d'examiner sa proposition tendant à ce que, au lieu de regarder en arrière, nous envisagions l'avenir et nous essayions de trouver une façon commune d'aborder les problèmes auxquels les Américains doivent faire face.

431. Ce soir, toutefois, nous avons assisté à un spectacle déprimant. Porte-parole démodé du passé, le Ministre des affaires étrangères de Cuba ignore le désir commun du reste de cet hémisphère de regarder vers l'avenir dans une recherche conjointe de nouvelles solutions, plutôt que de revenir sur le passé. Une fois de plus, il a sombré dans son niveau habituel de vulgarité utilisant le seul langage qu'il connaisse, à savoir les vitupérations d'une ère périmée. Il est dépassé par le temps.

432. M. Kissinger a reçu l'accord des représentants authentiques de l'Amérique latine pour exprimer leur désir de formuler de nouveaux idéaux. M. Roa et ceux au nom desquels il parle sont demeurés de glace, figés dans une position d'amertume et de conspiration où la fausseté est une arme normale. Au lieu de répondre directement aux accusations portées hier [*2146e séance*] contre son gouvernement par le Ministre des affaires étrangères du Chili, le Ministre des affaires étrangères de Cuba continue de déshonorer notre organisation en ayant recours à la technique bien connue de ceux qui ont mauvaise conscience. Il cherche à distraire l'attention de lui-même et de l'intervention cubaine dans les affaires du Chili en calomniant mon gouvernement en recourant aux allégations les moins fondées.

433. Une foix encore, je nie catégoriquement que le Gouvernement des Etats-Unis ait été mêlé d'une façon quelconque aux événements qui sont survenus au Chili. J'amerais que le représentant de Cuba puisse apporter une dénégation aussi catégorique au nom de son gouvernement.

434. Les Cubains ont parlé de la détention d'un vaisseau cubain dans le canal de Panama. Ce cargo, l'*Imías*, a été ammaré dans le lac Gatun sur ordre d'un tribunal, à la

demande d'avocats représentant le Gouvernement chilien. Cette action est une procédure juridique légale. Le Gouvernement du Chili ainsi que le Gouvernement de Cuba sont représentés par des avocats devant la cour où la question sera réglée par la voie juridique normale, en fonction du bien-fondé de l'affaire. Dans une voie d'eau internationale, comme dans tous les ports du monde, il n'est pas inhabituel de voir une procédure juridique entamée à la suite de litiges commerciaux. Il y a eu, dans le canal de Panama, 16 cas du même genre cette année, tous régis par les mêmes règles du droit.

435. Il n'est guère surprenant que le représentant cubain, dont le pays est privé depuis 15 ans de garantie d'"une procédure régulière", ne comprenne pas cela.

436. Une fois encore, le Ministre des affaires étrangères de Cuba nous a fait perdre notre temps, en répétant dans cette salle ses clichés périmés sur Porto-Rico. Je ne lui ferais même pas l'honneur de me référer à sa déclaration si je ne voulais pas relever l'injure ressentie par la majorité écrasante du peuple portoricain que j'ai aussi l'honneur de représenter en cette enceinte. Je sais ce que les Portoricains penseront lorsqu'ils liront ces mensonges dans leur presse libre. Ils savent aussi bien que moi que les Portoricains déterminent leur propre avenir politique grâce à de libres élections périodiques. Le peuple portoricain est un peuple très intelligent et très libre qui n'a pas besoin de recevoir les conseils du représentant d'un pays où il n'y a eu aucune sorte d'élection depuis 1959. Au cours de ces 15 années pendant lesquelles le peuple cubain a été privé de tout moyen d'exprimer sa volonté politique — qui a désigné cet homme comme porte-parole de Cuba ? — il y a eu quatre élections sur l'ensemble de l'île de Porto-Rico.

437. Les élections successives du Gouverneur de Porto-Rico, avec la participation de toutes les nuances d'opinions politiques — y compris les partisans de Castro — portent un témoignage éloquent et persuasif des sentiments politiques du peuple portoricain. Je ne peux que me demander pourquoi ces éléments peu importants de Porto-Rico dépendent à ce point de Castro pour les représenter. Ne peuvent-ils pas faire campagne eux-mêmes ?

438. Le ministre des affaires étrangères de Castro parle souvent de fantoches. Nous sommes tous d'accord qu'il n'y a pas de meilleure autorité en matière de fantoches, puisque son gouvernement est un authentique fantoche au bout d'une ficelle. Nous savons tous qui tire la ficelle et comment il danse.

439. Il est rare, cependant, que j'aie l'occasion de féliciter le Ministre des affaires étrangères de Cuba. Je suis heureux, toutefois, d'apprendre qu'il a commencé à lire des publications américaines telles que *Newsweek* et *The Washington Post*, que les Cubains n'ont pas l'autorisation de lire chez eux et que le représentant de Cuba aux Nations Unies a souvent qualifiées de porte-parole de l'impérialisme yankee. En ma qualité d'ancien journaliste, je sais pertinemment combien il est utile d'aider à le soumettre à différents points de vue par écrit. Si le Ministre des affaires étrangères de Cuba continue de se livrer à son vice secret, à savoir de glaner ici et là des renseignements dans la presse libre, peut-être un jour découvrira-t-il la vérité sur le monde libre.

440. M. AKÉ (Côte d'Ivoire): Monsieur le Président, vous savez sans doute que la délégation ivoirienne n'a pas participé à la discussion générale; aussi permettez-moi, même à cette heure tardive, de prendre quelques minutes du temps qui m'est imparti pour vous dire toute la joie que nous éprouvons à vous voir présider les travaux de cette vingt-huitième session de l'Assemblée générale. Votre élection unanime à ces importantes fonctions consacre vos éminentes qualités de diplomate, de juriste et de serviteur dévoué de la cause des Nations Unies. Votre si longue et si riche expérience des Nations Unies et l'autorité dont vous avec toujours su faire preuve vous permettront, nous en sommes certains, de mener à bien nos travaux. Puissent ces travaux contribuer à instaurer dans ce monde en proie à de nouvelles flambées de violence un peu plus de paix entre les nations, la compréhension entre les peuples et un plus grand respect des droits et libertés de l'homme.

441. Nous saisissons également cette occasion pour adresser nos chaleureuses félicitations et nos sincères souhaits de bienvenue aux délégations de la République fédérale d'Allemagne, de la République démocratique allemande et des Bahamas, nouveaux Membres de notre organisation. Nous formons le vœu que la nouvelle République de Guinée-Bissau qui vient de proclamer son indépendance retrouve rapidement sa place parmi nous et apporte sa contribution précieuse à nos travaux.

442. La délégation ivoirienne a toujours défendu l'idée que les conflits ou différends du genre de celui qui oppose aujourd'hui la République de Guinée à la République du Sénégal comme à la République de Côte d'Ivoire doivent être réglés dans le cadre de l'OUA, selon l'adage populaire: "Le linge sale se lave en famille".

443. Nous sommes quelque peu surpris de constater que la délégation de Guinée n'a pas voulu recourir aux organismes de l'OUA mais qu'elle a tenu à porter cela devant cette auguste assemblée. Nous avons en effet écouté avec beaucoup d'attention la déclaration de notre collègue, le chef de la délégation de Guinée. Ma délégation, qui est habituée au style guinéen, sait bien que lorsque nos frères guinéens parlent de pays voisins, ils font allusion soit au Sénégal, soit à la Côte d'Ivoire. Et c'est en vertu de cela que ma délégation a tenu, dans le cadre de l'exercice de son droit de réponse, à faire la brève déclaration suivante.

444. Nous voulons dire à la délégation de la Guinée que la Côte d'Ivoire aspire elle aussi à la paix, une paix qu'elle appelle de tous ses vœux et qu'elle s'efforce de construire chaque jour par un dialogue fraternel, loyal et franc, un dialogue fait d'amour et de pardon entre tous les Ivoiriens, quelle que soit leur situation sociale. Cette paix que nous voulons pour nous parce qu'elle est la condition de notre développement, nous la souhaitons également chez les voisins, pour nos voisins et avec nos voisins. Soyez donc assurée, chère sœur, que la Côte d'Ivoire, son peuple, son parti et son président reconnaissent votre droit à la paix et n'entendent en aucune façon ni la troubler ni la contrarier.

445. Nous sommes, en Côte d'Ivoire, trop préoccupés par notre construction nationale, par le développement

économique harmonieux de notre pays, trop occupés à donner un contenu concret à notre indépendance politique chèrement acquise et assurer le mieux-être social et culturel de notre peuple, pour perdre notre temps en de stériles querelles, entretenir des camps d'entraînement, de mercenaires ou d'étrangers, fussent-ils guinéens, pour préparer une agression contre votre pays. Fidèle à sa politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, respectueuse de leurs institutions et de leurs options, la Côte d'Ivoire, terre d'hospitalité et de liberté, n'acceptera jamais que son territoire serve de camp d'entraînement ou de base de départ d'activités subversives contre un Etat africain, contre la République de Guinée, à laquelle nous attachent tant de liens malgré l'amertume que nous causent certaines accusations gratuites ou allusions malveillantes de dirigeants guinéens et dont vient de se faire encore l'écho notre gracieuse collègue.

446. Nous opposons le démenti le plus catégorique à ces allusions et accusations, car il n'existe pas, sur le sol ivoirien, de mercenaires qui s'entraînent pour aller renverser le Gouvernement guinéen, il n'existe pas de camps de ce genre. Si notre collègue veut mettre en doute nos affirmations et les apaisements que nous lui donnons, alors peut-être serait-il plus sage pour nous, en vue de faire la lumière sur toute cette affaire, de demander au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies — puisque l'affaire est soulevée ici — d'envoyer une mission de visite en Côte d'Ivoire pour vérifier sur place l'existence ou non de ces camps d'entraînement. Cette mission, à laquelle nous fournirons uniquement des moyens logistiques, si elle le désire, ne sera accompagnée d'aucun officiel ivoirien, et pourra circuler librement dans toute la Côte d'Ivoire, interroger qui elle veut, afin de faire toute la lumière sur cette nouvelle accusation portée contre nous. Car nous pensons qu'il faut une fois pour toutes démasquer le mythe du complot dans lequel vivent nos frères guinéens. Pour sa part, la Côte d'Ivoire n'a rien à cacher, car elle a la conscience bien tranquille.

447. Et, pour vous assurer encore de ce fait, je me permettrai, compte tenu de l'heure tardive, de me limiter à citer un bref passage du message que le Président de la République de Côte d'Ivoire a adressé à son frère — car le président Sékou Touré demeure un frère du président Houphouët-Boigny :

"Je vous l'ai constamment dit et le répète encore solennellement : nous ne nourrissons pas et nous n'avons aucune raison de nourrir des sentiments négatifs envers vous et votre pays. Si nous sommes parfois tristes devant l'atmosphère déprimante et la désunion qui règnent parmi les élites intellectuelles guinéennes, nous ne considérons pas qu'il nous incombe d'y porter remède, car c'est une affaire interne guinéenne.

"Bien plus, nous estimons que, si changement il doit y avoir, ce n'est pas de l'extérieur que le processus s'opérera, mais à partir de votre territoire même, à l'initiative des élites confrontées journellement aux problèmes de la vie nationale guinéenne. C'est pourquoi aux nombreux Guinéens qui viennent se réfugier ici nous interdisons toute activité politique ou autre dirigée contre votre régime, sous peine d'expulsion. Nous ne pouvons pas extirper de leur cœur les sentiments que vous leur inspirez mais, par contre, si vous nous donnez la moindre preuve d'activité subversive menée à partir de notre territoire ou organisée hors de Côte d'Ivoire par des gens installés chez nous, nous n'hésiterons pas un seul jour à les prier d'aller faire cette besogne ailleurs.

"A défaut de telles preuves, les menaces et les appels au crime sur ma personne de votre radio ne changeront pas ma détermination d'accueillir et d'aider à travailler en Côte d'Ivoire chacun de nos frères guinéens qui actuellement préfère s'éloigner de son propre pays. Mon attitude n'est dictée que par des sentiments humanitaires, mais j'ai conscience aussi que la Guinée un jour réconciliée sera heureuse de retrouver tous ses fils aujourd'hui séparés pour participer à son développement."

448. Nous ne nous laisserons pas égarer par ces accusations ni prendre à ce jeu, car nous avons d'autres choses à faire. Nous entendons, dans la sécurité, dans la paix et l'union de tous, assemblés autour de notre chef d'Etat, poursuivre inlassablement notre œuvre d'édification d'une Côte d'Ivoire libre et humaine, fraternelle et prospère, une Côte d'Ivoire qui inspire respect et confiance.

449. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le représentant de la Côte d'Ivoire pour ses généreuses paroles. Il a invoqué le fait qu'il n'a pas utilisé la tribune dans le débat général, et c'est pour cette raison que je ne lui ai pas appliqué la règle des dix minutes, que je continuerai cependant à appliquer de façon stricte en ce qui concerne les orateurs suivants.

450. M. ROA (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : J'ai devant moi toute une série de réponses. Il a été dit ici que j'ai employé des mots obscènes. Les paroles que j'ai employées m'ont été dictées par l'indignation devant les mensonges qui ont été prononcés ici par le mercenaire de la junte militaire du Chili; on peut les trouver dans le "Don Quichotte" de Miguel Cervantes Saavedra, qui est le monument littéraire de la plus haute catégorie et du plus grand rayonnement de notre langue dans la littérature universelle. Celui qui lit ses pages pourra y trouver chacun des mots que j'ai employés et fort bien employés chaque fois que l'occasion s'est présentée. De plus, un homme illustre de ma patrie, le plus grand homme de ma patrie, qui a une grande importance dans l'histoire de l'Amérique latine — je me réfère à José Martí — a dit plus d'une fois que la parole est pour dire la vérité et non pas pour la cacher.

451. S'il y a eu quelque chose d'obscène ici, ce ne fut pas mon langage. Ce qui était obscène, c'était la présence du fascisme, la présence du fascisme dans la salle principale d'une institution qui a été créée à la suite de la victoire sur le champ de bataille contre le nazisme et le fascisme. Il est absolument faux de dire que j'ai utilisé la force pour combattre ce Pinocchio de Pinochet. J'ai voulu en effet donner une gifle méritée mais je n'ai pas eu l'occasion de le faire. Mais, assez là-dessus.

452. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Je prie le Ministre des affaires étrangères de Cuba de s'en tenir aux faits et d'éviter des expressions subjectives.

453. M. ROA (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : J'accepte ces observations, mais je me réfère à des faits

concrets et vous qui êtes écrivain, Monsieur le Président, vous savez qu'on qualifie les faits, c'est à cela que servent les adjectifs. Ils sont la seule possibilité d'évaluer les faits.

454. Mais, enfin, ce que je voudrais dire à ceux qui m'ont répondu, c'est qu'aucun d'entre eux, qu'ils jouent le rôle de marionnettes ou de satellites, ne m'intéresse; aucun d'entre eux ne m'intéresse et ne mérite même une minute de mon temps.

455. Je voudrais me référer aux paroles de l'ambassadeur des Etats-Unis qui est venu ici subitement, de façon subreptice, et, pour parler sport, comme remplaçant de dernière minute. L'ambassadeur des Etats-Unis a affirmé que je suis un homme caduc. Je suis un homme qui est 1 500 millions d'années-lumière devant lui, et surtout dans le domaine des idées, alors que lui, qui s'est adressé à moi personnellement, je le crois entièrement hors du temps. Ce n'est pas qu'il soit congelé ni cristallisé; c'est pire: il est complètement en dehors du temps. Il aurait pu citer les versets de la Bible, parce qu'il aurait pu effectivement vivre à l'époque de la Bible.

456. L'ambassadeur des Etats-Unis s'est référé aux paroles de M. Kissinger, l'éminence grise du monde capitaliste et impérialiste contemporain, qui s'est consacré en l'occurrence à l'Amérique latine. C'est un morceau de mélasse qui a pour but d'attraper les mouches imprudentes. Qu'a dit M. Kissinger dans ses paroles de conciliation et d'espoir adressées à notre continent? Qui peut croire cela alors qu'il existe une longue tradition dans l'histoire des Etats-Unis, que mon pays a souffert dans sa chair et dans son esprit, qu'on voit de façon évidente que l'unique fin qui a été poursuivie était l'exploitation, l'assujettissement et l'oppression de note peuple? Que veut l'ambassadeur des Etats-Unis? Que nous continuons à parler américain à Cuba? Ou bien est-ce que pour le monde libre et pour la presse libre, le scandale de Watergate est la démocratie? Est-ce cela que M. Kissinger considère comme la démocratie? Ou au contraire ne préfère-t-on pas que le peuple de Cuba, fidèle à son histoire de 100 ans de lutte — dont aujourd'hui justement c'est le cent-cinquième anniversaire — s'élance en avant dans une lutte héroïque et formidable, non seulement pour conquérir la liberté qu'il n'avait pu acquérir auparavant à cause de l'intervention du Gouvernement des Etats-Unis, mais pour renverser à jamais sa domination et pour donner le gouvernement au peuple?

457. On a parlé justement du mur d'exécution de Cuba et je pourrais dire moi, ici, sans cacher les crimes et les tortures, que dans notre pays, on a en effet fusillé beaucoup de criminels de guerre. Il fallait les fusiller. Nous avons fusillé et nous fusillerons tous ceux qui trahissent la patrie et qui sont au service de la CIA, de l'impérialisme ou du Pentagone. Voilà ce qu'il fallait dire et c'est ainsi que nous parlons.

458. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Je voudrais attirer l'attention du Ministre des affaires étrangères de Cuba sur le fait qu'il ne lui reste plus que trois minutes pour terminer sa déclaration.

459. M. ROA (Cuba) (*interprétation de l'espagnol*): Je vous remercie, Monsieur le Président, des minutes que vous m'accordez si aimablement pour terminer ma déclaration.

460. En ce qui concerne Porto Rico, ce que nous devons dire est très bref. Porto Rico est un peuple qui n'a jamais été libre, qui veut l'être et qui le sera, malgré l'Etat libre associé et l'impérialisme nord-américain.

461. En ce qui concerne notre navire *Imías* virtuellement séquestré dans le canal de Panama, il est évident qu'il est l'objet de procédures absolument illégales à la lumière du droit international et du statut juridique qui règlemente le canal de Panama, ainsi que cela a été dit par le Ministère des affaires étrangères de mon pays. Ce qui prouve que le peuple et le Gouvernement de Panama ont absolument raison de lutter de façon infatigable pour les revendications concernant leur souveraineté sur le territoire et la zone du canal.

462. De plus, je voudrais dire à M. Scali qu'en ce qui concerne ce séquestre de notre navire *Imías* nous n'allons pas rester les bras croisés. Nous allons essayer de le libérer, au sein de l'Organisation des Nations Unies et en dehors d'elle.

463. Cela suffit. Pour conclure je voudrais réaffirmer ici, comme objectifs, comme certains, comme indubitables, comme irréfutables, les faits que j'ai recueillis et que j'ai exposés dans mon intervention en ce qui concerne la grande tragédie chilienne. Le peuple chilien ne sera pas vaincu par le fascisme. Il ne sera pas vaincu par le fascisme malgré l'aide qu'il reçoit des Etats-Unis — et qu'il a déjà reçue — et des pays satellites de ce pays en Amérique latine comme l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie et le Brésil.

464. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Je donne la parole au représentant du Brésil pour une motion d'ordre.

465. M. FRAZAO (Brésil) [*interprétation de l'anglais*]: Ma motion d'ordre se résume en quelques mots.

[*L'orateur continue en espagnol (interprétation de l'espagnol).*]

466. Je vais parler en espagnol pour que je sois mieux compris par la personne à laquelle s'adressent mes paroles.

467. Vous comprendrez, Monsieur le Président, étant donné l'autorité personnelle et le prestige que nous vous reconnaissons et étant donné également les responsabilités qui vous incombent dans la direction de nos travaux, responsabilités dont vous vous êtes acquitté si bien jusqu'à présent, vous comprendrez, dis-je, l'indignation qui me soulève en faisant cette motion d'ordre du haut de cette tribune.

468. Ma motion d'ordre est extrêmement simple. Le représentant de Cuba faisant de nouveau preuve d'immodération verbale, d'ignorance des règles les plus élémentaires de la conduite internationale, a parlé de mon pays en des termes que je ne saurais accepter. Il s'agit de calomnies, d'infamies, de mensonges; les calomnies, les infamies, les mensonges ne figurent pas à l'ordre du jour.

469. Je remonterai à cette tribune non pas pour me défendre — je n'en ai pas besoin —, mais pour exiger que l'orateur soit prié de se contenir.

470. Mme Martin CISSÉ (Guinée): Monsieur le Président, je voudrais, à cette heure tardive, m'excuser auprès de cette auguste assemblée. Je voudrais également demander au Ministre des affaires étrangères de Cuba la permission d'utiliser une des phrases qu'il vient de citer: la parole est faite pour dire la vérité.

471. Et c'est uniquement dans le but de rechercher cette vérité que je me permettrai de lire ici un message que mon chef de gouvernement, mon chef d'Etat, le camarade Ahmed Sékou Touré, a adressé à tous ses confrères africains. Pour relever tout simplement ce que vient de dire le représentant du Sénégal, en faisant croire que la République de Guinée a transposé sur le plan des Nations Unies un problème qui aurait pu être lavé simplement, comme il le dit, en famille, au sein de l'OUA.

472. Nous sommes, nous aussi, respectueux des principes de l'unité africaine. Nous tenons aux principes du respect de cette unité. Si nous avons présenté les faits devant cette assemblée, c'est justement pour que l'opinion publique se rende compte de ce que souffre et de ce que vit le peuple de Guinée.

473. Avec votre permission, je vais vous lire le message que le chef de l'Etat guinéen a adressé à ses confrères:

"Ayant tout récemment eu preuve matérielle irréfutable sur rôle délibéré du président Senghor contre indépendance et sécurité Guinée avons demandé à ce dernier nous envoyer une délégation pour constater les faits stop cette délégation sénégalaise composée ministre Etat chargé des forces armées notre frère Magatelo et vice-président Assemblée nationale sénégalaise notre frère Cabirunboge qui se rendirent à Conakry le 9 août 1973. Le frère Cabirunboge prit connaissance du dossier constitué et relatif aux préparations actives nouvelles agressions contre République de Guinée en complicité avec le colonialisme portugais français Afrique du Sud République fédérale Allemagne. Ainsi qu'implication irréfutable présidents Léopold Sedar Senghor et Félix Houphouët-Boigny stop. Par ailleurs nombreux mercenaires déjà arrêtés à nos frontières ont fait déposition confirmant exactitude des informations contenues dans les documents authentiques manuscrits et signés. Avons procédé même manière auprès Gouvernement ivoirien également impliqué dans préparation agression stop délégation ivoirienne dirigée par procureur général Lauzani Coulbali est arrivée à Conakry le 17 août 1973 fut également amplement informée. Les deux délégations ont emporté avec elles copies quelques documents importants avons vainement attendu jusqu'au 31 août 1973 sans la moindre manifestation des chefs d'Etat du Sénégal et de Côte d'Ivoire. En raison gravité exceptionnelle situation et imminence du danger avons été amenés à rendre publics documents en vue information objective notre peuple et peuples africains nations étrangères afin que le peuple de Guinée ne soit pas surpris une seconde fois par l'ennemi."

Ce télégramme est très clair. Je ne voudrais pas en dire davantage.

474. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Je donne la parole au représentant du Sénégal, et ensuite, s'il n'y pas d'observations, je lèverai la séance.

475. M. FALL (Sénégal): Monsieur le Président, comme je l'ai dit tout à l'heure, je ne veux pas aller au fond de cette question, d'abord par respect pour l'OUA, qui est saisie de cette question, ensuite par respect pour la Charte de l'Organisation des Nations Unies qui nous recommande de nous adresser aux organismes régionaux avant de porter nos conflits devant les instances de l'ONU. Mais, comme le représentant permanent de la Guinée a bien voulu vous lire un télégramme dans lequel le Président de la République de Guinée explicite les accusations formulées contre le Président de la République du Sénégal et le Président de la République de la Côte d'Ivoire, je voudrais à mon tour non pas vous lire un long document, mais tout simplement vous faire part de ce que contient ce document prétendument irréfutable que le Président de la République de Guinée détient et qui met irréfutablement en cause les Présidents de la République du Sénégal et de la République de la Côte d'Ivoire. Ce document est un prétendu procès-verbal d'une réunion qui se serait tenue à Genève le 12 mai 1973, sous la présidence d'un nommé Naby Youla. Un autre document serait une lettre anonyme — une lettre anonyme, retenez-le bien, dactylographiée — adressée au chef de l'Etat guinéen et datée d'Abidjan, le 2 août 1973. Un troisième document contient trois dépositions de contre-révolutionnaires, dont on ignore d'ailleurs les noms et qui mettent en accusation les Présidents des Républiques du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

476. Je voudrais tout simplement vous dire ceci: avant de demander au Président de la République de Guinée de rencontrer les délégations sénégalaise et ivoirienne pour tirer cette affaire au clair, nous nous sommes livrés à une enquête. Le Président de la République de Guinée nous avait donné le nom de quatre Guinéens en exil comme ayant dirigé la réunion du 12 mai 1973 à Genève, réunion au cours de laquelle un mandataire du Président de la République du Sénégal aurait remis 150 000 dollars à cette association antiguinéenne pour lui permettre de fomenter des troubles en République de Guinée. De l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, il ressort qu'aucune de ces quatre personnes ne pouvaient matériellement se trouver à Genève le 12 mai. Le Dr Conté n'avait pas quitté Abidjan depuis un an et demi. M. Siradiou Diallo, qui est journaliste à *Jeune Afrique*, se trouvait à cette époque à Madagascar. Cela est facile à vérifier auprès des autorités malgaches. M. Barry Bassirou ne pouvait pas à cette époque, comme le prétend le Président de la République de Guinée, être le chef du Bureau de l'OUA à Genève puisque ce bureau n'a été créé qu'en juin 1973, c'est-à-dire plus d'un mois après.

477. Voilà les faits que le Président de la République de Guinée a considérés comme des vérités irréfutables. On nous a également parlé d'un document mentionnant le nom d'un certain général Charles Diallo qui serait allé à l'aéroport de Dakar pour chercher un mercenaire, un tueur à gages, que le Sénégal devait envoyer en Guinée pour assassiner le Président de la République guinéenne. Nous n'avons chez nous aucun général du nom de Charles Diallo. Le seul général que nous avons chez nous

s'appelle Jean-Alfred Diallo. Depuis un an, il a réintégré la vie civile. Il est actuellement notre ambassadeur à Bonn. Voilà la réalité des faits.

478. Le document que la délégation de la Guinée a fait circuler parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies relève quelques exactions qui ont été commises au Sénégal. C'est ainsi que nous avons lu dans ce document qu'à un moment donné aurait été perpétré le massacre de 122 élèves à Saint-Louis du Sénégal. Ce qui peut étonner car aucune agence de presse n'a mentionné quoi que ce soit à ce sujet, alors que, contrairement à ce qui se passe en Guinée, toute la presse mondiale est représentée au Sénégal. Ce même document mentionne l'assassinat, en 1965, du professeur Oumar Kane. Le professeur Oumar Kane est aujourd'hui chef du Département d'histoire à la Faculté des lettres de Dakar. Ce même document nous parle de l'exécution, en 1964, du professeur Doudousine alors que le professeur Doudousine était, en 1964, étudiant à Paris. Je peux en témoigner car, à cette époque, j'étais ambassadeur à Paris; je peux témoigner également qu'il est rentré au Sénégal en 1969, qu'il y a été nommé professeur de lycée, qu'il se trouve actuellement à Paris, certainement bien plus vivant et bien plus heureux de son sort que le soi-disant révolutionnaire qui fait état de son cas et l'a enterré depuis 1964.

479. Voilà la réalité des faits. Voilà ce qui s'est passé. Voilà ce que le Président de la République de Guinée a dénoncé comme ayant été les faits reprochés au Gouvernement du Sénégal et au Gouvernement de la Côte d'Ivoire. Mais la chose qui paraît certainement la plus inqualifiable et la plus inadmissible, c'est cet appel à l'assassinat des deux chefs d'Etat, puisque le Président de la République de Guinée n'a pas hésité à prendre le micro de sa radio et à inviter le peuple du Sénégal et le peuple de la Côte d'Ivoire à assassiner leur président de la République, comme si ces méthodes étaient admissibles à notre époque. Si, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, on poussait le million de Guinéens qui se trouvent réfugiés dans ces deux pays à fomenter des troubles en République de Guinée, le président Sékou Touré ne serait plus là où il se terre pour crier et tempêter sur ses autres collègues.

480. J'en aurais certainement beaucoup plus à dire sur cette question, mais mon droit de parole est limité à 10 minutes. Cette question, j'en suis sûr, viendra au Conseil de sécurité. Et là, le linge sale ne se lavera pas en famille, il se lavera en public, je vous le promets.

481. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): C'est aujourd'hui un jour lamentable que terminera, j'espère, l'appel que j'adresse afin de rétablir l'harmonie.

482. M. AKÉ (Côte d'Ivoire): Monsieur le Président, j'avais déclaré tout à l'heure que se préoccuper du bien-être de son peuple constitue une tâche suffisamment lourde pour des responsables politiques soucieux du devenir de leur pays pour qu'ils ne distraient pas leur temps précieux à de vaines "complotites". Je voudrais dire aussi que les relations entre la Côte d'Ivoire et la Guinée au cours de cette dernière décennie n'ont pas été des meilleures. Cependant, depuis deux ou trois ans, ces relations ont commencé à se normaliser et des contacts étroits ont été rétablis entre les deux pays, leurs partis, leurs jeunesses, leurs deux chefs d'Etat, contacts qui ont été consacrés par la visite que le président Houphouët-Boigny effectua l'an dernier dans le village natal du Président guinéen, à la surprise générale de la population ivoirienne. Les conversations franches qu'ont eues les deux chefs d'Etat ont fait ressortir un point sérieux de désaccord qui a contrarié la normalisation de nos relations: il s'agit de l'extradition de certains adversaires politiques du chef d'Etat guinéen qui se trouvent en Côte d'Ivoire.

483. En effet, le Président de la République de Côte d'Ivoire avait opposé une fin catégorique de non-recevoir à la requête guinéenne. C'est ce refus que l'on ne peut nous pardonner et qui amène les Guinéens à croire que nous sommes à l'origine de tous leurs malheurs, de tous les complots qui sont ourdis contre eux. Nous sommes autorisés à affirmer du haut de cette tribune que la Côte d'Ivoire n'entend nullement extrader ses frères qui vivent librement chez nous, d'autant qu'il n'existe aucun traité ou accord d'extradition entre nos deux pays et qu'au surplus la pratique internationale exclut expressément les cas d'extradition pour des raisons politiques. Les frères guinéens qui vivent chez nous peuvent retourner dans leur pays, c'est leur affaire; ils sont libres de quitter la Côte d'Ivoire quand et par les moyens qu'ils veulent; mais, de grâce, que l'on ne compte pas sur nous pour les livrer, car nous savons très bien le triste sort qui pourrait leur être réservé. S'ils veulent demeurer en Côte d'Ivoire, ils sont également libres de le faire aussi longtemps qu'ils le désireront, à condition qu'ils respectent nos lois de l'hospitalité.

484. Quant à vous autres, frères et sœurs guinéens, nous comprenons et compatissons à votre drame de conscience, car vous savez pertinemment que ces accusations ne sont pas fondées, mais vous ne pouvez faire autrement. Prenez garde cependant de ne pas connaître le sort de certains de vos prédécesseurs dont tout le monde se demande encore ce qu'ils sont devenus, à l'exception de quelques-uns d'entre eux qui ont préféré chercher en temps utile refuge sous des cieux plus cléments afin d'y jouir d'un peu plus de liberté.

485. Notre collègue de Guinée a donné lecture d'un message télégraphique adressé à tous les chefs d'Etat africains. Je pense qu'elle a également en sa possession la réponse du Gouvernement de la Côte d'Ivoire à ce télégramme, réponse dont je ne lirai qu'un extrait car, les éléments essentiels en ayant été communiqués par mon collègue du Sénégal, cela m'évitera d'avoir à y revenir. Je voudrais simplement dire, s'agissant des accusations portées contre nous, que la Côte d'Ivoire et son président ne sont en rien mêlés à ces prétendus complots qui prennent une fois de plus naissance à la veille des grandes rencontres interafricaines ou internationales. Il est manifestement établi que, pour masquer ses échecs retentissants dans maints domaines ou pour se dérober aux invitations de certains de ses collègues, le chef d'Etat guinéen tente chaque fois de trouver des boucs émissaires pour rejeter sur eux la responsabilité de sa faillite et de sa carence, invente à tout moment complot sur complot pour ne pas avoir à répondre à ces invitations et se livre à un délire verbal dans un style peu digne d'un chef d'Etat,

appelant même au meurtre, délire qui n'a d'autre but que de faire oublier sa triste condition aux pauvres frères de Guinée abusés, traqués et humiliés, torturés, dépersonnalisés. C'est ainsi que les Guinéens sont obligés de fuir par milliers pour trouver refuge, quiétude et sécurité dans les pays voisins, dont la Côte d'Ivoire. C'est ainsi que le dernier de ces complots ne peut s'analyser que dans ce seul contexte.

486. Le télégramme dont notre collègue nous a donné connaissance a déjà reçu réponse; aussi, en raison de l'heure tardive, je ne donnerai pas une lecture complète de la réponse du chef de l'Etat ivoirien. C'est un document qui établit la réalité des faits et définit notre position sur le contentieux qui nous oppose à la République de Guinée.

487. Le PRESIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Il me faut faire montre du plus grand respect pour les distingués représentants qui siègent dans cette assemblée; par conséquent, bien qu'ayant lancé un appel pour que nous mettions fin à cette session, je suis obligé de donner satisfaction à la demande qui m'a été adressée par la représentante de la Guinée, à laquelle je donne la parole dans l'exercice de son droit de réponse.

488. Mme MARTIN CISSÉ (Guinée): Monsieur le Président, je demande une fois de plus votre indulgence et je voudrais dire au représentant de la Côte d'Ivoire que j'ai pris note du souci qu'il se fait pour sa collègue de Guinée. Je voudrais souligner ici que je n'ai nul besoin de cet intérêt. Je suis responsable, je sais ce que je fais et j'agis en mon âme et conscience, croyant bien faire ce que je fais.

489. Le peuple de Guinée est souverain et a fait le choix d'une politique. Je voudrais dire ici que la subversion sévit dans tous les pays et qu'elle n'existe pas seulement en République de Guinée. C'est parce que la République de Guinée a choisi une façon de vivre qui est digne que la presse de tous les pays qui craignent cette contagion s'est braquée contre la République de Guinée. Et je comprends bien les allégations du représentant du Sénégal et de celui de la Côte d'Ivoire quand ils disent qu'ils ne peuvent pas livrer des Guinéens réfugiés chez eux. Nous comprenons très bien: ils ne peuvent pas les livrer, car ils ont leur complicité. Comment voulez-vous qu'ils les livrent alors qu'ils savent fort bien que ce sont eux qui entretiennent précisément cette sorte de haine contre le Gouvernement de la Guinée!

490. Le distingué représentant de la Côte d'Ivoire, lorsqu'il a parlé tout à l'heure, s'est exprimé calmement en employant le langage de la fraternité. Par contre, nous avons noté avec quel acharnement notre collègue du Sénégal est parvenu à étaler devant cette assemblée une partie du dossier. J'ai bien dit "une partie": il a cité le livre que nous-mêmes nous avons distribué. Le moment venu, comme il l'a si bien dit, quand la question viendra, s'il le faut, devant le Conseil de sécurité, je suis sûre que nous aurons de nombreuses informations à apprendre à l'opinion publique, afin que celle-ci soit édifiée sur le drame qui se joue entre ces trois Etats frères.

491. Vous m'excuserez, Monsieur le Président, mais je pense que cette tribune doit être utilisée au service de la vérité. Nous ne devons pas proférer des paroles susceptibles de semer la confusion et de faire croire que certains Etats ne sont ici que pour se chercher tous les jours mutuellement des griefs. Nous l'avons dit en citant une phrase du Président de la République de Côte d'Ivoire dont, par courtoisie, nous avons tu le nom: "Les travailleurs guinéens qui se sont réfugiés en Côte d'Ivoire ont fui la République de Guinée pour rechercher la paix, le travail et la tranquillité", a-t-il déclaré. Eh bien! Monsieur le Président, il faut que l'opinion sache que la République de Guinée, elle aussi, voudrait la paix. Nous voulons travailler, nous voulons bâtir notre pays, nous voulons construire notre Etat. Malheureusement, chaque fois nous devons faire face précisément à des manœuvres qui n'ont d'autre objet que de nous divertir de notre action pour nous empêcher de construire notre pays et de le développer comme nous le voulons.

492. Monsieur le Président, je vous prie de me pardonner d'avoir abusé de cette tribune et de me permettre, par votre intermédiaire, de présenter mes excuses à cette assemblée que j'ai retenue si longtemps.

La séance est levée à 22 h 40.